

Rapport sur la liberté de la presse en Europe

2025 : un point de bascule pour la liberté de la presse



Évaluation annuelle
par les organisations partenaires
de la Plateforme pour la sécurité des journalistes

Mars
2026

plateforme
pour la sécurité
des journalistes



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport sur la liberté de la presse en Europe

2025 : un point de bascule pour la liberté de la presse

Évaluation annuelle
par les organisations partenaires
de la Plateforme pour la sécurité des journalistes

Mars 2026

Conseil de l'Europe

Les opinions exprimées dans cet ouvrage relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, 2026 ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Secrétariat de la Plateforme pour la protection du journalisme (mediafreedom@coe.int).

Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

Photo de couverture :

© Treety - Shutterstock

© Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes / Conseil de l'Europe, mars 2026.

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe.

Rapport rédigé par les organisations partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes.

Co-ordination éditoriale :

Jean-Paul Marthoz



Illustrations :

Cartooning for Peace

L'association Cartooning for Peace a été créée en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, prix Nobel de la paix et ancien Secrétaire Général des Nations Unies, et du dessinateur de presse Plantu. Actuellement présidé par le dessinateur de presse français Kak, Cartooning for Peace est un réseau international de dessinateurs déterminés à promouvoir, par le langage universel du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits humains et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances.

Organisations partenaires de la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes

	FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES JOURNALISTES http://europeanjournalists.org
	FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES http://www.ifj.org
	ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS http://www.aej.org
	ARTICLE 19 http://www.article19.org
	REPORTERS SANS FRONTIÈRES https://rsf.org
	COMITÉ POUR LA PROTECTION DES JOURNALISTES https://cpj.org
	INDEX ON CENSORSHIP https://www.indexoncensorship.org
	INTERNATIONAL PRESS INSTITUTE http://ipi.media/
	INTERNATIONAL NEWS SAFETY INSTITUTE http://newssafety.org
	THE RORY PECK TRUST https://rorypecktrust.org
	UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION https://www.ebu.ch
	PEN INTERNATIONAL http://www.pen-international.org
	EUROPEAN CENTRE FOR PRESS & MEDIA FREEDOM www.ecpmf.eu
	FREE PRESS UNLIMITED www.freepressunlimited.org
	JUSTICE FOR JOURNALISTS FOUNDATION https://jff.fund

Table des matières

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	7
APERÇU DE LA LIBERTÉ DES MÉDIAS EN 2025	8
SÉCURITÉ, PRESSION ET VULNÉRABILITÉ DES JOURNALISTES	21
Le journalisme dans l'ombre de la guerre de la Russie contre l'Ukraine	21
Risques pour les journalistes couvrant les manifestations	22
Détentions, arrestations et poursuites pénales	23
Tableau. Journalistes et autres acteurs des médias en détention en Europe	27
Cas d'impunité publiés sur la Plateforme concernant le meurtre de journalistes	30
Menaces pesant sur les femmes journalistes	31
Précarité et pression des employeurs sur les journalistes	32
Journalistes en exil et menaces transnationales	33
MENACES STRUCTURELLES ET JURIDIQUES À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE	37
Le recours aux lois afin de criminaliser le journalisme	37
Rendre efficaces les lois anti-SLAPP	38
La propagation des lois relatives aux « agents étrangers »	40
Surveillance et logiciels espions visant les journalistes	43
L'appropriation des médias et le contrôle du discours public	44
Pressions politiques et financières sur les médias de service public	46
Menaces systémiques contre les médias de service public	49
VOIX ET TÉMOIGNAGES	51
La chronique de Kak. De Charlie Hebdo à aujourd'hui : les attaques croissantes contre les dessinateurs de presse	51
Sigfrido Ranucci : « Je ne me suis jamais senti aussi exposé et vulnérable »	53
PAYS À SUIVRE	56
Azerbaïdjan	56
Bulgarie	57
Géorgie	58
L'affaire Mzia Amaglobeli	60
Hongrie	62
Serbie	63
République slovaque	65
Türkiye	66
RÉPONSES INSTITUTIONNELLES ET CONTEXTES POLITIQUES	68
Mesurer l'impact : mesures nationales visant à améliorer la liberté de la presse et la sécurité des journalistes	68
Faire face au recul de la démocratie : l'action du Conseil de l'Europe en 2025	71
Union européenne : de l'ambition à la mise en œuvre	73
RECOMMANDATIONS	76
Au Conseil de l'Europe	76
Aux institutions de l'Union européenne	77
Aux États membres du Conseil de l'Europe	78

Résumé analytique

En 2025, la liberté de la presse en Europe a été soumise à des pressions constantes, alimentées par des menaces juridiques, des tentatives d'appropriation des médias et des formes de répression transnationale. Ces pressions ont été aggravées par un environnement de plus en plus hostile à l'exercice du journalisme. Ce tableau est toutefois nuancé par des réformes positives mises en œuvre dans certains États membres ainsi que par des initiatives prises au niveau européen.

■ La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine est restée la menace la plus grave pour les journalistes en Europe, avec des professionnels des médias tués, blessés, détenus ou disparus dans les zones occupées par la Russie. La répression du journalisme en Russie s'est intensifiée, avec notamment des condamnations par contumace de personnes exerçant leur métier depuis l'exil.

■ Dans plusieurs États, les médias de service public ont été confrontés à des ingérences politiques ainsi qu'à une instabilité financière, tandis que des législations restrictives, notamment des lois sur les « agents étrangers », ont continué d'être adoptées. Les poursuites-bâillons (SLAPP) sont restées largement répandues et ont eu un effet dissuasif sur le journalisme d'investigation, malgré les efforts déployés par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour renforcer les protections.

■ Des alertes liées à des manifestations ont été enregistrées dans au moins un quart des États couverts par la Plateforme pour la sécurité des journalistes (la Plateforme), les niveaux les plus élevés d'agressions physiques contre des journalistes ayant été enregistrés en Géorgie, en Serbie et en Türkiye. Les journalistes ont été pris pour cible par la police, des personnalités politiques et des manifestants, entravés dans leur travail ou sanctionnés pour celui-ci, ce qui met en évidence les échecs à garantir une couverture en sécurité et à engager la responsabilité face aux abus. Le harcèlement en ligne et les intimidations coordonnées ont touché de manière disproportionnée les femmes journalistes.

■ Certains États membres du Conseil de l'Europe ont adopté des mesures visant à améliorer la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. Le Luxembourg et le Portugal ont fait progresser leurs plans d'action nationaux et leurs mécanismes de coordination ; l'Espagne a pris des mesures pour renforcer la protection juridique des sources journalistiques ; la Croatie a proposé des garanties contre les poursuites abusives ; et la Norvège a adopté une stratégie nationale pour lutter contre la désinformation et protéger le débat démocratique. Ces mesures reflètent la prise de conscience croissante, parmi les décideurs politiques, de la nécessité d'une action systématique pour défendre le journalisme et la liberté de la presse.

■ Les mesures de l'UE, notamment le règlement européen sur la liberté des médias (EMFA), la directive anti-SLAPP et les outils numériques de mise en application, offrent un levier si elles sont mises en œuvre de manière décisive. Les initiatives du Conseil de l'Europe, notamment les travaux en cours sur un nouveau pacte démocratique pour l'Europe, ainsi que la campagne « Les journalistes comptent », les alertes systémiques de la Plateforme et l'engagement du Groupe des amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias, fournissent des orientations et des bonnes pratiques.

■ L'Europe approche d'un tournant décisif. Pour inverser la tendance actuelle, les États membres, le Conseil de l'Europe et les institutions européennes devront prendre des mesures décisives afin de mettre fin à l'impunité des agressions contre les journalistes, de préserver l'indépendance et le financement durable des médias de service public, de lutter contre les menaces structurelles telles que l'appropriation des médias et les législations restrictives, et de contrer le harcèlement en ligne et les intimidations coordonnées.

■ Cela implique que les États s'engagent de manière bien plus significative auprès de la Plateforme. En 2025, moins d'une alerte sur trois a reçu une réponse du gouvernement, et seulement 20 % de toutes les alertes depuis 2015 ont été résolues, ce qui révèle un écart croissant entre les engagements politiques et la protection effective. Comblar cette lacune n'est plus facultatif : c'est essentiel pour prévenir toute nouvelle érosion de la liberté de la presse, à un moment où elle se trouve au point de bascule.

Aperçu de la liberté des médias en 2025

En 2025, la Plateforme a fêté son 10^e anniversaire. Depuis son lancement en avril 2015, elle a publié plus de 2 300 alertes sur des menaces graves pesant sur la liberté des médias dans les États membres du Conseil de l'Europe, en Russie et au Bélarus.¹ Le nombre d'alertes n'a cessé d'augmenter, passant de 106 en 2015 à plus de 330 en 2025, reflétant un environnement de plus en plus hostile pour les journalistes. Un quart d'entre elles concernent des atteintes à la sécurité et à l'intégrité physique des journalistes, y compris le décès de 53 journalistes et professionnels des médias.

■ En 2025, les zones de conflit et de répression sont apparues comme les principales sources de menaces pour les journalistes. Le Bélarus, la Géorgie, la Serbie, la Russie, la Türkiye et les territoires de l'Ukraine occupés par la Russie ont enregistré le plus grand nombre d'alertes sur la Plateforme. Au-delà de ces foyers de tension, le rapport examine les pressions structurelles qui pèsent sur la liberté de la presse dans plusieurs autres pays, tels que la Hongrie, qui a servi de modèle pour la gouvernance autoritaire depuis le retour au pouvoir du Premier ministre Orbán ; la Slovaquie, où des changements affectant les médias de service public ont suscité des doutes quant à leur indépendance ; et l'Azerbaïdjan, où les autorités se sont en pratique désengagées de tout dialogue significatif avec la Plateforme.

La guerre des drones contre le journalisme

■ En Ukraine, la baisse du nombre de décès de journalistes en 2023-2024, liée à la stabilisation du front et à l'amélioration des protocoles de sécurité pour les reporters, s'est inversée en 2025. Ce changement a coïncidé avec l'utilisation accrue par la Russie de drones en vue à la première personne (FPV), utilisés pour cibler des journalistes et des équipes de médias opérant à proximité de la ligne de front. L'accessibilité et la précision de ces armes ont considérablement aggravé les risques liés au reportage en zone de guerre et modifié les conditions dans lesquelles les journalistes peuvent exercer leur activité.

En 2025, les journalistes ukrainiens Olena Hramova, Yevhen Karmazin et Tetyana Kulyk, et le photojournaliste français Antoni Lallican ont été tués lors de frappes de drones russes.

■ En 2025, quatre professionnels des médias, les journalistes ukrainiens Olena Hramova, Yevhen Karmazin et Tetyana Kulyk, ainsi que le photojournaliste français Antoni Lallican, ont été tués lors de frappes de drones russes. Le *Kyiv Independent* note que ce type d'attaques a effectivement transformé les zones de front en zones interdites aux journalistes.² Les frappes russes ont également causé d'importants dégâts aux infrastructures de télécommunications et aux salles de rédactions, limitant davantage la couverture indépendante depuis la zone de guerre.

1. Les 15 organisations partenaires de la Plateforme ont rédigé conjointement ce rapport. Chaque organisation partenaire se réserve le droit de procéder à sa propre évaluation d'une question ou d'un cas. Les données présentées ici reflètent les alertes soumises par les organisations partenaires, chacune d'elles restant responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations transmises.
2. Terajima, Asami (2025), "How Russian drones are turning Ukraine's front line into a no-go zone for journalists", *Kyiv Independent*, <https://kyivindependent.com/we-had-only-a-few-seconds-before-it-hit-russian-drones-force-journalists-farther-from-ukraines-front-lines/>

■ Le sort des journalistes dans les territoires de l'Ukraine occupés par la Russie est particulièrement dramatique, comme en témoigne le cas de Viktoria Roshchyna. La journaliste a disparu en 2023 alors qu'elle enquêtait sur l'impact de la guerre dans l'est de l'Ukraine occupé par la Russie. Il a ensuite été confirmé qu'elle avait été détenue par les forces russes. Après sa mort en détention, son corps, portant de nombreuses traces de torture, a été restitué à l'Ukraine en février 2025. Sa mort a choqué l'ensemble de la communauté de la liberté de la presse. En sa mémoire, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a annoncé le lancement d'une commémoration annuelle «Victoire pour Viktoria» afin «d'honorer les correspondants de guerre et les journalistes qui risquent, et souvent perdent leur vie en défendant le droit à l'information et à la vérité dans les zones de conflit».³

■ Trois journalistes ukrainiens, Dmytro Khyliuk, Mark Kaliush et Vladyslav Yesypenko, collaborateur de *Radio Free Europe/Radio Liberty* (RFE/RL), ont été libérés après des années de détention arbitraire. Khyliuk et Kaliush ont été libérés dans le cadre d'un échange de prisonniers, tandis que Yesypenko a été libéré après avoir purgé sa peine. Leur retour revêtait une importance symbolique pour les défenseurs des médias ukrainiens,⁴ tout en soulignant les risques auxquels sont confrontés les journalistes dans les territoires occupés.

■ S'ajoutant aux défis auxquels l'Ukraine est confrontée, la suppression par l'administration américaine de l'aide internationale aux médias a eu un impact sur la couverture de la guerre par les médias ukrainiens. Selon l'experte en médias Galyna Piskorska, «80 % des médias ukrainiens recevaient des fonds de l'USAID».⁵ Les petites rédactions régionales, ainsi que les projets de journalisme d'investigation, ont été particulièrement touchés. Ces coupes budgétaires ont également compromis la sécurité, laissant les reporters, en particulier ceux qui se trouvent en première ligne, sans protections essentielles ni assistance d'urgence.

Répression en Russie

■ En Russie, la guerre a détruit ce qui restait des médias indépendants, poussé toute une communauté de journalistes à l'exil et privé le pays de tout journalisme d'investigation crédible. Les autorités ont réprimé et emprisonné les quelques voix indépendantes restantes, durci la législation sur les «agents étrangers» et les «organisations indésirables», intensifié le harcèlement des journalistes en exil, entravé l'accès de la population aux informations étrangères et interdit l'accès indépendant aux territoires occupés de l'Ukraine. Les journalistes internationaux ont été contraints d'adapter leurs méthodes de reportage et leurs sources pour accéder à des informations fiables sur la Russie.

En 2025, les autorités russes ont étouffé les dernières voix indépendantes, renforcé les lois sur les «agents étrangers» et bloqué l'accès à l'information indépendante.

■ Des acteurs russes malveillants ont également intensifié leurs opérations de désinformation en Russie et à l'étranger. En avril 2025, l'agence d'État TASS a cofondé le *Global Fact-Checking Network*,⁶ une pâle imitation du très respecté *International Fact-Checking Network*.⁷ Selon le *Reckoning Project*, un collectif de journalistes et d'experts chargé de documenter les crimes de guerre, la Russie a également eu recours à ce qui est appelé des «alibis informationnels», qui consistent à diffuser de manière préventive de fausses informations, c'est-à-dire avant qu'une attaque n'ait lieu, afin de mieux détourner sa responsabilité.⁸

3. Plateforme pour la sécurité des journalistes, septembre 2025, «Victoire pour Viktoria: l'APCE rendra hommage aux journalistes qui risquent et perdent leur vie pour dire la vérité», Conseil de l'Europe, <https://go.coe.int/AxvZ7>

4. Alerte (2021), «Le collaborateur de RFE/RL Vladislav Yesypenko arrêté et accusé d'espionnage en Crimée», <https://go.coe.int/vrkdK>

5. Piskorska, Galyna (2025), «Local newspapers are a lifeline in Ukraine, but USAID cuts may force many to close or become biased mouthpieces», *The Conversation*, <https://theconversation.com/local-newspapers-are-a-lifeline-in-ukraine-but-usaid-cuts-may-force-many-to-close-or-become-biased-mouthpieces-250917>

6. *Deutsche Welle* (2025), «Fact check: Is Russia's new fact-checking platform credible?», <https://www.dw.com/en/russia-global-fact-checking-network-gfcn-disinformation-propaganda-v2/a-72763260>

7. L'IFCN a été lancé en 2015 par l'institut indépendant américain Poynter Institute.

8. *The Reckoning Project/Global Rights Compliance*, «Manufacturing Impunity: Russian Operations in Ukraine», <https://globalrightscpliance.org/project/from-disinformation-to-atrocity-confronting-russian-propagandists-who-manufacture-impunity/>

Des missions dangereuses

■ Dans plusieurs États membres du Conseil de l'Europe, la situation a été difficile. Les troubles politiques et la mobilisation de la population ont donné lieu à des manifestations, qui ont été réprimées par la violence et de graves restrictions à la liberté de la presse. Deux pays se sont particulièrement distingués par leurs attaques contre les journalistes : la Géorgie, où les journalistes ont été sévèrement réprimés alors qu'ils couvraient des manifestations de masse contre un gouvernement accusé d'être autoritaire et anti-européen ; et la Serbie, où des manifestations de grande ampleur ont eu lieu pour dénoncer la négligence de l'État après l'effondrement meurtrier de la toiture de la gare de Novi Sad.

■ Les attaques contre les journalistes sont restées fréquentes en 2025, représentant 90 des 344 alertes (26 %). Ces incidents incluaient des violences lors d'événements publics et de manifestations, perpétrées tant par des manifestants que par des agents des forces de l'ordre. Les menaces persistantes de violences physiques ont également contribué à instaurer un climat d'intimidation.

■ En octobre 2025, Sigfrido Ranucci, journaliste d'investigation italien travaillant pour le diffuseur public RAI, a été victime d'un attentat à la voiture piégée devant son domicile à Rome.⁹ Personne n'a été blessé, mais « je ne me suis jamais senti aussi exposé et vulnérable », a-t-il déclaré à la Plateforme. Cet incident a souligné à quel



Source : Plateforme pour la sécurité des journalistes du Conseil de l'Europe

■ L'« environnement de menace hybride », tel que décrit par Europol dans un rapport récent,¹⁰ souligne la nécessité d'une sensibilisation accrue à la sécurité et de protocoles de sécurité renforcés dans les salles de rédaction. En juillet 2025, un rapport de l'Office français anti-stupéfiants (OFAST) a explicitement identifié les journalistes comme des cibles potentielles de ce qui est appelé des « crimes d'intimidation », visant à réduire la profession au silence.¹¹

9. Alerte « Le journaliste d'investigation Sigfrido Ranucci visé par un attentat à la voiture piégée devant son domicile près de Rome », <https://go.coe.int/AXjeH>

10. Europol (2025), « The changing DNA of serious and organised crime », EU Serious and Organised Crime Threat Assessment (EU-SOCTA), <https://www.europol.europa.eu/publication-events/main-reports/changing-dna-of-serious-and-organised-crime>

11. Lazard, Violette ; Monnier, Vincent (2025), « Narcotraffic. Face à l'emprise mafieuse », *Le Nouvel Obs*

■ Les auteurs de ces crimes sont rarement traduits en justice. Dans une déclaration publiée à l'occasion de la Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes, le Groupe d'amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias du Conseil de l'Europe a noté que 51 meurtres de professionnels des médias restaient non élucidés, ajoutant que « dans 90 % des cas de meurtres de journalistes, les auteurs n'ont pas été traduits en justice », une situation que le groupe a décrite comme « équivalant à un permis de tuer ».¹²

■ Dans ce contexte, une section du rapport se concentre sur la Slovaquie, en examinant les meurtres du journaliste d'investigation Ján Kuciak et de sa fiancée Martina Kušnírová, ainsi que la disparition non élucidée du journaliste Pavol Rýpal, afin d'illustrer les difficultés en matière de lutte contre l'impunité des crimes commis contre des journalistes.

■ Dans de nombreux pays, les responsables politiques et les représentants de l'État se livrent régulièrement à de violentes attaques verbales contre les journalistes. Lorsque les responsables politiques s'en prennent aux journalistes, leurs critiques sont facilement amplifiées en ligne, se répercutant sur leurs partisans et risquant d'alimenter le harcèlement. « Cela peut aboutir à une forme très réelle de *censure par la foule*, où le pouvoir collectif des masses numériques est utilisé pour instiller la peur parmi les journalistes et les réduire au silence ».¹³

Au 31 décembre 2025, 148 journalistes et autres acteurs des médias étaient en détention à travers l'Europe.

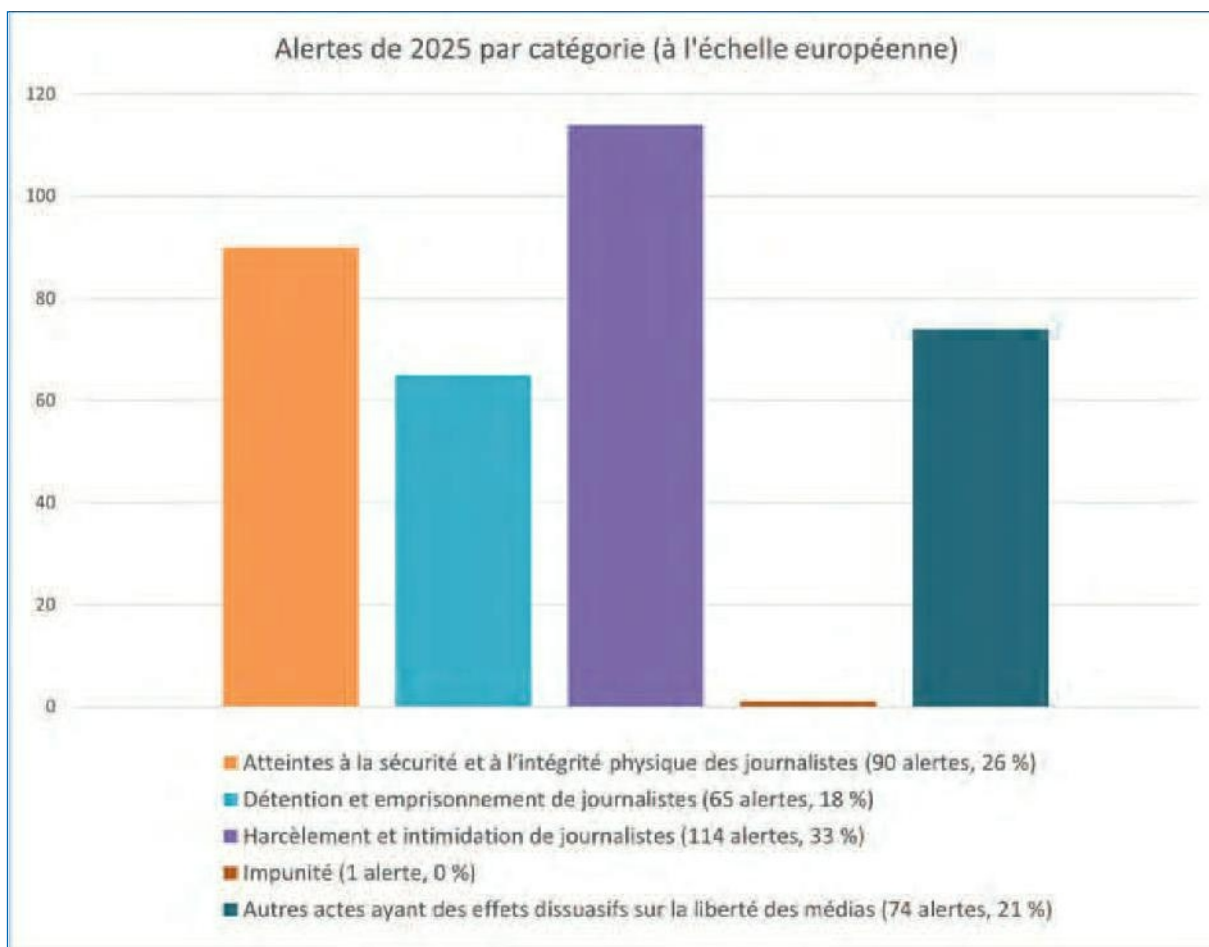
■ Dans plusieurs pays européens, l'emprisonnement de journalistes sur la base d'accusations non fondées est devenu une tactique récurrente. Au 31 décembre 2025, 148 journalistes et autres acteurs des médias étaient détenus à travers l'Europe. La Russie arrivait en tête en nombre de journalistes détenus, suivie de l'Azerbaïdjan, du Bélarus et de la Türkiye. Les journalistes sont non seulement privés de leur liberté, mais ils sont également régulièrement soumis à des mauvais traitements. En 2025, la journaliste géorgienne Mzia Amaglobeli a incarné le sort des journalistes emprisonnés lorsque le Parlement européen lui a décerné le prix Sakharov pour la liberté de pensée. Arrêtée en janvier, elle a été condamnée à deux ans de prison en août. Le rapport lui rend un hommage particulier.

■ Le harcèlement en ligne est devenu si courant que de nombreux journalistes ne prennent même plus la peine de porter plainte. Ces menaces et insultes ne doivent pas être banalisées. Qu'elles soient exprimées par des individus en colère ou commanditées par des États ou des groupes d'intérêt, elles ajoutent à la pression psychologique qui pèse sur une profession déjà surmenée et vulnérable et peuvent, à tout moment, déborder dans la vie réelle. La plupart des agressions physiques et des meurtres de journalistes, comme celui de Daphne Caruana Galizia en 2017 à Malte, ont été précédés de harcèlement et de menaces en ligne.

■ Les femmes journalistes ont été disproportionnellement victimes de violences, car elles sont exposées à un double risque : être attaquées en raison de leur travail et en raison de leur genre. Une enquête menée en 2025 par *Stand Up for Journalism*¹⁴ a révélé que jusqu'à 87 % des femmes journalistes ont déclaré avoir été victimes de violences en ligne liées à leur travail. Le rapport de cette année consacre un chapitre spécifique à cette problématique souvent sous-déclarée. En raison de l'ampleur du harcèlement, les femmes journalistes peuvent se résigner à se replier sur des sujets moins exposés, voire à quitter la profession.

Une enquête menée en 2025 a révélé que jusqu'à 87 % des femmes journalistes sont confrontées à des violences en ligne liées à leur travail.

-
12. Déclaration du Groupe d'amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias (2025), « Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes, le 2 novembre 2025 », <https://go.coe.int/VpfpK>
 13. Lamot, Kenza, Kathleen Beckers et Peter Van Aelst (2025), « Silencing the Fourth Estate? Understanding the Impact of Online Public Violence Against Political Journalists », *Journalism Practice*, <https://doi.org/10.1080/17512786.2025.2575333>
 14. Fédération européenne des journalistes (2025), « Stand Up for Journalism: New report urges recognition of online harassment as a systemic professional risk », <https://europeanjournalists.org/blog/2025/11/25/stand-up-for-journalism-new-report-urges-recognition-of-online-harassment-as-a-systemic-professional-risk/>



Source : Plateforme du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes

Abus de droit

Les poursuites abusives, appelées « poursuites stratégiques contre la participation publique » (SLAPP), ont continué de nuire au journalisme indépendant, malgré un plaidoyer constant des groupes de défense de la liberté de la presse. Ces procédures ont un effet dissuasif particulièrement grave, notamment sur le journalisme d'investigation et de surveillance, car elles sont engagées dans le but d'intimider les journalistes en leur faisant craindre des procédures longues et coûteuses et des dommages-intérêts écrasants. Elles menacent également la presse de manière indirecte en ciblant les ONG ou les chercheurs universitaires, qui jouent un rôle de plus en plus central dans l'écosystème médiatique puisqu'ils enquêtent ou couvrent questions d'intérêt général. Maxime Audinet, auteur d'un essai novateur¹⁵ sur *Russia Today*, a été poursuivi en justice par *RT France* pour diffamation. Un tribunal français a rejeté l'affaire début 2025, mais le message était clair : « Travailler sur la Russie ou d'autres États autoritaires ou illibéraux expose de nombreux chercheurs à des poursuites judiciaires visant à les museler »,¹⁶ a-t-il écrit dans une tribune publiée dans *Le Monde*. Les groupes de défense de la liberté de la presse s'efforcent actuellement d'assurer la mise en œuvre effective de la directive anti-SLAPP de l'UE et des protections plus étendues accordées par la recommandation du Conseil de l'Europe de 2024 sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique.

Plusieurs États membres ont introduit ou mis en œuvre des lois visant à restreindre les droits des journalistes. Souvent sous le prétexte orwellien de protéger la population contre la désinformation, la cybercriminalité, le

15. Audinet, Maxime (2024), « Un média d'influence d'État. Enquête sur la chaîne russe RT », Institut national de l'audiovisuel, Paris, <https://www.ina.fr/ina-editions/un-media-d-influence-d-etat>

16. Audinet, Maxime (2025), « Travailler sur la Russie, comme sur d'autres États autoritaires ou aux tendances illibérales, expose nombre de chercheurs à des « procédures-bâillons », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/03/11/travailler-sur-la-russie-comme-sur-d-autres-etats-autoritaires-ou-aux-tendances-illiberales-expose-nombre-de-chercheurs-a-des-procedures-baillons_6579247_3232.html

terrorisme ou l'extrémisme. De même, les lois sur les « agents étrangers », qui ont vu le jour en Russie en 2012, ont été adoptées par des forces politiques dans toute la région. La Russie et le Bélarus sont les pires contrevenants. Les gouvernements de Géorgie, de Hongrie, de Serbie, de Slovaquie et de Türkiye ont soit introduit, soit proposé d'introduire des lois similaires. Tout en prétendant renforcer la transparence et protéger la nation, ces lois peuvent consolider le pouvoir en sapant les médias critiques.

Sous surveillance

■ Des cas de surveillance illégale de journalistes ont été signalés en 2025, notamment en Italie et en Serbie, malgré l'indignation suscitée par les révélations précédentes, en particulier le projet Pegasus¹⁷. La plupart des alertes sur cette question ont reçu des réponses insuffisamment détaillées de la part des gouvernements. Les logiciels espions constituent une grave intrusion dans les communications des journalistes, en particulier en raison du secret des sources. La simple menace de leur existence crée un climat de méfiance et de peur qui sape le journalisme d'investigation et de surveillance. Le règlement européen sur la liberté des médias, qui est entré pleinement en vigueur en août 2025 dans l'UE, interdit explicitement l'utilisation de logiciels espions contre les journalistes, même si des inquiétudes subsistent quant à la portée des dérogations pour raisons de sécurité nationale dont disposent les États membres.

■ En Russie, la surveillance intrusive d'Internet sous prétexte de lutter contre l'extrémisme a encore renforcé la surveillance étatique des activités en ligne. Des alertes concernant la surveillance traditionnelle de type « *trench-coat* », qui serait le fait des agences de renseignement nationales, ainsi que le recours injustifié aux pouvoirs d'enquête, ont été publiées concernant la Hongrie et la Roumanie.

La Russie et le Bélarus ont instrumentalisé la coopération policière internationale pour cibler les journalistes en exil.

Répression transnationale

■ La répression transnationale n'est pas un phénomène nouveau, car les journalistes, et pas uniquement ceux contraints à l'exil, sont la cible d'États étrangers depuis des décennies. Ces pratiques ont donné lieu à des meurtres, des menaces, des agressions, du harcèlement en ligne, de la surveillance et des poursuites judiciaires transfrontalières. Selon un rapport du Parlement européen,¹⁸ la Russie et le Bélarus, qui partagent une base de données de personnes recherchées, ont instrumentalisé la coopération policière internationale, via les « notices rouges » d'Interpol¹⁹ et les demandes d'extradition directes. Ils ont multiplié les poursuites pénales et les arrestations par contumace de journalistes en exil sur la base d'accusations forgées de toutes pièces. Ils ont gelé leurs avoirs ou exercé des pressions sur leurs familles restées au pays. Leur objectif est de discréditer les journalistes en exil et de ruiner leur vie personnelle et professionnelle en les isolant de leurs sources, qui craignent de lourdes représailles officielles, ou en les exposant à des incertitudes juridiques lors de leurs déplacements.

Au moins 1 500 journalistes russes issus de près de 70 médias se sont exilés à l'étranger.

■ Les médias en exil sont une épine dans le pied des régimes répressifs. « Au moins 1 500 journalistes travaillant pour près de 70 médias se sont exilés à l'étranger et constituent un bastion de la résistance anti-Poutine », écrit *Le Monde*.²⁰ Et, contrairement aux porte-parole médiatiques du Kremlin, ils jouissent d'une grande crédibilité. Depuis leurs bases à l'étranger, ils fournissent à une partie importante du public russe et international des

17. *Forbidden Stories* (2021), "About the Pegasus Project: Global Democracy under Cyber Attack", <https://forbiddenstories.org/about-the-pegasus-project/>

18. Parlement européen (2025), « Les députés alertent contre la répression croissante des militants des droits humains au-delà des frontières », <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20251110IPR31337/le-pe-alerte-contre-la-repression-transnationale-des-defenseurs-des-droits>

19. Alerte « Piotr Ivanov et Ruslan Terekhov, journalistes de SOTA vivant en exil, poursuivis en justice », <https://go.coe.int/tQXkO>

20. Quénelle, Benjamin (2025), "Russian media in exile: A stronghold of anti-Kremlin resistance", *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/en/international/article/2025/03/23/russian-media-in-exile-a-stronghold-of-anti-kremlin-resistance_6739431_4.html

informations indépendantes, en partie grâce à l'aide d'organisations de défense de la liberté de la presse qui mettent à leur disposition des sites miroirs ou un accès gratuit à des bouquets satellites.²¹ « Ces médias libres nous permettent de savoir ce qui se passe en Russie »,²² explique Jerzy Pomianowski, directeur de l'*European Endowment for Democracy*.

■ Ces médias en exil sont plus nécessaires que jamais, car le réseau de diffusion international américain a été fortement touché par les coupes budgétaires de l'administration Trump. Certains journalistes en exil ont également été confrontés à la méfiance et à l'incompréhension dans leurs pays d'accueil. « Malgré les discours grandiloquents des dirigeants politiques », a déclaré Galina Arapova, avocate russe en exil, « les journalistes en exil reçoivent peu d'aide financière et sont confrontés à de nombreux obstacles bureaucratiques »,²³ comme l'incertitude quant à la prolongation de leur visa. En octobre, consciente de ces difficultés, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a lancé une plateforme de dialogue avec les forces démocratiques russes en exil.²⁴



Côté (Canada) / Cartooning for Peace

Offensive mondiale contre le journalisme

■ Deux facteurs importants extérieurs à l'Europe ont eu un impact sur le journalisme européen. La guerre à Gaza a posé de sérieux défis à de nombreuses rédactions, qui ont été accusées de partialité, au risque d'autocensurer leurs reportages. Les journalistes ont été menacés par courrier²⁵ ou en ligne dans un contexte de forte montée de l'antisémitisme et de l'islamophobie.²⁶ Les médias internationaux ont continué à être interdits d'accès à l'enclave de Gaza, à l'exception des journalistes embarqués avec l'Armée de défense d'Israël (IDF).²⁷ En conséquence, ces médias, ainsi que le public du monde entier, sont restés dépendants des journalistes palestiniens basés à Gaza, extrêmement vulnérables et travaillant dans des conditions de danger constant. Un nombre sans précédent de ces journalistes ont été tués depuis le 7 octobre 2023, soulignant les risques extrêmes auxquels sont confrontés les reporters travaillant à Gaza.

■ Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche a également entraîné des conséquences importantes sur l'écosystème médiatique européen. Certaines des décisions exécutives de Trump sont toujours contestées devant les tribunaux, mais le démantèlement de l'Agence américaine pour les médias mondiaux menace de sonner le glas de *Voice of America* (VOA) et de RFE/RL. Ces deux médias avaient joué un rôle particulièrement actif dans

21. RSF (2022), « Censure en Russie : RSF débloquent le plus important site d'information en exil dans le cadre de Collateral Freedom », <https://rsf.org/fr/censure-en-russie-rsf-d%C3%A9bloque-le-plus-important-site-d-information-en-exil-dans-le-cadre-de>

22. Cité dans Benjamin Quénel, op. cit.

23. Ibid

24. Assemblée parlementaire (2025), « L'APCE crée une 'plateforme de dialogue' avec les forces démocratiques russes en exil », <https://pace.coe.int/fr/news/10042/pace-creates-a-platform-for-dialogue-with-exiled-russian-democratic-forces>

25. Alerte (2025) « Le journaliste français Martin Saussard menacé dans une lettre anonyme », <https://go.coe.int/KSPVA>

26. Briefing du Parlement européen (2024), « Lutter contre la montée de l'antisémitisme et de la haine envers les musulmans », <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/plenary-news/2024-02-05/8/lutter-contre-la-montee-de-l-antisemitisme-et-de-la-haine-envers-les-musulmans>

27. Nations Unies (2025), « Gaza Conflict Deadliest for Journalists in Decades », Secretary-General Says in Message to International Media Seminar on Peace in Middle East, <https://press.un.org/en/2025/sgsm22936.doc.htm>

la couverture de l'autoritarisme dans plusieurs pays du Conseil de l'Europe, ainsi qu'en Russie et au Bélarus. Le service hongrois de RFE/RL a fermé ses portes en novembre 2025 à la suite d'une visite du Premier ministre Orbán à la Maison Blanche. En outre, la réduction des subventions de l'USAID et les incertitudes concernant le *National Endowment for Democracy* (NED) ont eu un impact négatif sur les médias indépendants et les projets en faveur de la liberté de la presse dans la région.

L'affaiblissement de VOA et de RFE/RL a laissé un vide important dans la couverture médiatique de l'autoritarisme.

■ Des réductions du financement de l'USAID ont été constatées dans toute l'Europe. Une enquête menée par l'Association bélarusse des journalistes (BAJ) auprès des médias en exil a montré que « 6 des 30 médias et organisations médiatiques interrogés ont signalé un manque total de financement en raison du gel actuel des fonds, ce qui pourrait entraîner la cessation complète des activités de ces médias en raison de l'incapacité à payer leurs employés ».²⁸ Cela soulève des inquiétudes importantes quant à la viabilité des médias, en particulier ceux qui travaillent en exil ou dans des conditions délicates, car il est de plus en plus difficile d'obtenir des fonds de remplacement. « Et ce ne sont pas seulement les organisations médiatiques qui ont été dévastées par ces coupes », a écrit une coalition de groupes de défense de la liberté de la presse et d'aide aux médias. « Les organisations de soutien associées, telles que les syndicats, les institutions de formation, les services juridiques et les organismes de plaidoyer, ont également été fortement touchées ».²⁹

■ Les personnalités connues pour avoir porté atteinte à la liberté de la presse se sont réjouies de ces mesures américaines. « C'est une décision formidable de la part de Trump », a déclaré Margarita Simonyan, rédactrice en chef du réseau RT et fervente partisane de Poutine et de l'invasion de l'Ukraine. « Nous n'avons malheureusement pas pu les faire taire, mais l'Amérique l'a fait elle-même ».³⁰ Ces coupes budgétaires devraient réduire au silence les voix indépendantes dans l'« axe des autocrates ». Elles menacent de saper le journalisme d'investigation, qui joue un rôle crucial dans la dénonciation des abus, de la corruption ou des crimes de guerre. Elles pourraient également affaiblir les projets de lutte contre la désinformation et élargir le champ d'action des opérations de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères (FIMI). « La fermeture des bureaux de presse de VOA et des stations de transmission américaines est une victoire pour Poutine, Xi et les dictateurs du monde entier », a déclaré en mars la sénatrice Jeanne Shaheen, membre éminente de la commission des relations étrangères.³¹ Le Forum mondial pour le développement des médias a lancé un appel urgent aux organisations philanthropiques, aux gouvernements et aux institutions internationales pour qu'ils comblent ces lacunes.³² En mai, la Commission européenne a annoncé un contrat de financement de 5,5 millions € avec le Fonds européen pour la démocratie afin de soutenir le travail de RFE/RL. La Suède et les Pays-Bas se sont également engagés à apporter une contribution financière à la station.³³

28. *Free Press Unlimited* (2025), "Trump's foreign aid freeze disastrous for independent media worldwide", <https://www.freepressunlimited.org/en/current/trumps-foreign-aid-freeze-disastrous-independent-media-worldwide>

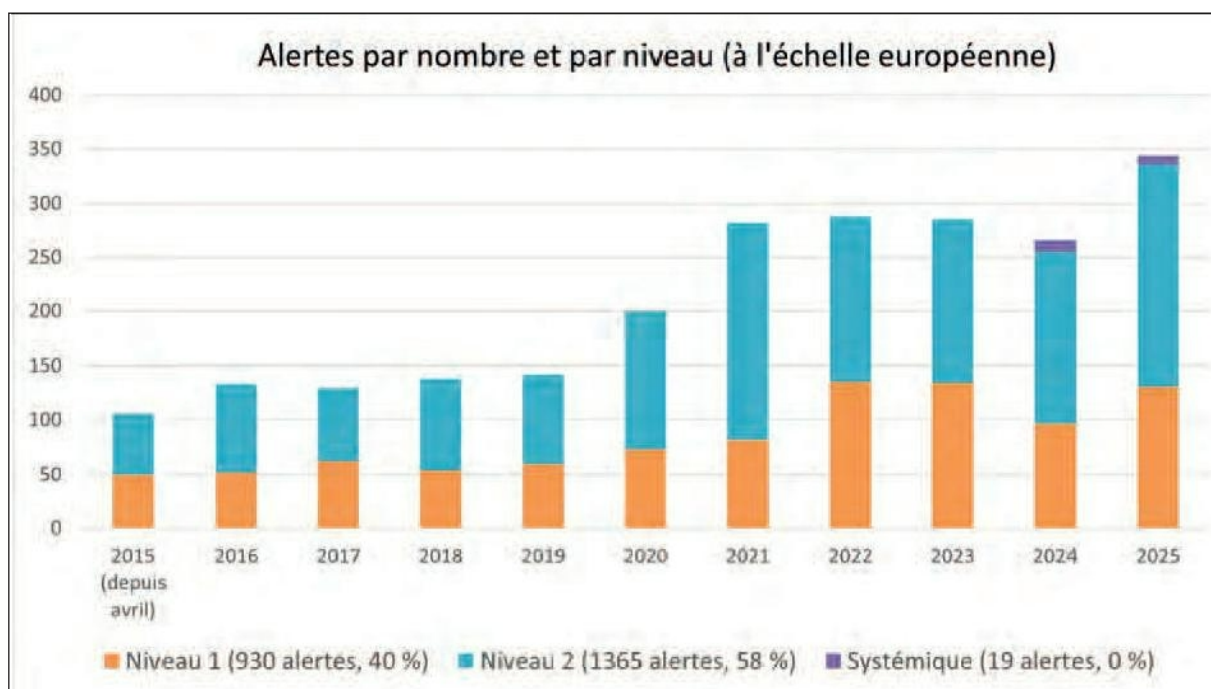
29. BBC (2025), "Crisis in journalism. The Impact of the US Government Funding Cuts on Global Media", <https://www.bbc.co.uk/mediaaction/press-release/journalism-in-crisis-report>

30. Kozlov, Piotr (2025), "Today We Celebrate: Kremlin and Russian Propaganda Rejoice as Trump Guts RFE/RL", *Moscow Times*, <https://www.themoscowtimes.com/2025/03/18/today-we-celebrate-kremlin-and-russian-propaganda-rejoice-as-trump-guts-rferl-voa-a88393>

31. Publication de la Commission des affaires étrangères du Sénat des États-Unis sur X (2025), <https://x.com/SFRCdems/status/1996272370248511809>

32. *Candid/Philanthropy News Digest* (2025), "USAID funding cuts put foreign, independent newsrooms in jeopardy", <https://philanthropynewsdigest.org/news/usa-id-funding-cuts-put-foreign-independent-newsrooms-in-jeopardy>

33. Services du gouvernement suédois (2025), "SEK 20 million in support to Radio Free Europe", <https://www.government.se/press-releases/2025/05/sek-20-million-in-support-to-radio-free-europe/>; "Netherlands supports Radio Free Europe with donation of €3 million", <https://www.broadbandtvnews.com/2025/06/04/netherlands-supports-radio-free-europe-with-donation-of-e3-million/>



Source : Plateforme du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes

Appropriation des médias

■ En Hongrie, des groupes médiatiques proches du gouvernement ont racheté les principaux organes de presse avant les élections législatives de 2026, qui s'annoncent particulièrement disputées. Cette acquisition vient renforcer un système déjà fortement centralisé, où le parti au pouvoir contrôle les agences de régulation, les médias de service public et les ressources publicitaires publiques.

■ Dans son ouvrage novateur intitulé « *The New Censorship* », Ayala Panievsky qualifie ces médias capturés d'« anti-médias ». « Si le journalisme vise idéalement à informer le public, à exercer un contrôle sur les puissants et à offrir un espace de débat public, les anti-médias visent à obscurcir et à dissimuler l'information, à diffuser de la désinformation et de la propagande, ainsi qu'à propager des discours de haine et des appels à la violence », écrit-elle.³⁴ Ces « anti-médias » ont contribué à l'érosion des normes qui sous-tendent les démocraties européennes.

■ La concentration croissante des médias exacerbe la vulnérabilité des journalistes. Les investissements dans des entreprises médiatiques par des groupes financiers et d'intérêts sans rapport avec le journalisme font souvent partie du processus d'appropriation des médias. Cette évolution souligne la nécessité cruciale de normes strictes en matière de transparence sur la propriété des médias, comme l'exige le règlement européen sur la liberté des médias.³⁵ Des cas de licenciements, tels que ceux survenus en Serbie,³⁶ en Italie³⁷ et en Suisse,³⁸ ont illustré les menaces qui pèsent sur l'indépendance des journalistes, non seulement en raison de pressions extérieures, mais également de la part de leur propre hiérarchie et de leurs propriétaires.

■ Les journalistes ont également dû faire face à la domination des plateformes et des réseaux sociaux de la *Big Tech*, ces géants du numérique aux relations politiques influentes qui continuent d'accaparer les ressources publicitaires et de détourner l'attention du public des médias. Rendant encore plus complexe la préservation de l'intégrité de l'information, les principales plateformes, ralliées à la croisade pour la « liberté d'expression » portée par l'administration de Donald Trump, sont revenues sur leurs engagements en matière de vérification des faits et de modération transparente des contenus, au risque d'inonder l'écosystème informationnel de fausses informations et de campagnes de désinformation amplifiées par l'intelligence artificielle.

34. Panievsky, Ayala (2025), « *The New Censorship. How The War on The Media Is Taking Us Down* », Footnote Press, Londres, p. 156.

35. Centre for Media Pluralism and Freedom (2024), « Ownership transparency obligations under Article 6 of the European Media Freedom Act: opportunities and challenges », <https://cmpf.eu.eu/ownership-transparency-obligations-under-article-6-of-the-european-media-freedom-act-opportunities-and-challenges/>

36. Alerte « Plusieurs journalistes licenciés après avoir exprimé leur soutien aux manifestations étudiantes », <https://go.coe.int/KdBof>

37. Alerte « Le journaliste Gabriele Nunziati remercié à la suite d'une question à une agente de l'UE sur Gaza », <https://go.coe.int/Du88i>

38. Alerte « Les deux journalistes de l'agence ProtestInfo licenciés en cours d'enquête », <https://go.coe.int/iHwhQ>

La domination de la Big Tech et l'affaiblissement des dispositifs de protection des plateformes compromettent l'intégrité de l'écosystème médiatique.

■ Pour protéger leur indépendance, les organes de presse auraient tout intérêt, selon le spécialiste des médias Mathias Felipe de Lima Santos, « à participer activement aux discussions politiques qui façonnent l'avenir des relations entre l'information et la technologie ». ³⁹

Les médias de service public dans le collimateur

■ Des médias de service public (MSP) forts, bien financés, indépendants et pluralistes sont considérés comme un élément essentiel d'un système médiatique démocratique. Leur robustesse est associée à une moindre polarisation, tandis que leur sous-financement tend à s'accompagner d'une polarisation accrue. En septembre 2025, les partenaires de la Plateforme ont publié une série d'alertes portant sur les menaces structurelles pesant sur les MSP dans six États membres du Conseil de l'Europe : l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Hongrie, la Slovaquie et la Türkiye. Ils ont également exprimé leur inquiétude face aux propositions de coupes budgétaires et de gels de financement touchant les MSP en Pologne, en Lituanie et en Suisse. Mais les menaces s'étendent au-delà de ces États, car dans de nombreux pays, des responsables politiques et des commentateurs cherchent à discréditer, marginaliser, priver de fonds ou privatiser les MSP.

■ Cette hostilité envers les MSP contredit une disposition clé du règlement européen sur la liberté des médias, qui exige des garanties contre toute ingérence politique dans leur gouvernance et impose un financement stable, adéquat et prévisible. L'objectif de ces attaques est le même : « éroder la confiance dans un pilier essentiel de l'information aux côtés de la presse indépendante (...). Leur objectif est d'étrangler les médias publics - dont beaucoup sont mondialement reconnus - ou de les placer sous leur contrôle », ⁴⁰ écrivent Quino Petit et Ignazio Fariza dans *El Pais*. Cette confrontation a été particulièrement rude dans certains pays où les MSP jouissent d'un haut niveau de confiance. En novembre, la controverse sur un montage trompeur du discours de Donald Trump avant l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021 a conduit à la démission des dirigeants de la BBC et à un procès de dix milliards de dollars intenté par Donald Trump. ⁴¹ En France, l'Assemblée nationale a initié une commission d'enquête sur « la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public », une initiative qualifiée par le journaliste français Denis Lafay comme « un pas de plus dans la délégitimation de l'audiovisuel public ». ⁴²

Une profession en grande difficulté

■ Ces stratégies tirent parti de la précarité économique dans laquelle se trouvent de nombreux organes de presse, ainsi que des conditions de travail difficiles (faibles salaires, stress au travail, santé mentale, ⁴³ chômage, harcèlement et violences en ligne comme hors ligne) auxquelles de nombreux journalistes, en particulier les indépendants, sont confrontés dans l'exercice de leur métier. Selon la dernière étude du *Media Pluralism Monitor*, ⁴⁴ seuls deux pays européens sur les 34 analysés offrent de bonnes conditions de travail aux journalistes. La situation est jugée si préoccupante qu'en décembre, pour la première fois de son histoire, le Comité économique et social européen, qui réunit employeurs, syndicats et représentants de la société civile, a adopté un rapport sur les conditions de travail des journalistes. ⁴⁵ Il a appelé la Commission européenne à proposer un ensemble ambitieux de mesures législatives et d'investissements pour garantir des emplois de qualité dans le secteur des médias.

39. Felipe de Lima Santos, Mathias (2024), "Big tech is painting itself as journalism's saviour. We should tread carefully", *The Conversation*, <https://theconversation.com/big-tech-is-painting-itself-as-journalisms-saviour-we-should-tread-carefully-236692>

40. Petit, Quino et Ignazio Fariza (2025), "The BBC is no exception : Far-right forces are targeting European public broadcasters", *El Pais*, <https://english.elpais.com/international/2025-12-09/the-bbc-is-no-exception-far-right-forces-are-targeting-european-public-broadcasters.html>

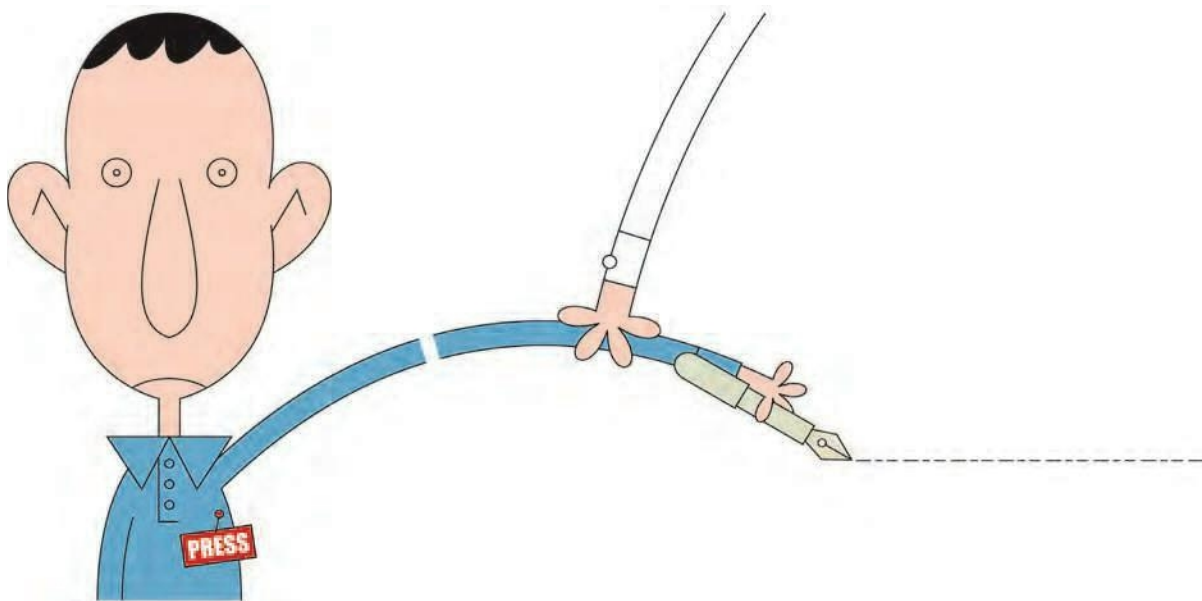
41. Nanji, Noor (2025), "BBC apologises to Trump over Panorama edit but refuses to pay compensation", BBC News, 14 novembre 2025, <https://www.bbc.com/news/articles/c874nw4g2zzo>

42. Lafay, Denis (2025) « L'instrumentalisation ne fait aucun doute : la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public mutera en tribunal », *Le Nouvel Obs*, <https://www.nouvelobs.com/opinions/20251125.OBS110087/l-instrumentalisation-ne-fait-aucun-doute-la-commission-d-enquete-parlementaire-sur-l-audiovisuel-public-mutera-en-tribunal.html>

43. Emma Thomasson, Emma (2025), "Stronger Minds, Stronger Media : Why protecting journalists' mental health is essential for journalism's future", *EFJ/The Self-Investigation*, 9 octobre 2025, https://europeanjournalists.org/wp-content/uploads/2025/10/SUJ_Stronger-Minds-Stronger-Media_10.2025-1_compressed-1.pdf

44. Centre for Media Pluralism and Media Freedom, <https://cmpf.eui.eu/projects-cmpf/media-pluralism-monitor/>

45. CESE (2025), « Les droits des journalistes et des professionnels des médias en matière de travail, en tant que garanties d'indépendance et d'information véridique », dans Opinions, <https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/les-droits-des-journalistes-et-des-professionnels-des-medias-en-matiere-de-travail-en-tant-que-garanties-dindependance>



Cristina (Portugal) / Cartooning for Peace

Un nouveau pacte démocratique pour l'Europe

■ Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne sont censés représenter et défendre un modèle démocratique fondé sur l'État de droit, les droits humains et la liberté de la presse. En tant que principale organisation de défense des droits humains du continent, le Conseil de l'Europe a affronté les vents contraires en annonçant le lancement du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe afin de réaffirmer ses valeurs fondamentales. En 2025, il a renforcé sa campagne « Les journalistes comptent », exhorté les États membres à adopter des initiatives en faveur de la sécurité de la presse et travaillé à la mise en œuvre de la recommandation anti-SLAPP de 2024. Son Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a continué de jouer son rôle clé dans l'élaboration de normes visant à soutenir la liberté d'expression, en ligne comme hors ligne. Plusieurs États membres du Conseil de l'Europe (l'Estonie, le Luxembourg, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Espagne, entre autres) ont également pris des mesures pour renforcer la sécurité des journalistes.

■ De même, la Commission européenne a confirmé sa détermination à faire de la liberté de la presse une priorité. Au cours de l'été, elle s'est engagée à augmenter considérablement son soutien financier aux projets de journalisme et de médias indépendants au cours du prochain cadre financier pluriannuel de sept ans (2028-2034).⁴⁶ En novembre, elle a annoncé la création du bouclier européen de la démocratie, qui vise à renforcer les institutions démocratiques, notamment en préservant l'intégrité de l'espace d'information, en renforçant les institutions démocratiques et la société civile et en soutenant des écosystèmes médiatiques résilients. Elle a également appelé ses États membres à mettre en œuvre efficacement l'EMFA et la directive anti-SLAPP.

L'Europe a réaffirmé son engagement en faveur de la liberté de la presse, mais c'est dans sa mise en œuvre que tout se joue.

Un test décisif pour l'Europe

■ Si les institutions européennes continuent de professer leur engagement, sauront-elles passer des paroles aux actes ? Certains soulignent les obstacles qui se profilent. « Le bouclier européen de la démocratie est une noble idée, mais sans épée », a fait remarquer le spécialiste des médias Peter Vandermeersch, avant de décrire ses dispositions comme « toutes d'excellentes idées, si elles pouvaient être mises en œuvre ».⁴⁷ Par ailleurs, l'UE aura-t-elle le courage de résister aux pressions de l'administration Trump ?

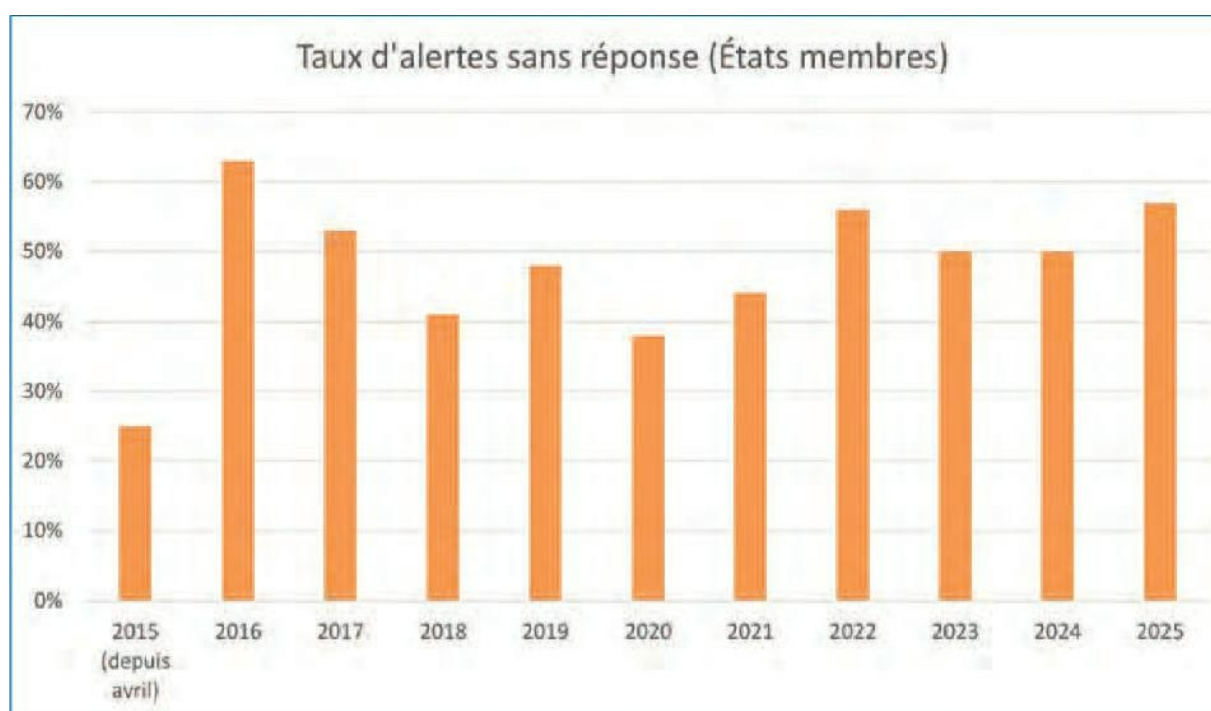
46. Journalism Funders Forum (2025), "The €3.2 Billion Proposal: How the EU Plans to Support Journalism", <https://journalismfundersforum.com/the-e3-2-billion-proposal-how-the-eu-plans-to-support-journalism/>

47. Vandermeersch, Peter (2025), "Press and Democracy", <https://pressanddemocracy.substack.com/>

■ Fin novembre, la commissaire européenne à la Concurrence, Teresa Ribera,⁴⁸ a accusé Washington de tenter de contraindre l'UE à assouplir sa réglementation sur les technologies. Après que la plateforme de réseaux sociaux X a été sanctionnée d'une amende par l'UE en décembre, Elon Musk, écrivent Adam Satariano et Kate Conger, «testait la détermination des régulateurs à appliquer les lois visant à améliorer la transparence et à empêcher la diffusion de contenus illicites. (...) Cette division laisse les autorités européennes dans l'incertitude quant à la manière dont elles doivent appliquer leurs lois, en particulier à l'encontre d'une entreprise qui dispose d'alliés puissants à la Maison Blanche».⁴⁹

■ Le Parti populaire européen (PPE), de centre-droit, ainsi que certains députés européens de Renew Europe et des Socialistes, alliés aux conservateurs nationaux et à l'extrême droite au Parlement européen, ont fait passer des réductions des règles de *reporting* environnemental pour les entreprises. De telles tactiques pourraient-elles être utilisées pour saper l'EMFA ou le DSA, des règlements conçus en partie pour lutter contre l'illibéralisme à la Orban et le libertarianisme de la *Big Tech* ?

■ En 2026, les partenaires de la Plateforme suivront de près les réponses des États membres aux alertes. À ce jour, moins de la moitié des alertes ont reçu une réponse, ce qui renforce les appels à un engagement accru des États afin de garantir des recours efficaces pour les personnes concernées.



Source : Plateforme pour la sécurité des journalistes du Conseil de l'Europe

Un engagement pour la liberté de la presse

■ Face à une stratégie transnationale et concertée visant ouvertement à subvertir, voire à enterrer la démocratie libérale, les journalistes sont de plus en plus mis au défi dans leur capacité à fournir une analyse équilibrée et éclairée de la situation, afin que les citoyens, comme l'exprime un essai publié dans *Foreign Affairs*, puissent éviter «le double danger de la complaisance et du fatalisme». «D'une part, sous-estimer la menace qui pèse sur la démocratie (...) favorise l'autoritarisme en encourageant l'inaction face aux abus de pouvoir systématiques. D'autre part, surestimer l'impact de l'autoritarisme (...) décourage les actions citoyennes nécessaires pour vaincre les autocrates dans les urnes.»⁵⁰ Les journalistes sont également amenés à s'interroger sur leur propre rôle : doivent-ils se contenter d'être les chroniqueurs du déclin de la démocratie au nom de la neutralité professionnelle ou être les pionniers d'un journalisme citoyen qui revendique ouvertement son engagement en faveur de la démocratie ?

48. Fortuna, Gerardo (2025), "Ribera lashes out at US 'blackmail'", *Politico Brussels Playbook*, <https://www.politico.eu/newsletter/brussels-playbook/ribera-lashes-out-at-us-blackmail/>

49. Satariano, Adam et Kate Conger (2025), "Elon Musk Taunts Europe and Tests Willingness to Enforce Online Laws", *The New York Times*, <https://www.nytimes.com/2025/12/12/technology/elon-musk-europe.html>

50. Levitsky, Stecen, Lucan A. Way et Daniel Zubblatt (2026), "What Can Reverse Democratic Decline?", *Foreign Affairs*, <https://www.foreignaffairs.com/united-states/american-authoritarianism-levitsky-way-zubblatt>

■ Les partenaires de la Plateforme ont toujours défendu les droits et libertés que les dirigeants autocratiques et les mouvements illibéraux tentent de restreindre. Ils défendent une doctrine du journalisme ancrée dans les valeurs, normes et principes de la Convention européenne des droits de l'homme et les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. Cet engagement est une question de principe, mais aussi une reconnaissance des intérêts essentiels des journalistes. « Si la démocratie est en danger, la liberté de la presse l'est aussi », a écrit Martin Baron, ancien rédacteur en chef du *Washington Post*, à l'occasion de la Journée mondiale de l'information 2025. « Une presse indépendante ne peut survivre sans démocratie, et il n'y a jamais eu de démocratie sans médias libres et indépendants ».⁵¹



Angelo Lopez (États-Unis) / Cartooning for Peace

51. Baron, Martin (2025), "Global lessons from a press in peril", World News Day, <https://worldnewsday.org/global-lessons-from-a-press-in-peril/>

Sécurité, pression et vulnérabilité des journalistes

Le journalisme dans l'ombre de la guerre de la Russie contre l'Ukraine

■ Alors que l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie entre dans sa cinquième année, les professionnels des médias continuent d'exercer leur métier sous une pression constante et sont confrontés à de graves menaces pour leur sécurité. Depuis le début de l'invasion, 21 professionnels des médias ont été tués alors qu'ils couvraient la guerre ou en raison de leur travail.

■ En 2025, quatre professionnels des médias, le photojournaliste français Antoni Lallican et les journalistes ukrainiens Olena Hramova, Yevhen Karmazin et Tetyana Kulyk, ont été tués lors de frappes de drones russes. Le 13 octobre 2025, une équipe du groupe de médias allemand *WELT*, composée du producteur local Ivan Zakharenko, du reporter Ibrahim Naber et de l'opérateur caméra indépendant Viktor Lysenko, a été attaquée par un drone russe dans la région de Dnipropetrovsk alors qu'elle réalisait un reportage sur une unité mobile ukrainienne de défense aérienne. Quatre autres alertes ont été publiées par la Plateforme concernant des journalistes qui ont été directement pris pour cible, certains ayant été gravement blessés. Au moins six journalistes ont été blessés après avoir été directement pris pour cible par les Russes en 2025.

■ À la suite de la mort de la journaliste ukrainienne Viktoria Roshchyna, la société civile ukrainienne et internationale a exprimé une inquiétude accrue quant à la sécurité des journalistes dans les régions d'Ukraine occupées par la Russie. Roshchyna avait traversé la frontière pour se rendre dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie afin de briser le blocus de l'information et d'enquêter sur le sort des « prisonniers fantômes », des Ukrainiens détenus illégalement par la Russie. Le site d'investigation *Forbidden Stories* a révélé que le corps de Roshchyna, qui a été restitué aux autorités ukrainiennes en février 2025, portait des traces de torture et qu'il lui manquait plusieurs organes, ce qui suggère une tentative de dissimulation de la cause du décès de la journaliste.⁵²

Au moins 26 journalistes ukrainiens sont toujours détenus par la Russie.

■ Au-delà des risques encourus par les professionnels des médias en première ligne, au moins 26 journalistes ukrainiens sont toujours détenus par la Russie.⁵³ Beaucoup sont originaires de Crimée, occupée par la Russie, appartiennent à la communauté tatare de Crimée et purgent de longues peines de prison sur la base de fausses accusations, notamment de « terrorisme », de « trahison » ou de « sabotage ». D'autres ont été arrêtés à la suite de l'occupation par la Russie des oblasts ukrainiens de Zaporijia et de Kherson.

■ Parmi eux figure un groupe de jeunes journalistes citoyens de Melitopol arrêtés en 2023 pour avoir prétendument préparé des actes terroristes : le 23 octobre 2025, Yana Suvorova, 21 ans, administratrice de la chaîne Telegram *Melitopol tse Ukraina*, a été condamnée par un tribunal russe à 14 ans de prison. Le 2 septembre 2025, Heorhiy Levchenko, journaliste pour *RIA-Melitopol*, a été condamné à 16 ans de prison, tandis que Vladyslav Hershon (également de la chaîne Telegram *Melitopol tse Ukraina*) a été condamné à 15 ans.⁵⁴

■ En 2025, l'Ukraine a pu libérer deux journalistes arbitrairement arrêtés et détenus en Russie : Dmytro Khyliuk et Mark Kaliush. Un troisième journaliste, Vladyslav Yesypenko, a été libéré après avoir purgé sa peine. Selon leurs témoignages, les professionnels et professionnelles des médias ukrainiens sont soumis à de mauvais traitements et à la torture.

52. "Russia's 'Ghost Detainees': The Investigation That Cost Viktoriia Roshchyna Her Life", *Forbidden Stories*, <https://forbiddenstories.org/russia-detainees-investigation-viktorii-roshchyna/>

53. Voir <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions>

54. Alerte « Les journalistes ukrainiens Heorhiy Levchenko et Anatasiya Glukhovska portés disparus depuis leur arrestation russe », <https://go.coe.int/o6W8d>

■ Le 9 juillet 2025, la Cour européenne des droits de l'homme a déclaré la Russie responsable de violations généralisées des droits humains commises dans le cadre du conflit en Ukraine. La Grande Chambre a estimé à l'unanimité qu'entre le 11 mai 2014, date à laquelle le conflit a éclaté dans les régions de Donetsk et de Louhansk à la suite de l'arrivée de groupes armés pro-russes, et le 16 septembre 2022, date à laquelle la Russie a cessé d'être partie à la Convention, des violations systématiques de plusieurs dispositions de celle-ci ont été commises, notamment en raison des lois de censure adoptées en temps de guerre, utilisées pour arrêter des journalistes.⁵⁵

■ Les lois russes de censure en temps de guerre, qui criminalisent le fait de « discréditer » les forces armées russes et de diffuser de « fausses informations », restent parmi les instruments les plus puissants pour réduire les journalistes au silence et entraver la couverture médiatique de la guerre en Ukraine. À la fin de l'année 2025, au moins 13 journalistes purgeaient des peines de prison en vertu de ces articles, tandis que 36 autres purgeaient des peines pour des crimes liés au « terrorisme » et à l'« extrémisme », ainsi que pour « haute trahison ». Les autorités russes ont également intensifié leur répression à l'encontre des professionnels des médias en exil qui ont fui le pays après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine.

Risques pour les journalistes couvrant les manifestations

■ La violence, le harcèlement et l'intimidation à l'encontre des journalistes couvrant les manifestations ont été largement documentés dans toute la région du Conseil de l'Europe. Les manifestations de rue – contre la guerre à Gaza, la crise climatique, la corruption, les élections contestées ou les atteintes à l'État de droit – ont représenté des défis importants pour les reporters. En 2025, des alertes liées à des agressions lors de manifestations ont été enregistrées dans au moins un quart des États couverts par la Plateforme. En 2025, la Plateforme a enregistré les niveaux les plus élevés d'agressions physiques contre des journalistes lors de manifestations en Géorgie, en Serbie et en Türkiye.

■ Après que le gouvernement turc a interdit les rassemblements publics à la suite de l'arrestation d'Ekrem İmamoğlu, maire d'Istanbul et candidat à la présidence, au moins 12 journalistes⁵⁶ ont été agressés physiquement par la police entre le 21 et le 23 mars 2025, tandis que le 24 mars, au moins 11 journalistes⁵⁷ ont été arrêtés lors de perquisitions menées à l'aube à leur domicile. Les autorités turques ont arrêté et interrogé les journalistes İsmail Saymaz⁵⁸ et Cengiz Oğlağlı⁵⁹ pour leurs reportages sur les manifestations de 2012 et 2013, alors que ces événements remontent à plus de dix ans.

■ En février, en Géorgie, des journalistes, dont Dea Mamiseishvili, Diana Chirgadze, George Pataria, Vakho Kareli et Nata Uridia, ont été agressés par la police, qui a également tenté d'entraver leur accès et d'endommager leur matériel afin de les empêcher de faire leur travail. Ces incidents ne se sont pas limités aux simples agents : un directeur adjoint du département de police supervisant les forces anti-émeutes aurait saisi le téléphone de la journaliste de *TV Pirveli* Khatia Samkharadze.⁶⁰ Des alertes similaires ont été publiées tout au long de l'année, notamment en septembre⁶¹ et en octobre.⁶² En septembre, la rédactrice en chef de *Publika* a été agressée par un membre du parti au pouvoir.⁶³

Les journalistes en Serbie ont été victimes d'agressions répétées de la part de la police et des partisans du parti au pouvoir lors de manifestations.

55. Bureau du Conseil de l'Europe en Ukraine (2025), "The ECHR holds Russia accountable for widespread abuses of human rights arising from the conflict in Ukraine since 2014, including the downing of flight MH17", <https://www.coe.int/en/web/kyiv/-/the-echr-holds-russia-accountable-for-widespread-abuses-of-human-rights-arising-from-the-conflict-in-ukraine-since-2014-including-the-downing-of-flight-mh17>

56. Alerte « Au moins 12 journalistes agressés physiquement par la police alors qu'ils couvraient des manifestations », <https://go.coe.int/fanQO>

57. Alerte « Au moins onze journalistes détenus pour avoir couvert les manifestations contre l'arrestation du maire d'Istanbul », <https://go.coe.int/ZDNWG>

58. Alerte « Le journaliste turc İsmail Saymaz assigné à résidence pour sa couverture des manifestations du parc Gezi en 2013 », <https://go.coe.int/cq0P9>

59. Alerte « L'ancien journaliste de DIHA, Cengiz Oğlağlı, placé en détention pour la couverture d'une manifestation », <https://go.coe.int/UEKeG>

60. Alerte « La police agresse, entrave et harcèle des journalistes géorgiens couvrant la reprise des manifestations », <https://go.coe.int/UEKeG>

61. Alerte « Des partisans de Rêve géorgien agressent des journalistes et entravent leur travail », <https://go.coe.int/ec11A>

62. Alerte « Agressions contre des journalistes couvrant des manifestations à Tbilissi le jour des élections », <https://go.coe.int/HnJZ9>

63. Alerte « Des partisans de Rêve géorgien agressent des journalistes et entravent leur travail », <https://go.coe.int/ec11A>

■ En Serbie, des journalistes ont été agressés par des policiers et des partisans du parti au pouvoir lors des manifestations qui ont suivi l'effondrement meurtrier de la toiture de la gare de Novi Sad en novembre 2024. En mars 2025, le journaliste Sasa Dragojlo, membre du *BIRN*, a été agressé lors d'une manifestation par un partisan du parti au pouvoir.⁶⁴ Le 28 juin 2025, plusieurs journalistes⁶⁵ couvrant une manifestation à Belgrade ont été agressés par des policiers, alors qu'ils étaient identifiables en tant que membres de la presse. En raison de l'ampleur sans précédent des risques physiques encourus par les journalistes, le syndicat indépendant des journalistes a pris l'initiative de distribuer des équipements de sécurité.⁶⁶

■ Des agressions contre des journalistes couvrant des manifestations ont également été signalées en Belgique,⁶⁷ en Bulgarie,⁶⁸ en Croatie,⁶⁹ à Chypre,⁷⁰ en France,⁷¹ en Grèce⁷² et en Roumanie.⁷³

■ Les États membres ont multiplié les mesures visant à empêcher les journalistes internationaux de couvrir les manifestations. Les autorités géorgiennes ont refusé l'entrée sur leur territoire au journaliste italien Giacomo Ferrara et au photojournaliste indépendant suisse Gregor Sommer après que ceux-ci ont refusé de payer des amendes pour avoir prétendument « bloqué la voirie » lors de précédentes manifestations.⁷⁴ De même, des journalistes de POP TV, RTL et *Slobodna Dalmacija* ont été arrêtés à la frontière serbe avant de se voir refuser l'entrée dans le pays.⁷⁵

■ Les journalistes qui prennent la défense de leurs collègues peuvent également s'attirer les foudres des autorités. En Géorgie, le journaliste Vasil Ivanov-Chikovani, présentateur de *Moambe*, la principale émission d'information de la chaîne publique géorgienne (GPB), a été suspendu puis licencié en avril 2025.⁷⁶ Après avoir exprimé sa solidarité avec sa collègue emprisonnée Mzia Amaglobeli, il avait dénoncé l'absence de mise en cause de la responsabilité de la police pour son « usage excessif de la force à l'encontre des journalistes ». Des menaces similaires ont été signalées en Serbie, où des journalistes ont été licenciés après avoir manifesté leur solidarité avec des manifestants.⁷⁷

■ Les gouvernements doivent garantir que les journalistes puissent couvrir les manifestations en toute sécurité grâce à des protocoles de protection clairs, des forces de police correctement formées et des enquêtes indépendantes sur toutes les attaques, quel qu'en soit l'auteur. Ces mesures doivent être élaborées en collaboration avec les journalistes et les organisations de médias afin d'en garantir la crédibilité et l'efficacité. Le Conseil de l'Europe doit passer des normes à la mise en œuvre, en renforçant le respect de la recommandation CM/Rec(2016)4 sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, en soutenant des programmes de sécurité spécifiques et en assurant un suivi actif des affaires impliquant des menaces ou des violences à l'encontre de journalistes.

Détentions, arrestations et poursuites pénales

■ En 2025, la Plateforme a enregistré 65 nouvelles alertes liées à la détention de journalistes à travers l'Europe. À la fin de l'année 2025, 148 journalistes étaient enregistrés en détention dans les pays européens suivants: Russie (58, y compris les journalistes détenus par les autorités russes dans les territoires occupés de l'Ukraine), Azerbaïdjan (36), Bélarus (27), Türkiye (24), Arménie (2) et Géorgie (1). (Voir le tableau des journalistes en autres acteurs de médias en détention à la fin de cette section)

64. Alerte « Le journaliste Sasa Dragojlo, membre du BIRN, agressé alors qu'il couvrait une manifestation à Belgrade », <https://go.coe.int/NRU4o>

65. Alerte « Des policiers agressent et blessent des journalistes couvrant une manifestation à Belgrade », <https://go.coe.int/jSknN>

66. Alerte « Campagne de diffamation contre l'Association des journalistes indépendants de Serbie », <https://go.coe.int/jUNEN>

67. Alerte « La journaliste indépendante Erika di Benedetto agressée par des policiers alors qu'elle couvrait une manifestation », <https://go.coe.int/O6BvE>

68. Alerte « Une équipe de NOVA TV agressée en reportage depuis une manifestation à Sopot », <https://go.coe.int/MFKKU>

69. Alerte « La journaliste de Faktograf Melita Vrsaljko agressée en reportage depuis un événement local », <https://go.coe.int/ejdF9>

70. Alerte « Bisan Ibrahim, journaliste de Dialogos en reportage depuis une manifestation, victime de violences policières », <https://go.coe.int/3yy88>

71. Alerte « Plusieurs journalistes couvrant des manifestations nationales entravés par les forces de l'ordre », <https://go.coe.int/QDHqZ>

72. Alerte « Des reporters et des photojournalistes agressés et entravés en reportage depuis des manifestations », <https://go.coe.int/SUwRr>

73. Alerte « Un opérateur caméra de la chaîne B1TV agressé, une journaliste de Digi24 menacée et harcelée par des manifestants », <https://go.coe.int/noxbN>

74. Alerte « Le journaliste italien Giacomo Ferrara et le photojournaliste suisse Gregor Sommer refusés d'entrée en Géorgie », <https://go.coe.int/ZVZmp>

75. Alerte « Des journalistes couvrant des manifestations se voient refuser l'entrée en Serbie », <https://go.coe.int/XW00L>

76. Alerte « Le présentateur de journal télévisé Vasil Ivanov-Chikovani suspendu après avoir dénoncé l'influence politique au sein du Radiodiffuseur public géorgien », <https://go.coe.int/zkKNH>

77. Alerte « Plusieurs journalistes licenciés après avoir exprimé leur soutien aux manifestations étudiantes », <https://go.coe.int/KdBof>

Les détentions de journalistes en Europe sont restées concentrées dans quelques pays, avec 65 nouveaux cas enregistrés en 2025.

■ Ces chiffres reflètent non seulement l'ampleur de la répression dans un petit nombre de pays, mais aussi le recours systématique à la privation de liberté comme outil de contrôle des médias. Les arrestations, les placements en détention provisoire et les poursuites pénales sont de plus en plus utilisées pour museler les voix critiques, dissuader la couverture des manifestations et des événements publics majeurs et épuiser les journalistes et les rédactions par une pression judiciaire prolongée. Dans de nombreux cas, les poursuites s'appuient sur des chefs d'accusation formulés de manière large, telles que le terrorisme, l'extrémisme, la sécurité nationale ou l'ordre public, qui laissent aux autorités une grande marge d'appréciation et limitent le contrôle judiciaire.

■ Les autorités turques ont arrêté et détenu au moins 24 journalistes et professionnels des médias au cours de l'année, beaucoup étant poursuivis pour « terrorisme ». Le journaliste suédois Joakim Medin a été arrêté à son arrivée à l'aéroport d'Istanbul le 27 mars 2025 et emprisonné le lendemain.⁷⁸ Medin s'était rendu en Türkiye pour couvrir les manifestations contre l'arrestation d'Ekrem İmamoğlu, maire d'Istanbul et candidat à la présidence. Quelques jours plus tard, le 30 mars 2025, le journaliste a été transféré à la prison de haute sécurité de Marmara, à Silivri, dans la banlieue d'Istanbul. Il a été accusé d'« appartenance à une organisation terroriste armée », d'« insulte au président » et de « diffusion de propagande terroriste ».⁷⁹ Après avoir été condamné à onze mois et sept jours de prison, Medin a été libéré dans l'attente de son procès le 16 mai 2025 et s'est rendu en Suède le jour même.

■ En 2025, la Plateforme a enregistré cinq autres alertes liées à la détention de journalistes qui couvraient des manifestations. L'une des alertes concerne Can Öztürk, un reporter de T24 arrêté en reportage depuis une manifestation étudiante à l'université Boğaziçi d'Istanbul.⁸⁰ L'incident faisait suite à la perquisition menée précédemment au domicile d'İsmail Saymaz, journaliste indépendant et commentateur de télévision.

■ En Géorgie, Guram Murvanidze, opérateur caméra et photographe pour le média *Batumelebi*, a été arrêté pour des motifs administratifs à Batoumi.⁸¹ Il couvrait les manifestations et les troubles sociaux. Murvanidze a ensuite été transféré au centre de détention de Poti et une enquête a été ouverte sur des soupçons de « troubles mineurs à l'ordre public » et de « refus d'obtempérer à un ordre de police légal ».

■ En janvier 2025, Mzia Amaglobeli, journaliste et cofondatrice des médias indépendants *Batumelebi* et *Netgazeti*, a été arrêtée.⁸² Le 6 août 2025, le Tribunal municipal de Batoumi a déclaré Amaglobeli coupable de « refus d'obtempérer, menace ou recours à la violence contre un agent des forces de l'ordre » et l'a condamnée à deux ans de prison. Le verdict a été confirmé par la Cour d'appel de Koutaïssi le 18 novembre 2025. Amaglobeli est la première femme journaliste à être emprisonnée en Géorgie depuis l'indépendance du pays en 1991. (Voir l'encadré sur Mzia Amaglobeli dans la section sur la Géorgie)

■ À la fin de l'année 2025, l'Arménie a été mentionnée pour la première fois de l'année sur la Plateforme pour la détention de journalistes ou d'autres acteurs des médias, à la suite du placement en détention provisoire des podcasteurs Vazgen Saghatelian et Narek Samsonyan pour hooliganisme.⁸³

78. Alerte « Le journaliste suédois Joakim Medin détenu pour terrorisme », <https://go.coe.int/wXFRk>

79. RSF (2025), « Qui est Joakim Medin, le journaliste suédois qui risque plus de 27 ans de prison en Turquie? », <https://rsf.org/fr/qui-est-joakim-medin-le-journaliste-su%C3%A9dois-qui-risque-plus-de-27-ans-de-prison-en-turquie>

80. Alerte « Le journaliste Can Öztürk arrêté alors qu'il couvrait une manifestation étudiante », <https://go.coe.int/lxdUo>

81. Alerte « Guram Murvanidze, opérateur caméra de Batumelebi, arrêté et poursuivi administrativement », <https://go.coe.int/4efx9>

82. Alerte « La fondatrice et directrice de Batumelebi, Mzia Amaglobeli, arrêtée et poursuivie pénalement », <https://go.coe.int/AinZE>

83. Alerte « Des podcasteurs arrêtés pour hooliganisme ; un journaliste brièvement détenu ; saisie du matériel d'Antifake.am », <https://go.coe.int/GY41V>



Mate (Argentina) / Cartooning for Peace

■ Au Bélarus, la détention est devenue un élément du cycle de répression plutôt qu'une mesure exceptionnelle. La libération de certains journalistes en 2025 n'a pas marqué un assouplissement de la politique, mais plutôt un système de « porte tournante » dans laquelle les nouvelles arrestations ont compensé les libérations, maintenant ainsi un niveau global de répression élevé. Les détentions provisoires prolongées, les arrestations répétées ou la menace de nouvelles poursuites ont créé des conditions dans lesquelles les journalistes sont *de facto* écartés de la vie publique, même lorsqu'ils ne sont pas formellement emprisonnés. Considérées dans leur ensemble, ces pratiques témoignent d'une stratégie délibérée visant à normaliser la détention comme moyen de censure, avec des conséquences durables pour la liberté de la presse et le débat public.

Une stratégie d'arrestations fondée sur un système de porte tournante a institutionnalisé la détention des journalistes au Bélarus.

■ Cinq nouvelles alertes concernant des détentions au Bélarus ont été publiées en 2025. Bon nombre d'entre elles concernaient des poursuites pour « extrémisme », une étiquette fréquemment utilisée par les autorités bélarusses pour discréditer et attaquer les médias indépendants. On peut citer l'exemple de Kiryl Pazniak, détenu début septembre en raison de ses liens avec une chaîne YouTube « extrémiste » interdite, *Platforma 375*.⁸⁴ Pazniak a animé des débats entre partisans du gouvernement et de l'opposition sur *Platforma 375* jusqu'en 2022. Pazniak fait l'objet de poursuites pour « extrémisme » et a été placé en détention provisoire.

■ En Russie, le régime a continué tout au long de l'année à réprimer le journalisme indépendant et à museler les voix dissidentes. Plusieurs nouveaux cas ont été ajoutés à la Plateforme en 2025, concernant des poursuites pour « discrédit des forces armées russe », « diffusion de fausses informations », « incitation à l'extrémisme » et « justification du terrorisme ».

■ Le 20 mars 2025, Sasha Alexandrova, une éminente journaliste indépendante, a été arrêtée par le Service fédéral de sécurité russe (FSB) et placée en détention provisoire par un tribunal de Yakoutsk.⁸⁵ Elle fait l'objet de multiples poursuites, notamment « incitation au terrorisme », « justification d'actes terroristes » et « diffusion de propagande terroriste ».

84. Alerte « Le journaliste bélarusse Kiryl Pazniak arrêté pour extrémisme », <https://go.coe.int/CuzBS>

85. Alerte « La journaliste Sasha Alexandrova arrêtée pour « propagande terroriste » », <https://go.coe.int/KycUr>

■ Dans une autre affaire, Ekaterina Barabash, critique de cinéma pour le média *Republic*, a été arrêtée et poursuivie pour avoir prétendument diffusé « des informations sciemment fausses » sur les forces armées russes.⁸⁶ Qualifiée d' « agent étranger » et assignée à résidence, elle a retiré son bracelet électronique et a fui la Russie par des voies clandestines. Son exfiltration a été coordonnée par Reporters sans frontières, qui a annoncé son arrivée en France en mai 2025.

■ L'Azerbaïdjan est désormais le premier pays emprisonnant le plus de journalistes parmi les États membres du Conseil de l'Europe, et le deuxième en Europe, après la Russie, avec 36 journalistes derrière les barreaux à la fin de l'année 2025. Farid Ismayilov, du média indépendant *Toplum TV*, est détenu depuis janvier 2025 pour contrebande de devises, en lien avec un financement présumé de donateurs occidentaux.⁸⁷ En février, trois autres journalistes, Shamshad Agha,⁸⁸ Nurlan Gahramanli et Fatima Mövlamli,⁸⁹ ont été arrêtés pour des motifs similaires. En mai, la célèbre journaliste indépendante Ulviyya Guliyeva (Ulviyya Ali) a été arrêtée,⁹⁰ à la suite de l'arrestation en décembre 2024 de six journalistes affiliés à *Meydan TV*. Ahmad Mammadli, fondateur de *Yoldash Media*, est également détenu depuis mai 2025 pour hooliganisme et agression, des accusations largement considérées comme fabriquées.⁹¹

■ Les chiffres relatifs aux détentions enregistrées en 2025 mettent en évidence les limites de l'adhésion volontaire en l'absence de pression continue. Dans les États où la détention est délibérément utilisée pour réprimer le journalisme, il est nécessaire de renforcer le contrôle du Conseil de l'Europe, le suivi politique et les mécanismes de responsabilité afin de garantir le respect de la Convention européenne des droits de l'homme.

86. Alerte « La journaliste de Republic Ekaterina Barabash assignée à résidence dans le cadre de poursuites en diffusion de 'fausses informations' », <https://go.coe.int/853d5>

87. Alerte « Les locaux de la chaîne Toplum TV à Bakou perquisitionnés, les journalistes poursuivis pour contrebande », <https://go.coe.int/D3vfY>

88. Alerte « Shamshad Agha, rédacteur en chef d'Arqument.az, arrêté à Bakou », <https://go.coe.int/GOB7y>

89. Alerte « Au moins six journalistes et travailleurs des médias détenus pour contrebande de devises », <https://go.coe.int/ci96G>

90. Alerte « Deux journalistes indépendants, Ulviyya Ali et Ahmad Mammadli, arrêtés en Azerbaïdjan », <https://go.coe.int/PO5MI>

91. Ibid

Tableau. Journalistes et autres acteurs des médias en détention en Europe

(148 journalistes et autres acteurs des médias en détention)⁹²

États membres du Conseil de l'Europe (89)

Arménie (2)

Narek Samsonyan
Vazgen Saghatelyan

Azerbaïdjan (36)

Ahmad Mammadli
Akhmad Mukhtar
Akif Gurbanov
Alasgar Mammadli
Ali Zeynal
Arshad Ibrahimov
Aslan Gurbanov
Aynur Elgunesh
Aysel Umudova
Aytaj Ahmadova
Bahruz Samadov
Elnara Gasimova

Farid Ismayilov
Farid Mehralizada
Fatima Mövlamli
Hafiz Babali
Ibrahim Humbatov
Ilkin Amrahov
Imran Aliyev
Khayala Aghayeva
Mahammad Kekalov
Musfiq Cabbar
Nargiz Absalamova
Natig Javadli

Nurlan Gahramanli
Osman Narimanoglu Rzayev
Polad Aslanov
Ramil Babayev
Ramin Jabrayilzade
Rashad Ramazanov
Sevinc Vaqifqizi
Shamshad Agha
Teymur Kerimov
Ulvi Hasanli
Ulviyya Ali
Vugar Mammadov

Géorgie (1)

Mzia Amaglobeli

Türkiye (24)

Ahmet Metin Sekizkardeş
Ali Ahmet Böken
Ali Barış Kurt
Ali Ünal
Can Taşkın
Cengiz Oğlağı
Cihan Berk
Doğan Pehlivan

Emin Aydın
Enver Aysever
Erdal Süsem
Erol Zavar
Gültekin Avcı
Hatice Duman
Hidayet Karaca
Mehmet Baransu

Mehmet Kamış
Merdan Yanardağ
Murat Çapan
Mustafa Gök
Mutlu Çölgeçen
Şeref Yılmaz
Ufuk Şanlı
Ziya Ataman

92. Détentions au 31 décembre 2025. La liste mise à jour est disponible sur la Plateforme <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions>

Ukraine (territoires temporairement occupés par la Russie (26))

Amet Suleymanov	Maksym Rupchov	Server Mustafayev
Anastasiya Glukhovska	Marlen Asanov	Seyran Saliev
Asan Akhtemov	Oleksandr Malyshev	Timur Ibragimov
Aziz Azizov	Osman Arifmemetov	Vilen Temeryanov
Ernes Ametov	Remzi Bekirov	Vladyslav Hershon
Hennadiy Osmak	Ruslan Suleymanov	Yana Suvorova
Heorhiy Levchenko	Rustem Osmanov	Yevhenii Ilchenko
Iryna Danilovich	Rustem Sheikhaliev	Zhanna Kyselova
Iryna Levchenko	Serhiy Tsyhipa	

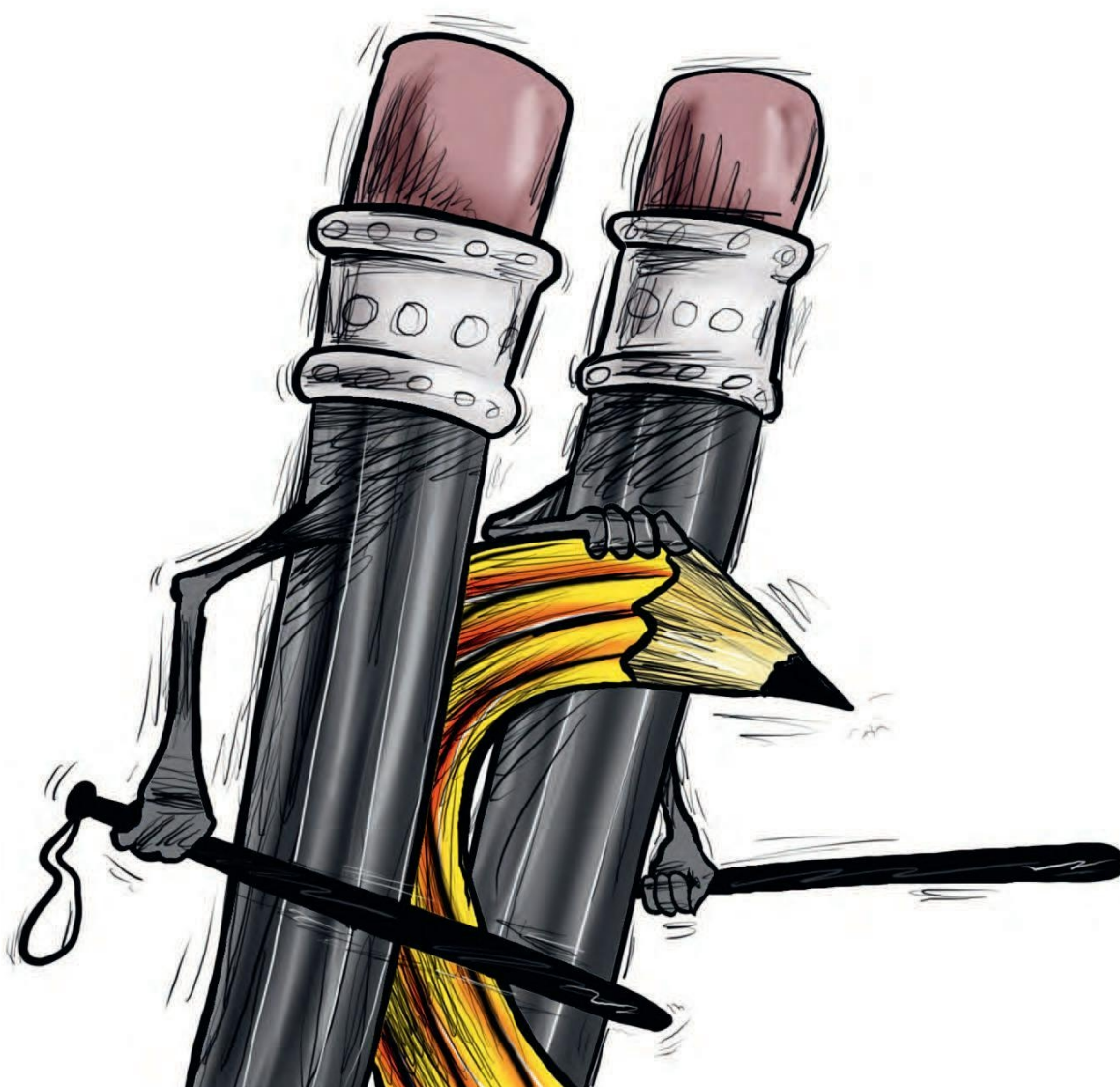
Autres pays et régions d'Europe (59)

Bélarus (27)

Aleh Khamenka	Anton Kazelski	Pavel Dabravolski
Aleh Supruniuk	Daniil Palianski	Siarhei Chabotska
Ales Lyubyanichuk	Dzianis Ivashyn	Siarhei Satsuk
Ales Marchanka	Dzmitry Navazhylau	Uladzimir Yanukevich
Ales Sabaleuski	Ihar Ilyash	non divulgué
Aliaksandr Ignatsiuk	Katsiaryna Andreeva	non divulgué
Andrei Aliaksandrau	Kiryl Pazniak	Valerija Kastsiuhova
Andrei Famin	Lyudmila Chekina	Volha Radzivonava
Andrzej Poczobut	Palina Pitkevich	Yauhen Hlushkou

Russie (32)

Abdulumumin Gadzhiev	Igor Kuznetsov	Ruslan Ouchakov
Aleksandr Dorogov	Ivan Safronov	Sasha Alexandrova
Aleksandra Bayazitova	Konstantin Gabov	Sergey Karelin
Aleksei Slobodenyuk	Konstantin Smirnov	Sergey Kornilevsky
Alexander Nozdrinov	Maria Ponomarenko	Sergey Mikhaylov
Anna Bazhoutova	Mikhail Afanasyev	Svetlana Khustik
Antonina Favorskaya	Nika Novak	Vadim Kharchenko
Artem Kriger	Olga Komleva	Vladislav Malushenko
Daniel Kholodny	Parvinakhan Abuzarova	Yan Katelevskiy
Dmitry Ivanov	Rafael Mamedov	Yevgeny Moskvina
Eduard Shmonin	Roman Ivanov	



هاني عباس

Hani Abbas

Hani Abbas (Palestine) / Cartooning for Peace

Cas d'impunité publiés sur la Plateforme concernant le meurtre de journalistes

Jarosław ZIĘTARA – Pologne - 1992
Slavko ĆURUVIJA – Serbie - 1999
Giorgos KARAIVAZ – Grèce - 2021
Ján KUCIAK – République slovaque – 2018
Jamal KHASHOGGI – Consulat d'Arabie saoudite en Türkiye – 2018
Daphne CARUANA GALIZIA – Malte – 2017
Saaed KARIMIAN – Türkiye – 2017
Pavel SHEREMET – Ukraine – 2016
Rohat AKTAŞ – Türkiye – 2016
Naji JERF – Türkiye – 2015
Timur KUASHEV – Russie – 2014
Andrea ROCCELLI et Andrei MIRONOV – Ukraine – 2014
Oleksandr KUCHYNSK – Ukraine – 2014
Mikhail BEKTOV – Russie – 2013
Akhmednabi AKHMEDNABIYEV – Russie – 2013
Nikolai POTAPOV – Russie – 2013
Rafiq TAGI – Azerbaïdjan – 2011
Gadzhimurad KAMALOV – Russie – 2011
Sokratis GIOLIAS – Grèce – 2010
Aleh BYABENIN – Bélarus – 2010
Pavol RÝPAL – République slovaque – 2008
Hrant DINK – Türkiye – 2007
Anna POLITKOVSKAYA – Russie – 2006
Elmar HUSEYNOV – Azerbaïdjan – 2005
Dusko JOVANOVIĆ – Monténégro – 2004
Yuri SHCHEKOCHIKHIN – Russie – 2003
Milan PANTIĆ – Serbie – 2001
Martin O'HAGAN – Royaume-Uni – 2001
Georgiy GONGADZE – Ukraine – 2000
Kutlu ADALI – Chypre - 1996
Dada VUJASINOVIĆ – Serbie – 1994
Uğur MUMCU – Türkiye – 1993

Impunité pour les meurtres, enlèvements et disparitions de journalistes au Kosovo* entre 1998 et 2005 :

Senol ALIT (1999), Bardhyl AJETI (2005), Ismail BĚRBATOVCI (1998), Vladimir DOBRIČIĆ (1998), Gabriel GRÜNER (1999), Bekim KASTRATI (2001), Volker KRÄMER (1999), Xhemajl MUSTAFA (2000), Shefki POPOVA (2000), Marian MELONAŠI (2000), Momir STOKUĆA (1999), Krist GEGAJ (1999), Aleksandar SIMOVIĆ (1999), Ljubomir KNEŽEVIĆ (1999), Enver MALOKU (1999), Afrim MALIQI (1998), Nebojša RADOŠEVIĆ (1998), Duro SLAVUJ et Ranko PERENIĆ (1998)

* Toute référence au Kosovo dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Menaces pesant sur les femmes journalistes

■ Les journalistes sont régulièrement pris pour cible, mais les femmes journalistes sont confrontées à des risques accrus liés à la fois à leur travail et à leur genre. Pour la première fois, ce rapport comporte une section spécifique consacrée à la situation des femmes journalistes, dans le but d'encourager la mise en place de mesures de sécurité. La nature des menaces auxquelles sont confrontées les femmes journalistes mérite une attention particulière et une réponse spécifique de la part des États membres du Conseil de l'Europe.

■ Des études récentes convergent pour montrer que les femmes journalistes sont régulièrement exposées à des violences fondées sur le genre, notamment des menaces de viol, des insultes misogynes, la stigmatisation, le harcèlement et des menaces de mort.⁹³ De telles attaques peuvent conduire à l'autocensure ou au retrait de la sphère publique, réduisant ainsi la présence des voix féminines dans un environnement médiatique déjà dominé par les hommes. Si cette dimension a été reconnue dans plusieurs instruments du Conseil de l'Europe, elle n'a été que partiellement prise en compte dans les travaux récents du Comité des ministres.⁹⁴

■ Bien que les données soient limitées, compte tenu de la sous-représentation des femmes dans les médias et des obstacles au signalement des violences fondées sur le genre, les alertes de 2025 suggèrent que les femmes journalistes ont été nettement plus ciblées par des formes de violences verbales. L'analyse des alertes montre également que les femmes journalistes ont été confrontées à des formes spécifiques de menaces, d'entrave et d'agressions, tant de la part de particuliers que des forces de l'ordre dans le cadre de la couverture d'événements publics.

■ En Türkiye, les journalistes Ebru Çelik et Deniz Güngör, du journal *BirGün*, et Egemen İsar, du journal *Nefes Gazetesi*, ont été agressées physiquement le 23 mars 2025 par la police dans le quartier de Saraçhane à Istanbul, alors qu'elles couvraient les manifestations qui ont éclaté à la suite de l'arrestation du maire d'Istanbul et candidat à la présidence Ekrem İmamoğlu. Les deux femmes journalistes ont été traitées de manière particulièrement dégradante et violente. Çelik a été aspergée de gaz lacrymogène à bout portant, puis frappée à terre à coups de pied par des policiers. Elle est tombée à terre et son masque à gaz lui a été retiré par la police. Elle a ensuite été aspergée de gaz lacrymogène au visage. Çelik, qui a été contrainte de se réfugier dans un hôtel, aurait présenté des marques de coups sur le visage et le corps. Güngör a également été frappée à coups de pied par la police, aspergée de gaz lacrymogène et visée avec des balles en caoutchouc, bien qu'elle ait répété à plusieurs reprises aux policiers qu'elle était journaliste.⁹⁵

■ En Géorgie, les femmes journalistes signalent de plus en plus fréquemment des violences physiques et psychologiques fondées sur le genre de la part de la police lorsqu'elles couvrent des manifestations.⁹⁶

■ Les femmes journalistes sont également victimes de manière disproportionnée de violences en ligne et de « doxxing ». En Serbie, le 26 juillet 2025, Kristina Demeter Filipčev, rédactrice en chef et journaliste du portail d'information en ligne *Bečejski mozaik*, a été victime d'insultes et de menaces, notamment de menaces de viol et d'insultes sexistes, publiés en tant que commentaires d'une publication annonçant une minute de silence en mémoire de chaque victime de l'effondrement meurtrier de la toiture à Novi Sad en 2024. Un commentaire publié par le titulaire du compte « Peđa Teomirović » comportait des propos insultants et une menace violente à caractère misogyne à l'encontre de la journaliste, incluant une référence au rasage de sa tête ainsi qu'une allusion à des violences sexuelles commises en temps de guerre. La journaliste a annoncé qu'elle avait porté plainte. Le parquet général de Serbie a répondu à l'alerte en déclarant que le parquet spécial chargé de la criminalité liée aux technologies de pointe avait lancé une procédure d'enquête préliminaire visant à identifier les auteurs.⁹⁷ Nora Bouazzouni, journaliste indépendante française, a reçu à son domicile, le 19 mars 2025, une lettre anonyme comportant des propos racistes, haineux et misogynes à son encontre.⁹⁸

*Les menaces contre les femmes journalistes
nécessitent une réponse spécifique.*

93. UNESCO (2021), "The Chilling: global trends in online violence against women journalist", <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377223>

94. Comité des Ministres (2013), « Recommandation CM/Rec(2013)1 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias »; voir également Commission pour l'égalité de genre/Comité directeur sur les médias et la société de l'information (2020), « L'égalité entre les femmes et les hommes et médias: rapport - données pour 2019 »

95. Ibid

96. Alerte « La fondatrice et directrice de Batumelebi, Mzia Amaglobeli, arrêtée et poursuivie pénalement », <https://go.coe.int/AinZE>

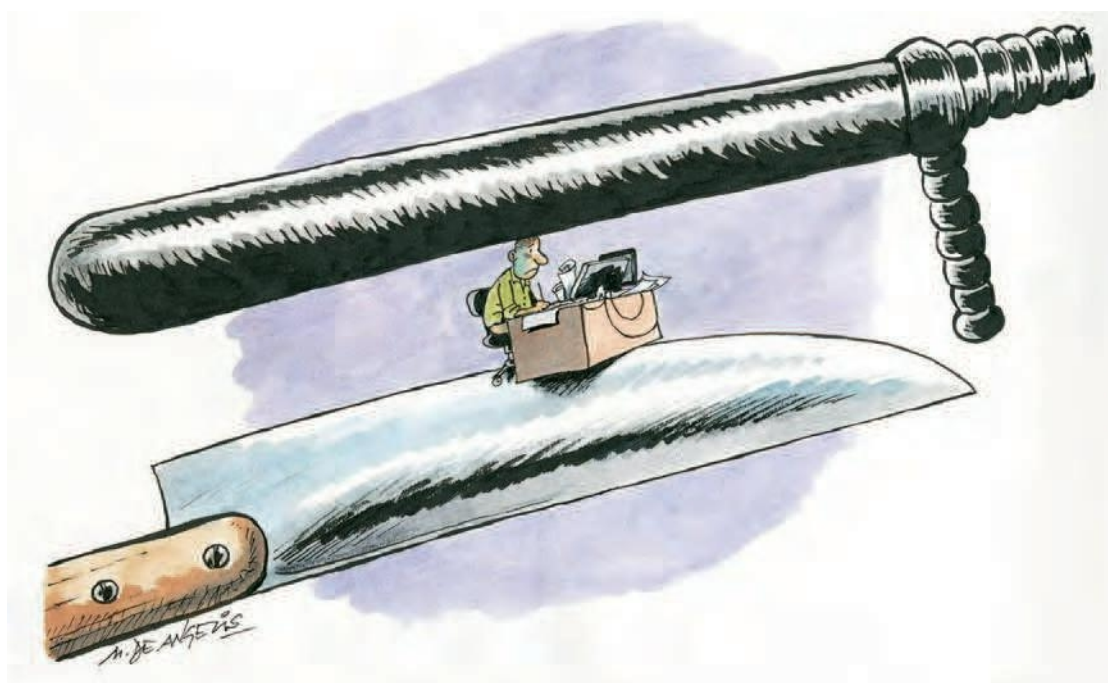
97. Alerte « La journaliste Kristina Demeter Filipčev menacée et insultée en ligne », <https://go.coe.int/VpzwZ>

98. Alerte « La journaliste indépendante Nora Bouazzouni reçoit une lettre raciste et haineuse », <https://go.coe.int/V66yr>

■ Par rapport aux données des années précédentes, les femmes journalistes en 2025 semblent considérablement plus exposées aux agressions physiques, menaces contre leur vie et leur sécurité, ainsi qu'au harcèlement verbal. Pour faire face à ces menaces, les plans d'action nationaux devraient intégrer des mesures tenant compte des questions de genre, incluant des protocoles pour la collecte de preuves, des ordonnances de protection et une assistance pour déposer des plaintes auprès des plateformes numériques, ainsi qu'une ventilation systématique des données afin de suivre l'évolution des schémas de violence fondée sur le genre au fil du temps.

Précarité et pression des employeurs sur les journalistes

■ Il est essentiel que les journalistes agissent indépendamment des intérêts politiques, commerciaux ou corporatifs, ce qui implique qu'ils doivent bénéficier de conditions de travail décentes. Comme le précise la recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des ministres,⁹⁹ les États membres devraient apporter une attention particulière à l'élaboration de « lois sur le travail et l'emploi à même de protéger les journalistes et les autres acteurs des médias contre les licenciements arbitraires ou les représailles, et contre des conditions de travail précaires qui peuvent les rendre vulnérables aux pressions et les amener à dévier des normes et de l'éthique journalistiques reconnues ».



Marco De Angelis (Italie) / Cartooning for Peace

■ Selon la dernière étude du *Media Pluralism Monitor*,¹⁰⁰ seuls deux des 34 pays européens analysés - le Danemark et l'Allemagne - offrent de bonnes conditions de travail aux journalistes. Dans cinq autres pays - la Belgique, l'Estonie, la Finlande, les Pays-Bas et la Suède - les risques liés aux conditions de travail des journalistes restent limités. À l'opposé, la Croatie, la Grèce, la Hongrie, Malte, la Roumanie et l'Espagne se caractérisent par des conditions très mauvaises et précaires. Comme le souligne le rapport MPM 2025, « les conditions de travail des journalistes sont déplorable dans la plupart des États membres de l'UE, avec des salaires bas et des régimes de sécurité sociale faibles ou inexistants ».

■ En décembre 2025, le Comité économique et social européen (CESE) a adopté, pour la première fois, un rapport sur les conditions de travail des journalistes en Europe.¹⁰¹ Le rapport fait état d'une détérioration marquée

99. Comité des ministres (2016), « Recommandation CM/Rec(2016)4 sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias », <https://search.coe.int/cm?i=09125948802230f4>

100. EUI Centre for Media Pluralism and Media Freedom (CMPF) (2025), « Monitoring media pluralism in the European Union: results of the MPM2025 », <https://cadmus.eui.eu/bitstreams/6f582946-bb17-49fc-ab81-9a4b79b4d0ce/download>

101. CESE (2025), « Les droits des journalistes et des professionnels des médias en matière de travail, en tant que garanties d'indépendance et d'information véridique », <https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/les-droits-des-journalistes-et-des-professionnels-des-medias-en-matiere-de-travail-en-tant-que-garanties-dindependance>

de ces conditions et de leurs implications négatives pour la vie démocratique, et formule des recommandations à l'intention des institutions européennes et des gouvernements des États membres. Approuvé par les employeurs, les syndicats et les représentants de la société civile au sein du CESE, il invite la Commission européenne à accorder une plus grande attention aux risques psychosociaux auxquels sont confrontés les journalistes et à présenter un ensemble ambitieux de mesures stratégiques et d'investissements visant à favoriser des emplois de qualité dans le secteur des médias.

■ Le rapport exhorte également les gouvernements à promouvoir le dialogue social et la négociation collective pour l'ensemble des journalistes, y compris les indépendants, notamment par la transposition de la directive relative à des salaires minimaux adéquats et en tenant compte des lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'UE aux conventions collectives concernant les travailleurs indépendants sans salariés. Il invite en outre la Commission européenne et les États membres à lutter contre le faux travail indépendant dans le secteur des médias.

■ En 2025, la Plateforme a enregistré des alertes illustrant la vulnérabilité des journalistes vis-à-vis de leurs propres employeurs. Le 27 octobre, l'agence de presse italienne *Agenzia Nova* a mis fin à la collaboration avec son correspondant à Bruxelles, Gabriele Nunziati, pour avoir posé une question jugée « inappropriée » à la porte-parole en chef de la Commission européenne.¹⁰² Le 10 octobre 2025, en Suisse, le conseil exécutif de la Conférence des Églises protestantes romandes (CER) a annoncé l'intention de licencier les deux seuls journalistes travaillant pour son agence de presse, *ProtestInfo*, car ils enquêtaient sur la manière dont l'une des Églises membres de la CER avait traité le cas d'un théologien soupçonné d'abus sexuels dans les années 1990.¹⁰³ Dans les deux cas, les journalistes concernés ne faisaient que leur travail et ont été licenciés par leurs employeurs sans avoir commis la moindre faute professionnelle ou éthique.

■ Enfin, la pression croissante sur le financement de l'audiovisuel public peut entraîner des licenciements collectifs, comme ceux annoncés le 24 novembre 2025 par la Société suisse de radiodiffusion et télévision. La SSR supprimera 900 de ses 5 700 postes à temps plein d'ici 2029, en raison notamment de la réduction de la redevance audiovisuelle.

Journalistes en exil et menaces transnationales

■ Le premier rapport du Parlement européen sur la répression transnationale des défenseurs des droits humains la définit comme « des attaques et des menaces perpétrées par des États, des régimes autoritaires et leurs mandataires, qui visent à défendre et à promouvoir leurs intérêts au-delà des frontières nationales pour contraindre, contrôler ou réduire au silence les dissidents, les opposants politiques, les journalistes, les militants, défenseurs des droits humains et les membres de la diaspora ». Selon le rapport, dix pays dans le monde, dont la Russie, le Bélarus et la Türkiye, sont responsables de 80 % des cas documentés.¹⁰⁴ La répression transnationale peut inclure des meurtres et des agressions physiques, des poursuites judiciaires par contumace et du harcèlement, entre autres menaces.

■ La répression transnationale, menée par la Russie et le Bélarus – d'où des centaines de journalistes ont fui ces dernières années – s'accélère. L'un des exemples les plus frappants rendus publics cette année est l'espionnage, par un groupe de ressortissants bulgares travaillant pour la Russie, des journalistes d'investigation Christo Grozev et Roman Dobrokhoto, qui étaient des cibles potentielles d'enlèvement ou d'assassinat.¹⁰⁵

■ La répression transnationale exercée par la Russie et le Bélarus s'appuie notamment sur la poursuite par contumace de journalistes en exil. En 2025, la Russie a condamné plus de 20 journalistes en exil à des amendes pour des infractions administratives, principalement pour avoir enfreint la législation sur les « agents étrangers » et participé à une « organisation indésirable ». ¹⁰⁶ En outre, les autorités russes ont ciblé les journalistes en exil par le biais de poursuites pénales par contumace. En avril 2025, la Russie a adopté des lois élargissant le champ

102. Alerte « Le journaliste Gabriele Nunziati remercié à la suite d'une question à une agente de l'UE sur Gaza », <https://go.coe.int/Du88i>

103. Alerte « Les deux journalistes de l'agence ProtestInfo licenciés en cours d'enquête », <https://go.coe.int/iHwhQ>

104. Parlement européen (2025), « Les députés alertent contre la répression croissante des militants des droits humains au-delà des frontières », <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20251110IPR31337/le-pe-alerte-contre-la-repression-transnationale-des-defenseurs-des-droits>

105. De Simone, Daniel (2025), "I'm lucky to be alive, says journalist tracked by Russian spies", BBC, <https://www.bbc.com/news/articles/c1kjmzvg23o>

106. Le Comité pour la protection des journalistes (2025), "Russia's Repression Record", <https://cpj.org/2025/10/russias-repression-record/>

des procès par contumace afin d'y inclure des infractions liées à l'extrémisme, aux « fausses informations » et aux lois sur les « agents étrangers ».¹⁰⁷

Au moins 76 journalistes russes sont recherchés ou condamnés par contumace pour des motifs politiques.

■ Dans ce contexte, au moins 76 journalistes russes sont recherchés ou ont été condamnés par contumace sur la base de chefs d'accusation à motivation politique, 36 peines de prison ayant déjà été prononcées par les tribunaux russes.¹⁰⁸ Au moins 20 journalistes ont été condamnés par contumace pour « diffusion de fausses informations sur les forces armées russes », « propagande terroriste » et non-respect de la loi sur les « agents étrangers ». En 2025, les arrestations et les condamnations par contumace en vertu de la loi sur les « fausses informations » ont considérablement augmenté. La journaliste Yevgenia Baltatarova a été condamnée par contumace à sept ans de prison,¹⁰⁹ une peine de huit ans a été prononcée contre Alexander Kushnar,¹¹⁰ et la journaliste de *TV Rain* Anna Mongayt a écopé de cinq ans de prison. Le 23 décembre, les autorités russes ont révoqué la citoyenneté russe du journaliste d'investigation et éditeur d'*IStories*, Roman Anin, après sa condamnation par contumace plus tôt en 2025 pour « diffusion de fausses informations » sur les forces armées russes.

■ En outre, l'agence russe de renseignement financier *Rosfinmonitoring* inscrit un nombre croissant de journalistes sur sa liste de terroristes et d'extrémistes, gelant ainsi leurs comptes bancaires en Russie.¹¹¹

■ Le fait de qualifier les médias en exil d'« organisations indésirables »,¹¹² d'« agents étrangers »¹¹³ ou d'« organisations terroristes »¹¹⁴ les isole davantage de leur public dans le pays et complique la communication avec leurs sources, en érodant la confiance que les journalistes doivent établir pour recueillir des informations.¹¹⁵

■ Les poursuites pénales engagées par le Bélarus contre les journalistes en exil suivent un schéma similaire. Les autorités ont ouvert des procédures pénales contre plus de 60 journalistes en exil,¹¹⁶ et au moins 13 d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison par contumace.¹¹⁷ Ils sont poursuivis dans le cadre de « procédures spéciales », introduites en 2022 dans le Code de procédure pénale, qui permettent aux autorités biélorusses de condamner des personnes par contumace. Le 3 juin 2025, un tribunal biélorusse a condamné le blogueur en exil Anton Matolka à 20 ans de prison pour une multitude de chefs d'accusation liés à ses reportages et à ses activités en ligne.¹¹⁸ Les biens des journalistes sont souvent saisis dans l'attente du procès, puis confisqués après leur condamnation et l'imposition de lourdes amendes.¹¹⁹

107. *Meduza* (2025), « Госдума приняла пакет законов, направленных на «обеспечение защиты суверенитета России». Один из них предусматривает заочные суды за «фейки» об армии », <https://meduza.io/news/2025/04/08/gosduma-prinyala-paket-zakonov-napravlennyh-na-obespechenie-zaschity-suvereniteta-rossii-odin-iz-nih-predusmatrivaet-zaochnye-sudy-za-feyki-ob-armii>

108. *Justice for Journalists* (JfJ) (2025), « Over 100 Media Workers Behind Bars in Russia and Belarus; 89 Arrested in Absentia », <https://jfj.fund/over-100-media-workers-behind-bars-in-russia-and-belarus-89-arrested-in-absentia/>

109. Alerte « La journaliste en exil Yevgenia Baltatarova condamnée par contumace à sept ans de prison », <https://go.coe.int/BopVs>

110. Alerte « Le journaliste en exil Alexander Kushnar condamné par contumace à huit ans de prison », <https://go.coe.int/7eA3z>

111. Alerte « Le journaliste exilé Dmitry Kolezev arrêté et poursuivi pour « diffusion de fausses informations », Asya Zolnikova et Andrey Soldatov font l'objet de poursuites administratives », <https://go.coe.int/JcCKQ>

112. Alerte « Russie : le parquet général déclare la station de radio allemande Echo « organisation indésirable » », <https://go.coe.int/2JxBd>

113. Alerte « Russie : une vague de journalistes et de médias qualifiés d'« agents étrangers » », <https://go.coe.int/LENHz>

114. Alerte « La Cour suprême qualifie des médias d'« organisations terroristes » », <https://go.coe.int/Pulld>

115. Schenkan, Nate (2025), « The Golden Age of Transnational Repression », *Journal of Democracy*, <https://www.journalofdemocracy.org/articles/the-golden-age-of-transnational-repression/>

116. Le Comité pour la protection des journalistes (2025), « Belarus opens criminal cases », <https://cpj.org/2025/05/belarus-opens-criminal-cases-against-more-than-60-journalists-in-exile/>

117. *Justice for Journalists* (JfJ) (2025), « Plus de 100 professionnels des médias derrière les barreaux », <https://jfj.fund/over-100-media-workers-behind-bars-in-russia-and-belarus-89-arrested-in-absentia/>

118. Alerte « Le blogueur exilé Anton Matolka condamné par contumace à 20 ans de prison », <https://go.coe.int/0WE8x>

119. Le Comité pour la protection des journalistes (2025), « Belarus opens criminal cases », <https://cpj.org/2025/05/belarus-opens-criminal-cases-against-more-than-60-journalists-in-exile/>



Anas Lakkis (Liban) / Cartooning for Peace

■ Les poursuites par contumace sont utilisées pour intimider les journalistes vivant à l'étranger et exercer une pression psychologique.¹²⁰ Pour ceux qui font l'objet de telles accusations, tout voyage à l'étranger devient pratiquement impossible, car ils risquent immédiatement d'être arrêtés et extradés vers le Bélarus ou la Russie. Ces deux pays instrumentalisent également la coopération policière internationale par le biais de bases de données communes de personnes recherchées, de notices rouges d'Interpol¹²¹ et de demandes d'extradition. En 2025, le procureur général russe a demandé aux autorités tchèques l'extradition de la journaliste Farida Kurbangaleeva, basée à Prague.¹²² La répression transnationale a également pris la forme d'intimidations à l'encontre des proches des journalistes,¹²³ notamment des perquisitions à leur domicile et des visites coercitives sur leur lieu de travail.¹²⁴

■ En parallèle, les médias bélarusses et russes en exil se sont progressivement fragilisés. La dépendance à l'égard de financements de donateurs à court terme, la concurrence accrue pour l'accès à des subventions limitées et la suspension de l'aide étrangère américaine ont exacerbé les pressions financières pesant sur les rédactions en exil.¹²⁵

En 2025, l'Azerbaïdjan a intensifié les poursuites par contumace à l'encontre de journalistes et de voix critiques en exil.

■ En novembre 2025, *Human Rights Watch* a fait état d'un durcissement des mesures prises par l'Azerbaïdjan à l'encontre des journalistes et des voix critiques en exil, notamment par l'émission de mandats d'arrêt et l'engagement de poursuites par contumace.¹²⁶ En septembre, un tribunal azerbaïdjanais a condamné par contumace le blogueur Mahammad Mirzali, basé en France, à six ans et demi de prison, tandis qu'au moins une douzaine d'autres journalistes et blogueurs en exil ont fait l'objet de poursuites similaires. En novembre 2025, des poursuites pénales ont également été engagées contre la journaliste Sevinj Osmanqizi, basée aux États-Unis, et le blogueur en exil Abid Gafarov.¹²⁷ Le 14 janvier 2026, le Tribunal des crimes graves de Bakou a jugé par contumace Gafarov et les journalistes Osmanqizi et Beydulla Manafov, condamnant chacun d'eux à huit ans de prison.

■ Les institutions européennes et le Conseil de l'Europe devraient renforcer les cadres de protection, prévenir l'usage abusif des mécanismes d'extradition et d'Interpol, et garantir une réponse politique soutenue face aux intimidations transfrontalières. Les pays d'accueil jouent un rôle fondamental en garantissant une protection effective, un statut juridique sécurisé et la liberté de circulation aux journalistes en exil, tout en s'assurant qu'ils ne soient pas exposés sur leur territoire à la surveillance, au harcèlement ou à des pressions persistantes.

120. *Meduza* (2025), "Courts have begun regularly arresting Russians who have left the country in absentia. What are the dangers of this measure? And what should you do if your taken into custody 'remotely'? An OVD-lawyers explain", <https://meduza.io/cards/sudy-stali-regulyarno-zaochno-arestovyyat-uehavshih-rossiyan-chem-opasna-eta-mera-i-cto-delat-esli-vas-udalennno-vzyali-pod-strazhu>

121. Alerte « Le journaliste bélarusse Andrey Gnyot risque l'extradition de la Serbie vers le Bélarus », <https://go.coe.int/ZOGkU>

122. Alerte « La journaliste russe en exil Farida Kurbangaleeva risque l'extradition », <https://go.coe.int/Fh4rC>

123. Alerte « La rédactrice en chef d'Astra, Anastasia Chumakova, inscrite au registre des « extrémistes et terroristes », poursuivie pour « diffusion de fausses informations sur l'armée russe », le domicile de sa mère perquisitionné », <https://go.coe.int/u65SM>

124. Alerte « La famille du journaliste bélarusse en exil Siarhei Skulavets interrogée à plusieurs reprises », <https://go.coe.int/S5JJB>

125. Shahbazyan, Diana (2025), "Space for Freedom: Exiled journalists' need assessment", *DW Akademie*, <https://akademie.dw.com/en/space-for-freedom-exiled-journalists-need-assessment/a-72065841>

126. Gogia, Giorgi (2025), "Azerbaijan Escalates Crackdown on Exiled Critics", *Human Rights Watch*, <https://www.hrw.org/news/2025/11/26/azerbaijan-escalates-crackdown-on-exiled-critics>

127. Alerte « Les journalistes en exil Sevinj Osmanqizi et Abid Gafarov arrêtés par contumace », <https://go.coe.int/B6joc>

Menaces structurelles et juridiques à la liberté de la presse

Le recours aux lois afin de criminaliser le journalisme

■ En 2025, la législation continuait d'être utilisée comme outil afin de restreindre l'activité journalistique, limiter l'accès à l'information et porter atteinte au droit du public à l'information. Dans plusieurs États, les lois en vigueur ont été appliquées, ou de nouvelles dispositions ont été adoptées de manière à restreindre directement le journalisme indépendant.

■ La Russie a davantage renforcé et fait appliquer des lois restrictives qui limitent sévèrement la liberté de la presse et visent les journalistes indépendants et en exil.¹²⁸ Les journalistes russes sont de plus en plus souvent poursuivis en vertu des lois sur la sécurité nationale et l'extrémisme.¹²⁹ Outre les accusations désormais familières d'« agents étrangers », d'« organisations indésirables » et de « fausses informations sur l'armée russe », les autorités recourent de plus en plus souvent aux chefs de « justification du terrorisme » pour cibler les journalistes en exil.¹³⁰

En 2025, la Russie a étoffé sa liste des « organisations indésirables » en y ajoutant deux partenaires de la Plateforme, Reporters sans frontières et Justice for Journalists.

■ Les médias et les groupes de défense de la liberté de la presse continuent à être qualifiés d'« indésirables » en Russie. En 2025, deux partenaires de la Plateforme, Reporters sans frontières et la *Justice for Journalists Foundation*, ont reçu cette appellation, ARTICLE 19 ayant été désignée en 2024. Le diffuseur allemand *Deutsche Welle* (DW) a été déclaré « indésirable » en décembre.¹³¹ Toute coopération avec des « organisations indésirables » est passible d'amendes contraventionnelles, les récidives étant punies de cinq ans de prison. Le 16 juillet, le parquet de Moscou a engagé des poursuites pénales contre le journaliste en exil et rédacteur en chef de *The Insider*, Timur Olevsky, pour son implication présumée dans une organisation « indésirable ».¹³²

■ Les lois russes et biélorusses ont continué à qualifier les journalistes de terroristes ou d'extrémistes, les ajoutant à des listes qui peuvent bloquer l'accès à leurs comptes bancaires, restreindre leurs transactions financières et immobilières, limiter leurs déplacements à l'étranger et, dans le cas du Bélarus, entraîner la confiscation de leurs biens. En juin, la Russie a élargi les critères d'inscription sur ces listes afin d'y inclure les personnes qui font l'objet d'une enquête pour diffusion de « fausses informations » ou « discrédit » des forces armées. Des journalistes, dont le rédacteur en chef de *Novaya Gazeta Europe*, Kirill Martynov, le journaliste Dmitry Kolezev et plusieurs journalistes de *TV Rain*, ont été ajoutés au registre en 2025.¹³³ Au Bélarus, les journalistes qui font l'objet de « procédures spéciales » sont également souvent poursuivis pour extrémisme.

■ Partout en Europe, des lois présentées comme des réponses à des préoccupations légitimes du public sont utilisées de manière accrue afin de cibler les publications critiques. Par exemple, le 12 mars 2025, le Parlement turc a voté la loi relative à la cybersécurité, qui réprime la diffusion ou le partage d'informations jugées « fausses » en rapport avec des fuites de données en ligne, passible de cinq ans de prison.¹³⁴

128. Voir <https://data-scripts.ovd.info/agents/>

129. Katzarova, Mariana (2025), « Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie », <https://docs.un.org/fr/A/80/382>

130. Alerte « La journaliste russe en exil Farida Kurbangaleeva risque l'extradition », <https://go.coe.int/Fh4rC>

131. *Deutsche Welle* (2025), « Russia labels DW an "undesirable organisation" », <https://www.dw.com/en/russia-labels-dw-an-undesirable-organization/a-75150923>

132. Alerte « Le journaliste en exil Timur Olevsky poursuivi pour participation aux activités d'une « organisation indésirable » », <https://go.coe.int/oGbcC>

133. Alerte « Ekaterina Kotrikadze et Valeria Ratnikova, journalistes de TV Rain en exil, arrêtées par contumace, l'éditeur en chef Tikhon Dzyadko poursuivi », <https://go.coe.int/OhKiZ>

134. Alerte « Une nouvelle loi criminalise les « fausses » informations sur les fuites de données dans le domaine de la cybersécurité », <https://go.coe.int/U0X9e>

■ En 2025, la Russie a adopté une nouvelle législation réprimant la recherche de contenus jugés « extrémistes », y compris via l'utilisation de VPN, qui comporte des sanctions comprises entre 3 000 et 5 000 roubles (environ 30 à 50 €).¹³⁵ Le ministère de la Justice tient une liste de plus de 5 000 éléments de tels contenus, dont certains vont au-delà de l'incitation manifeste et englobent des contenus critiques ou journalistiques. Bien que les autorités assurent que la loi ne s'applique qu'aux enquêtes pénales, elle élargit considérablement la surveillance et le contrôle de l'État sur les activités en ligne, ce qui pose difficulté au regard de la vie privée, de la liberté d'expression et de l'accès aux informations indépendantes.

De nouvelles règles de procédure en Géorgie limitent la capacité des journalistes à couvrir les procès en cours.

■ Des lois ont également été proposées afin de restreindre l'accès des journalistes aux enceintes législatives et judiciaires, une entrave potentiellement considérable à leur capacité à informer le public. En juillet, le Parlement géorgien a voté des amendements à la loi organique relative aux tribunaux ordinaires qui limiteraient la capacité des journalistes à informer depuis les tribunaux et interdiraient les enregistrements ou diffusions non autorisés de photos, de vidéos et d'audio dans les palais de justice, les salles d'audience et les zones environnantes.¹³⁶ Une disposition similaire a été proposée en Albanie, par un amendement à un projet de Code pénal, qui interdirait en des termes généraux le commentaire et l'information sur les procédures judiciaires.¹³⁷

■ Les cadres juridiques nationaux ne doivent pas être utilisés pour affaiblir les garanties de la liberté de la presse. Les États membres devraient veiller à ce que toutes les lois sont conformes aux normes internationales en matière de droits humains, abroger les dispositions qui répriment la production ou la réception d'informations d'intérêt public et garantir aux journalistes l'accès plein et approprié aux enceintes judiciaires et législatives pour leur permettre d'exercer leur travail.

Rendre efficaces les lois anti-SLAPP

■ La question des poursuites-bâillons en Europe s'est imposée à la suite de l'assassinat de Daphne Caruana Galizia le 16 octobre 2017 à Malte, lorsqu'il a été révélé qu'elle faisait l'objet, le jour de sa mort, d'environ 50 procès en diffamation en cours. Si les poursuites-bâillons existaient bien évidemment avant cette date, elles étaient maintenues « sous silence », les médias, les journalistes et autres victimes évitant souvent de divulguer ces informations. Alors que certains médias ont été contraints de modifier ou de supprimer des contenus sur Internet, certains journalistes ont lutté des années contre des poursuites-bâillons, généralement à l'abri des regards. D'autres ont été découragés au point de quitter la profession.

■ Il a fallu relativement peu de temps au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne pour élaborer des solutions de nature législative. À ce jour, une directive européenne,¹³⁸ une recommandation de l'UE¹³⁹ et une recommandation du Conseil de l'Europe sur les poursuites-bâillons¹⁴⁰ sont en vigueur. La balle est désormais dans le camp des États membres, qui doivent veiller à ce que ces règles européennes sont mises en œuvre au niveau national de manière à procurer aux journalistes et autres gardiens de l'intérêt général un soutien véritable, plutôt que de cocher des cases afin de satisfaire à leurs obligations à l'égard de l'UE ou du Conseil de l'Europe.

L'Europe dispose d'outils pour lutter contre les poursuites-bâillons – leur mise en œuvre par les États membres est désormais décisive.

135. RBC (2025), "Что такое экстремистские материалы : реестр, ответственность за поиск", <https://www.rbc.ru/base/12/11/2025/68f790419a79479f275413aa>

136. Alerte « Le Parlement géorgien envisage des restrictions à la couverture médiatique dans les tribunaux », <https://go.coe.int/9SSOt>

137. Alerte « Le projet de Code pénal comporte des dispositions affectant la liberté d'expression et la liberté des médias », <https://go.coe.int/HHN0E>

138. Voir <https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2024/1069/oj/eng?eliuri=eli%3Adir%3A2024%3A1069%3Aoj&locale=fr>

139. Voir <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32022H0758>

140. Conseil de l'Europe (2024), « Le Conseil de l'Europe adopte une recommandation sur la lutte contre l'utilisation de SLAPP », <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/council-of-europe-adopts-recommendation-on-counteracting-the-use-of-slapps>



Firoozeh (Iran) / Cartooning for Peace

■ À l’approche de la date limite pour la transposition de la directive européenne en mai 2026, l’année 2025 a déjà été marquée par une vague d’initiatives partout en Europe, les États membres prenant des mesures pour introduire des législations mettant en œuvre à la fois la directive européenne et la recommandation du Conseil de l’Europe sur les poursuites-bâillons.

■ Malte est le premier pays à avoir transposé la directive européenne. Si cette mesure est saluée, le champ d’application de la loi et la manière dont elle a été rédigée ont été vivement critiqués. Si Daphne Caruana Galizia était encore en vie aujourd’hui, la seule transposition de la directive européenne par Malte ne lui serait d’aucun secours, dans la mesure où la plupart des actions à son encontre constituaient des poursuites-bâillons internes, qui ne sont pas couvertes par la loi, celle-ci régissant uniquement les affaires transfrontalières. Si le gouvernement maltais s’était attaché à mettre également en œuvre la recommandation du Conseil de l’Europe, les poursuites-bâillons internes auraient été également couvertes. En outre, la législation a été rédigée sans la participation de la société civile, d’experts indépendants ou d’une consultation publique appropriée.

■ La question demeure : que faut-il pour que les normes européennes en matière de poursuites-bâillons soient correctement mises en œuvre ? Plusieurs conditions préalables s’imposent.

- Les États membres devraient transposer ou mettre en œuvre simultanément la directive européenne, la recommandation de l’UE et la recommandation du Conseil de l’Europe. Cela permettrait de traiter les poursuites-bâillons internes et de rendre disponible un éventail d’indicateurs plus complet – un facteur essentiel pour aider les juges et d’autres à identifier et reconnaître les poursuites-bâillons.
- La mise en œuvre doit être transparente : elle doit s’appuyer sur les statistiques et les données collectées par la *Coalition Against SLAPPs in Europe (CASE)*¹⁴¹ ou par des organisations de la société civile nationale ; elle doit impliquer la société civile et des experts indépendants ; et elle doit organiser de véritables consultations publiques, au cours desquelles les critiques sont prises au sérieux et des motifs sont fournis lorsque les recommandations de la société civile sont rejetées.

141. Voir <https://www.the-case.eu/>

- Les États membres devraient faire appel à l'expertise du Conseil de l'Europe, qui peut être fournie à la demande des autorités publiques ou de la société civile. Cela comprend la fourniture d'avis juridiques afin de garantir que la législation interne est conforme aux normes européennes.
- Il est également essentiel que les États membres considèrent ces instruments comme des normes minimales. Par exemple, le rejet rapide devrait pouvoir résulter tant d'une requête, que de l'action d'office du tribunal ; les frais de procédure et les dommages-intérêts devraient être prévisibles ; des mesures de plafonnement des coûts devraient être introduites ; et des mesures dissuasives, y compris la sanction des demandeurs qui abusent des voies de recours, devraient être incluses. Plus important encore, la législation devrait prévoir un renversement de la charge de la preuve, afin de contraindre les demandeurs de poursuites-bâillons à démontrer au tribunal en quoi leur action ne constituerait pas une poursuite-bâillon.

Au moins 17 États membres ont entamé la mise en œuvre des normes européennes anti-SLAPP.

■ Selon le Moniteur européen anti-SLAPP, un outil en ligne qui suit la mise en œuvre des normes anti-SLAPP, au moins dix-sept États membres ont lancé des processus de mise en œuvre.¹⁴² Ces efforts comprennent la création de groupes de travail ministériels et, dans certains cas, la proposition de mesures législatives concrètes.

■ Malgré ces avancées, partout en Europe, les journalistes continuent à subir des poursuites-bâillons. En Slovaquie, le média N1 a fait l'objet de six actions civiles en diffamation, engagées par la Clinique psychiatrique universitaire de Ljubljana.¹⁴³ Ces actions faisaient suite à une série d'articles d'enquête alléguant l'usage de la violence au sein des établissements de la clinique. Après que des groupes de défense de la liberté de la presse¹⁴⁴ aient offert leur soutien juridique et soient intervenus auprès de N1 et de la Clinique psychiatrique universitaire, cette dernière a finalement décidé de transiger et de retirer ses actions. Cette affaire constitue un exemple réussi de coordination entre documentation, défense d'intérêts et résolution, qui a conduit à la clôture de l'alerte de la Plateforme. Au Danemark, le média d'investigation *Danwatch* a reçu quatre lettres aux termes fermes du cabinet d'avocats ELWI, établi à Moscou, le menaçant de poursuites en diffamation. Aucune action en justice n'a finalement été engagée.¹⁴⁵

■ La Plateforme, en collaboration avec la *Coalition Against SLAPPs in Europe*, dont de nombreux partenaires de la Plateforme sont membres fondateurs, se concentrera sur le suivi et l'évaluation de la qualité des lois nationales protectrices contre les poursuites-bâillons. Le Moniteur européen anti-SLAPP¹⁴⁶ a élaboré un système à cinq étoiles pour mesurer la qualité de ces lois et, lorsque des nouvelles lois seront adoptées, il évaluera et publiera les résultats. Les États membres ont désormais une occasion unique de mettre en place des législations cinq étoiles propres à offrir une protection solide contre les poursuites-bâillons, un phénomène en expansion qui a un impact dévastateur sur la liberté de la presse et un effet dissuasif pour les journalistes et les professionnels des médias.

La propagation des lois relatives aux « agents étrangers »

■ La loi dite « sur les agents étrangers » a vu le jour en Russie en 2012. Malgré les vives critiques de la société civile, elle s'est imposée comme un modèle pour les personnalités politiques de tendance autoritaire de toute la région. L'adoption et l'application de lois sur les « agents étrangers » et les restrictions aux subventions sont présentées comme favorisant la transparence du financement des médias, mais leur véritable objectif consiste à réduire au silence les dissidents, à couper l'accès aux sources internationales de financement et à éroder la liberté de la presse dans toute la région. En une décennie à peine, les gouvernements de Géorgie, de Hongrie, de Serbie, de Slovaquie et de Turquie ont introduit, tenté d'introduire, voire préparé des lois similaires.

■ Qualifier des médias d'« agents étrangers » revient à les stigmatiser. Cela les présente comme agissant au nom d'intérêts étrangers contre leur propre pays, ce qui sape leur crédibilité et les expose aux abus, aux menaces et même aux agressions physiques. Ces lois sont également appliquées de manière imprévisible, en violation de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

142. Moniteur européen anti-SLAPP, développé par l'ECPMF et la coalition CASE, <https://slapp-monitor.eu/>

143. Alerte « N1 fait face à six actions en justice et à une demande d'indemnisation de 195 000 € », <https://go.coe.int/PXMgI>

144. *European Centre for Press and Media Freedom* et la Fédération européenne des journalistes

145. Alerte « Un cabinet d'avocats russe menace Danwatch par courrier », <https://go.coe.int/G6rSH>

146. Voir <https://slapp-monitor.eu/about/>

■ Les conséquences vont au-delà de l'atteinte à la réputation. Ces lois entravent la coopération internationale : toute collaboration avec des organisations étrangères risque de se voir qualifiée d'« influence étrangère ». Elles créent également de lourdes charges bureaucratiques et donnent aux gouvernements des outils puissants qu'ils peuvent exploiter à leur guise.

■ En Russie, les autorités ont étendu la législation sur les « agents étrangers », renforçant ainsi le contrôle sur les journalistes, les médias et les ONG.¹⁴⁷ Des journalistes et blogueurs en exil tels qu'Ilya Varlamov, Oksana Barsheva, Elena Shukaeva, Alla Konstantinova et Yury Dud ont fait l'objet de poursuites pour diffusion de « fausses informations » ou soustraction aux obligations imposées par la loi relative aux « agents étrangers ». Une loi votée en juin 2025 permet aux autorités de poursuivre les « agents étrangers » par contumace pour des contraventions commises. Plus tard dans l'année, les autorités ont encore renforcé la législation sur les « agents étrangers », affectant directement 300 journalistes qualifiés d'agents étrangers, dont la plupart vivent en exil.¹⁴⁸ En septembre, la Douma a également adopté¹⁴⁹ un projet de loi visant à rendre les personnes pénalement responsables dès la première contravention à la loi relative aux « agents étrangers ». Auparavant, la responsabilité des « agents étrangers » n'était engagée qu'en cas de récidive. Le 14 novembre, le journaliste en exil Yury Dud a été condamné à un an et dix mois de prison pour infraction à la loi relative aux « agents étrangers », soit la première peine de prison prononcée à l'encontre d'un journaliste sur ce fondement.¹⁵⁰

■ La rédactrice en chef de *Zab.ru*, Nika Novak, a été condamnée à quatre ans de prison après avoir été déclarée coupable de « coopération secrète avec une organisation étrangère ». Selon *Agentstvo News*, il s'agit de *Radio Liberty*, un média classé comme « agent étranger » et « organisation indésirable », avec lequel Novak coopérait depuis 2022.¹⁵¹

La qualification russe d'« agent étranger » a exclu de manière concrète des centaines de journalistes de la vie publique.

■ Au moins 327 médias et journalistes ont été qualifiés d'« agents étrangers » en Russie. Cette dénomination pénalise les professionnels des médias et limite considérablement leurs droits civils, notamment leur capacité à participer aux élections, à occuper des fonctions publiques, à mener des activités éducatives, à organiser des événements publics, à créer des contenus destinés aux mineurs, à promouvoir leur activité, etc. En conséquence, les citoyens qui se voient attribuer la dénomination « agent étranger » sont de facto exclus de la vie publique, ainsi que de la plupart des possibilités d'emploi. Si, en théorie, cette dénomination n'entraîne en soi aucune sanction juridique, un « agent étranger » n'est en pratique pas en mesure d'agir dans la société russe. Ces limitations affectent également gravement les professionnels des médias en exil, souvent dans l'impossibilité de percevoir des revenus en provenance de Russie, malgré un nombre élevé de lecteurs.

■ La Géorgie a fourni l'exemple parmi les plus alarmants de ces dernières années. Dès mai 2024, le Parlement a adopté la loi relative aux « agents étrangers » intitulée « loi sur la transparence de l'influence étrangère », qui oblige les médias et les groupes de la société civile qui bénéficient de financements étrangers à s'enregistrer en tant qu'« organisations poursuivant les intérêts de puissances étrangères », habilitant le ministère de la Justice à mener des enquêtes intrusives et autorisant l'imposition d'amendes aux ONG et aux médias en cas de contravention. Malgré des manifestations de masse, la condamnation internationale et le veto présidentiel, la loi a été adoptée.¹⁵²

■ En 2025, le parti Rêve géorgien au pouvoir a intensifié sa répression des médias, adoptant de nouvelles lois qui restreignent la liberté de la presse en limitant les financements étrangers et en stigmatisant les rédactions indépendantes. Ces lois comprenaient la loi relative à l'enregistrement des agents étrangers, des modifications à la loi relative à la radiodiffusion et des modifications à la loi relative aux subventions. (Voir la section sur la Géorgie)

147. Alerte « Adoption d'une nouvelle loi sur les agents étrangers en Fédération de Russie », <https://go.coe.int/3vI2E>

148. OVD-Info (2025), Airtable, <https://airtable.com/appUmJQnojJluh89V/shrLzxJ0PIDLqrlll/tbl1f1pN3GJb1Xq4q>

149. Meduza (2025), « State Duma approves law to punish foreign agents for offenses committed outside Russia », <https://meduza.io/en/news/2025/06/17/state-duma-approves-law-to-punish-foreign-agents-for-offenses-committed-outside-russia>

150. Alerte « Le journaliste en exil Yury Dud arrêté par contumace pour manquement aux obligations des « agents étrangers » », <https://go.coe.int/3DSJ2>

151. Alerte « L'ancienne rédactrice en chef de la publication en ligne de Chita, Zab.ru, Nika Novak, arrêtée à Moscou », <https://go.coe.int/mfN00>

152. Déclaration commune de la Plateforme pour la sécurité des journalistes et du MFRR (2024), « Press Freedom and the Safety of Journalists in Peril, Rising Polarisation and a Climate of Fear – Findings of the Press Freedom Mission to Georgia », <https://go.coe.int/Tupo7>

Les lois géorgiennes relatives aux « agents étrangers » poussent les médias indépendants et la société civile au bord de la ruine.

■ En raison de ces lois répressives, les directeurs de médias et d'organisations de la société civile risquent désormais des poursuites pénales si l'État les accuse d'avoir agi pour le compte de « mandants étrangers » et d'avoir omis sciemment de s'enregistrer. En outre, les ONG et les médias sont tenus d'obtenir « le consentement du gouvernement ou d'une personne ou d'un organisme autorisé habilité par le gouvernement » avant de recevoir toute subvention de provenance extérieure à la Géorgie. Dans l'impossibilité de recevoir des financements étrangers et soumis à la censure, au harcèlement juridique et à des représailles économiques soutenues, les médias indépendants et la société civile en Géorgie sont au bord de la survie.¹⁵³

■ Le parti au pouvoir a commencé à faire appliquer ces lois. Les autorités ont gelé les comptes bancaires de plusieurs organisations non gouvernementales, dont des groupes de soutien à la liberté de la presse.¹⁵⁴ Une vague d'inspections a visé des médias indépendants et des organisations d'aide aux journalistes, à la suite d'amendements à la loi relative aux subventions.¹⁵⁵

■ En Hongrie, le 13 mai 2025, János Halász, député du parti au pouvoir, a déposé au Parlement un projet de loi visant à créer « un registre des organisations qui menacent la "souveraineté hongroise" avec l'aide étrangère ». ¹⁵⁶ Ce projet de loi, qui aurait sans doute constitué la menace la plus grave pour les médias indépendants hongrois depuis des années, aurait permis d'inscrire sur liste noire, de restreindre financièrement et de fermer les médias et les organisations de la société civile recevant des fonds étrangers, dans la mesure où il aurait conféré au Bureau de protection de la souveraineté - un organisme controversé créé en 2023 en vertu d'une loi tout aussi restrictive relative à la protection de la souveraineté - des pouvoirs étendus pour inscrire sur liste noire toute entité recevant des fonds étrangers qui serait jugée menaçante à l'égard de la « souveraineté de la Hongrie ». ¹⁵⁷ Bien que les médias n'aient pas été directement mentionnés, la portée des activités décrites dans le projet de loi signifiait qu'ils seraient inclus. Après avoir fait l'objet de vives critiques, le projet de loi a été retiré, mais l'initiative a démontré l'hostilité croissante du gouvernement à l'égard des médias indépendants.

■ En Slovaquie, le Parlement a adopté par procédure accélérée en avril 2025 une loi relative à la transparence qui oblige les ONG à divulguer les noms des donateurs contribuant plus de 5 000 €, à répertorier les membres de leur organe directeur et à présenter des rapports financiers annuels. Les détracteurs ont soutenu que la rédaction imprécise de la loi et les pouvoirs étendus des autorités du registre demeuraient problématiques, malgré la décision du gouvernement de supprimer du projet de loi les étiquettes explicitement stigmatisantes telles que « agents étrangers » et « lobbyistes », prise à la suite de la critique publique. ¹⁵⁸ La version définitive de la loi ne fait pas référence aux médias.

■ En Republika Srpska, l'une des deux entités de Bosnie-Herzégovine, les autorités ont adopté une loi sur les « agents étrangers », qui impose des restrictions importantes aux ONG et aux médias bénéficiant d'un soutien étranger. ¹⁵⁹ Outre l'imposition de l'étiquette « agent étranger », la loi interdit aux ONG, y compris aux médias d'investigation, de mener des « activités politiques » et impose l'obligation de marquer « agents étrangers » sur toutes les publications d'ONG. ¹⁶⁰ Les infractions peuvent entraîner de lourdes sanctions imposées par le ministère de la Justice, notamment l'interdiction de leurs activités, ainsi que des poursuites pénales. ¹⁶¹ Le 29 mai 2025, la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine a invalidé les dispositions de la Republika Srpska introduisant l'étiquette « agent étranger » pour les ONG, les déclarant inconstitutionnelles et incompatibles avec la Convention européenne des droits de l'homme.

153. Déclaration commune des groupes de défense de la liberté des médias (2025), "Georgia: Independent media face new wave of repression as new laws come into effect", <https://ipi.media/georgia-independent-media-face-new-wave-of-repression-as-new-laws-come-into-effect/>

154. Alerte « Les autorités géorgiennes gèlent les comptes bancaires d'ONG, notamment de groupes travaillant sur la liberté des médias », <https://go.coe.int/jVpZZ>

155. Alerte « Une vague d'inspections vise les organismes de soutien aux médias et les médias indépendants en vertu de la loi amendée sur les subventions », <https://go.coe.int/8IKUH>

156. Alerte « Hongrie: un projet de loi visant à enregistrer les organisations recevant des fonds de l'étranger déposé au Parlement », <https://go.coe.int/Pqove>

157. Communiqué du MFRR (2025), "Hungary: Foreign funding bill poses most serious threat to independent media in years", <https://ipi.media/hungary-foreign-funding-bill-poses-most-serious-threat-to-independent-media-in-years/>

158. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "Parliament passes controversial anti-NGO bill", <https://www.mapmf.org/alert/33192>

159. Alerte « La Republika Srpska adopte une loi sur les « agents étrangers » », <https://go.coe.int/1leH3>

160. Déclaration conjointe du MFRR et du SJN (2025), "Bosnia: Adoption of 'foreign agent' legislation in Republika Srpska must be suspended", <https://ipi.media/bosnia-adoption-of-foreign-agent-legislation-in-republika-srpska-must-be-suspended/>

161. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "Foreign agent law adopted by the National Assembly of Republika Srpska", <https://www.mapmf.org/alert/32980>

Surveillance et logiciels espions visant les journalistes

■ En 2025, la liberté de la presse en Europe a continué à subir la menace grave tant des méthodes de surveillance traditionnelles que des outils espions sophistiqués, mettant en évidence la persistance des pratiques opaques dans plusieurs États. Au cours de l'année écoulée, de nouvelles législations et opérations de surveillance ont mis en évidence un déclin inquiétant des garanties démocratiques.

En février 2025, les journalistes d'investigation Bogdana (pseudonyme) et Jelena Veljković ont été victimes d'attaques au logiciel espion Pegasus en Serbie.

■ En Serbie, en février 2025, selon le *Security Lab* d'*Amnesty International*, deux journalistes du *Balkan Investigative Reporting Network* (BIRN), Bogdana (pseudonyme) et Jelena Veljkovic, auraient été ciblées par le logiciel espion Pegasus via des messages suspects Viber.¹⁶² Les messages contenaient des liens vers un domaine en langue serbe lié au logiciel espion Pegasus du groupe NSO. À l'époque, les deux journalistes enquêtaient sur des investissements étrangers et des allégations de corruption dans le pays. Bien que le logiciel espion n'ait pas été installé, les liens n'ayant pas été sélectionnés, la tentative constituait une attaque Pegasus en un clic, le lien contaminé redirigeant vers un article d'actualité leurre, une tactique observée dans d'autres cas Pegasus en Serbie. Il s'agit du troisième cas documenté en deux ans de ciblage par Pegasus d'acteurs de la société civile serbe, notamment des journalistes. *Amnesty International* a noté que l'utilisation répétée de domaines en langue serbe et les méthodes de ciblage cohérentes suggèrent fortement l'implication d'un acteur étatique serbe.

En juin 2025, trois journalistes italiens, dont Francesco Cancellato et Ciro Pellegrino, ont été la cible du logiciel espion Graphite.

■ En juin 2025, deux journalistes italiens,¹⁶³ Francesco Cancellato, rédacteur en chef de *Fanpage*, et Ciro Pellegrino, directeur de sa rédaction de Naples, ont été la cible du logiciel espion Graphite, développé par la société israélienne *Paragon Solutions*.¹⁶⁴ Un troisième journaliste a choisi l'anonymat. Les enquêtes ont confirmé que le logiciel espion était utilisé pour surveiller des journalistes critiques et des membres de la société civile. La lenteur de la réaction des autorités a poussé le président de la Fédération nationale de la presse italienne (FNSI), Vittorio Di Trapani, à dénoncer cette « inaction inacceptable », conduisant la FNSI et l'Ordre national des journalistes à saisir le parquet de Rome d'une plainte.

■ En mars 2025, le journaliste d'investigation roumain indépendant Victor Ilie a révélé que, pendant son travail pour le projet RISE en 2023, il avait fait l'objet pendant deux mois de surveillance par la branche de Iași de la Direction nationale anticorruption (DNA).¹⁶⁵ La surveillance était liée à une opération d'infiltration dans laquelle Ilie se faisait passer pour un client potentiel proposant un pot-de-vin afin de dénoncer la corruption. Des agents de la DNA ont suivi ses déplacements, l'ont photographié à l'extérieur de la salle de rédaction du projet RISE et ont placé son téléphone sur écoute. L'enquête a finalement été classée sans suite en raison du manque de preuves d'une intention criminelle. Cette affaire a suscité l'inquiétude quant au ciblage de journalistes sous prétexte d'enquêtes anticorruption. Des organisations de défense de la liberté de la presse ont critiqué l'action de la DNA, soulignant la violation potentielle des garanties journalistiques, en particulier le droit à la protection des sources.

■ Des publications d'enquête ont suggéré que le Centre national d'information, l'une des agences de renseignement hongroises, avait été chargé de collecter des informations sur les médias, les journalistes et la société civile actifs dans le pays qui reçoivent des fonds étrangers. Aucun des cas précédemment identifiés d'attaques au logiciel espion contre des médias en Hongrie n'a donné lieu à une quelconque forme de responsabilité ou de justice, et des motifs de sécurité nationale ont été invoqués pour soustraire les services de renseignement à toute responsabilité.¹⁶⁶

162. Alerte « Des journalistes du BIRN ciblés par le logiciel espion Pegasus », <https://go.coe.int/qZEqN>

163. Alerte « Le journaliste d'investigation italien Francesco Cancellato ciblé par un logiciel espion Paragon », <https://go.coe.int/NlyEd>

164. Alerte « Le journaliste d'investigation italien Ciro Pellegrino ciblé par un logiciel espion », <https://go.coe.int/m5372>

165. Alerte « Le journaliste indépendant Victor Ilie sous surveillance de l'Autorité anticorruption », <https://go.coe.int/MPakn>

166. IPI (2024), "New IPI report examines spyware surveillance and the battle for accountability in European journalism", <https://ipi.media/new-ipi-report-examines-spyware-surveillance-and-the-battle-for-accountability-in-european-journalism/>

La Cour nationale espagnole a rouvert l'enquête sur Pegasus en février 2025, renouvelant ses efforts pour établir les responsabilités dans l'usage abusif de logiciels espions.

■ En février 2025, la Cour nationale espagnole a rouvert l'enquête Pegasus, adressant des demandes d'informations¹⁶⁷ au Tribunal judiciaire de Paris et sollicitant l'entraide judiciaire des autorités israéliennes. Cette décision a renouvelé ses efforts visant à établir les responsabilités dans le ciblage de personnalités publiques, de journalistes et de militants espagnols par le logiciel espion Pegasus, après le blocage de l'enquête en 2024.

■ Les partenaires de la Plateforme ont systématiquement condamné ces cas de surveillance, y compris les cas publiés sur la Plateforme concernant l'utilisation alléguée du logiciel espion Paragon contre des journalistes en Italie. Ils ont dénoncé le manque de transparence des autorités et ont appelé à une enquête approfondie afin de déterminer les responsables. À ce jour, les enquêtes nationales n'ont pas abouti, et nul n'a été tenu responsable. Les partenaires de la Plateforme ont également demandé au Parlement européen de créer une commission d'enquête sur le scandale Paragon et d'appliquer strictement le règlement européen sur la liberté des médias. L'EMFA interdit explicitement l'usage de logiciels espions contre des journalistes, sauf en cas de délits graves et sur autorisation judiciaire indépendante. Cependant, les alertes de 2025 mettent en évidence un écart préoccupant entre les normes juridiques et la pratique.

■ Dans une lettre ouverte¹⁶⁸ adressée à l'Union européenne, onze organisations, dont des partenaires de la Plateforme, ont appelé à une action urgente en réponse à l'augmentation des abus liés aux logiciels espions. Cette initiative a mis en évidence l'inquiétude croissante au regard de l'impunité et de l'absence de contrôle démocratique entourant l'utilisation de ces technologies intrusives. Les organisations ont souligné que la surveillance étatique, souvent justifiée au nom de la sécurité nationale, demeure une menace parmi les plus graves et les plus opaques à la liberté de la presse. Elles ont appelé à une limitation stricte de l'usage des logiciels espions, à une transparence totale sur leur acquisition et leur déploiement, et à l'application complète des protections prévues par l'EMFA.

■ Seuls l'application rigoureuse de ces garanties et le contrôle démocratique efficace permettront de faire en sorte que la surveillance demeure l'exception et non la règle dans une Europe attachée à la liberté, au pluralisme et au droit à l'information.

L'appropriation des médias et le contrôle du discours public

■ L'appropriation des médias s'est avérée demeurer une menace systémique parmi les plus graves à la liberté de la presse, le pluralisme des médias et le journalisme indépendant dans les États membres du Conseil de l'Europe en 2025, contribuant à l'érosion du discours démocratique et de l'indépendance de la presse.

■ L'appropriation des médias désigne les tactiques et l'influence utilisées par des intérêts politiques ou économiques pour contrôler les médias d'information et le journalisme, dans le but de saper l'indépendance éditoriale, de consolider le pouvoir et, en définitive, de façonner le discours public.

■ Ce système implique l'acquisition stratégique de médias privés par des entreprises politiquement alignées, l'assujettissement des radiodiffuseurs de service public à l'influence politique, la domination des autorités de régulation par des représentants du gouvernement et le contrôle des attributions publicitaires publiques et des flux financiers vers les médias.

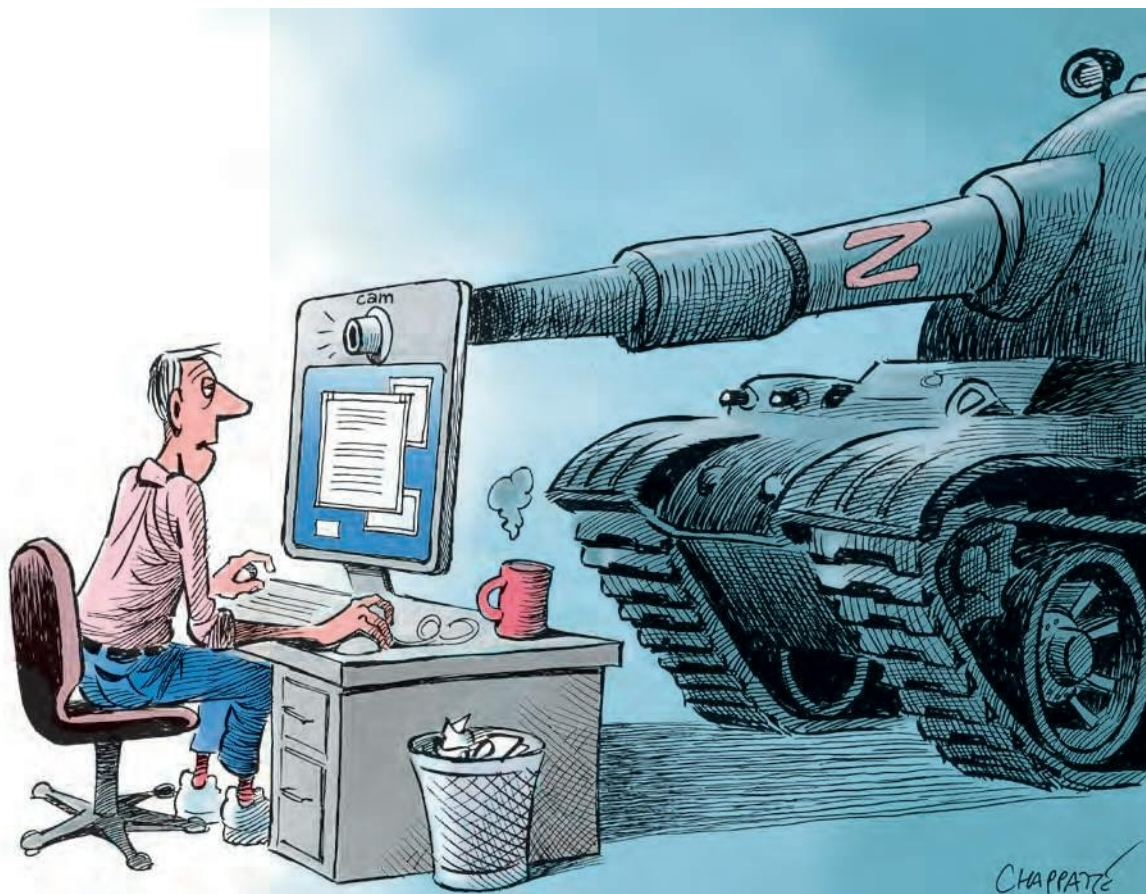
■ Le niveau d'appropriation des médias en Europe varie considérablement des États démocratiques aux régimes autoritaires, et de nombreux pays continuent de souffrir de certains aspects de ce phénomène aux effets néfastes sur la démocratie et le journalisme indépendant. Alors qu'en 2025, les paysages médiatiques demeuraient entièrement captifs dans certains États, dans d'autres, les gouvernements populistes ont pris des mesures législatives et réglementaires pour étendre leur contrôle politique sur les médias nationaux, souvent à l'approche des élections.

167. Alerte « Plusieurs journalistes surveillés par le logiciel espion Pegasus », <https://go.coe.int/jwulX>

168. EFJ (2025), "Open letter: Recent spyware abuse cases require urgent EU action", <https://europeanjournalists.org/blog/2025/06/26/open-letter-recent-spyware-abuse-cases-require-urgent-eu-action/>

■ En 2025, l'appropriation des médias demeurerait quasi totale dans des régimes tels que la Russie, où les médias indépendants critiques à l'égard du gouvernement sont inexistants. Au Bélarus, l'appropriation des médias a également été mise en œuvre par le gouvernement Loukachenko, avec une force étouffante.

■ En Türkiye, le rôle de l'autorité de régulation des médias RTÜK dans la répression des critiques à l'égard du gouvernement a été mis en évidence après qu'elle a explicitement interdit aux diffuseurs de rendre publiques des images de manifestations et qu'elle aurait menacé des dirigeants des chaînes de télévision de retraits de licence. Le diffuseur public a également censuré la couverture des grandes manifestations contre le gouvernement.



Chappatte (Suisse) / Cartooning for Peace

■ En Serbie, le gouvernement a instrumentalisé la mainmise étroite de l'État sur le paysage médiatique pour étouffer les critiques, après que l'effondrement meurtrier de la toiture de la gare de Novi Sad fin 2024 ait déclenché d'importantes manifestations nationales contre la corruption présumée du gouvernement. La majorité au pouvoir a violé à deux reprises les normes démocratiques afin de garantir le maintien de l'influence du gouvernement sur le principal régulateur des médias, le Conseil des médias électroniques (REM). La chaîne publique RTS, qui manque d'indépendance éditoriale et a été critiquée pour avoir suivi la ligne du gouvernement, s'est également abstenue de couvrir les manifestations pendant plusieurs mois.

En 2025, des acquisitions favorables au gouvernement ont renforcé davantage l'appropriation des médias en Hongrie avant les élections de 2026.

■ En Hongrie, le parti Fidesz au pouvoir a maintenu un système d'appropriation et de contrôle des médias, bâti grâce à la domination rigoureuse des médias publics, à la consolidation continue des médias privés sous contrôle de propriétaires politiquement alliés et à une distorsion persistante du marché par le contrôle de la publicité publique, avec de graves conséquences pour le pluralisme des médias et le journalisme indépendant.

■ L'acquisition en octobre 2025 du portefeuille hongrois de la société suisse Ringier par un groupe de média privé favorable au gouvernement est le dernier exemple en date de l'appropriation de médias par des acquisitions

stratégiques avec le soutien du gouvernement.¹⁶⁹ Le rachat inclut le tabloïd le plus populaire, *Blikk*, une décision qui n'est pas fortuite à l'approche des élections d'avril 2026, qui s'annoncent très disputées.

■ En Slovaquie, les réformes de la radiodiffusion publique menées par le gouvernement de coalition du Premier ministre Robert Fico, qui a fusionné les radiodiffuseurs et télédiffuseurs existants en une nouvelle entité, la Slovak Television and Radio (STVR), ont entraîné un changement subtil mais notable des orientations éditoriales, que les critiques jugent moins politiques et plus favorables au gouvernement.¹⁷⁰

La Pologne a entrepris d'inverser l'appropriation des médias par l'État en envisageant de céder Polska Press.

■ Évolution positive en Pologne, le ministre des Actifs de l'État a confirmé que le fournisseur d'énergie contrôlé par l'État PKN Orlen se préparait à céder *Polska Press*, le groupe de médias locaux et régionaux acquis de manière controversée sous l'ancien gouvernement Droit et Justice (PiS). Selon la direction d'Orlen, le processus de cession pourrait débiter l'année prochaine, après une restructuration interne, en vue d'une vente potentielle en 2026. Le transfert de *Polska Press* à un propriétaire de médias privé professionnel permettrait d'inverser un exemple flagrant dans l'UE d'appropriation des médias favorisée par l'État.¹⁷¹

■ En raison de leur nature systémique, les cas d'appropriation des médias ont été difficiles à appréhender dans le cadre de la Plateforme et de son rapport annuel. Pour y remédier, en septembre 2025, les partenaires de la Plateforme ont complété les alertes par une nouvelle catégorie mettant en évidence les menaces systémiques qui pèsent sur l'indépendance de la radiodiffusion publique.

■ L'entrée en vigueur de l'EMFA en août 2025 fournit un cadre réglementaire unique qui, sous réserve d'application rigoureuse, peut fournir aux États membres de l'UE de nouveaux outils pour contrer certains mécanismes d'appropriation des médias, introduisant des garanties d'indépendance des médias, la transparence de la propriété et de la publicité d'État, ainsi que des mesures visant à limiter l'ingérence politique dans les médias tant privés que publics.

■ Les efforts législatifs visant à aligner le droit interne des États membres de l'UE sur les dispositions énoncées par l'EMFA se sont avérés inégaux et retardés à ce jour. Alors que certains États ont mis en place des groupes de travail pour étudier la mise en œuvre du règlement, d'autres viennent seulement de se mettre à l'ouvrage ou ont suspendu leurs groupes de travail, tandis que d'autres encore, comme la Hongrie, ont directement attaqué l'EMFA et l'ont contesté devant la Cour de justice européenne, cherchant à le faire annuler.

Pressions politiques et financières sur les médias de service public

■ Des médias de service public (MSP) indépendants et dotés de moyens adéquats constituent la pierre angulaire d'une société démocratique, dans la mesure où ils permettent l'accès des citoyens à des informations factuelles et impartiales à une époque de plus en plus marquée par la désinformation et les chambres d'écho en ligne. Or, leur capacité à remplir leur mission de service public rencontre des défis croissants, tant en ligne que hors ligne. Les gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe manquent à garantir l'indépendance de la gouvernance et du financement de leurs radiodiffuseurs publics.

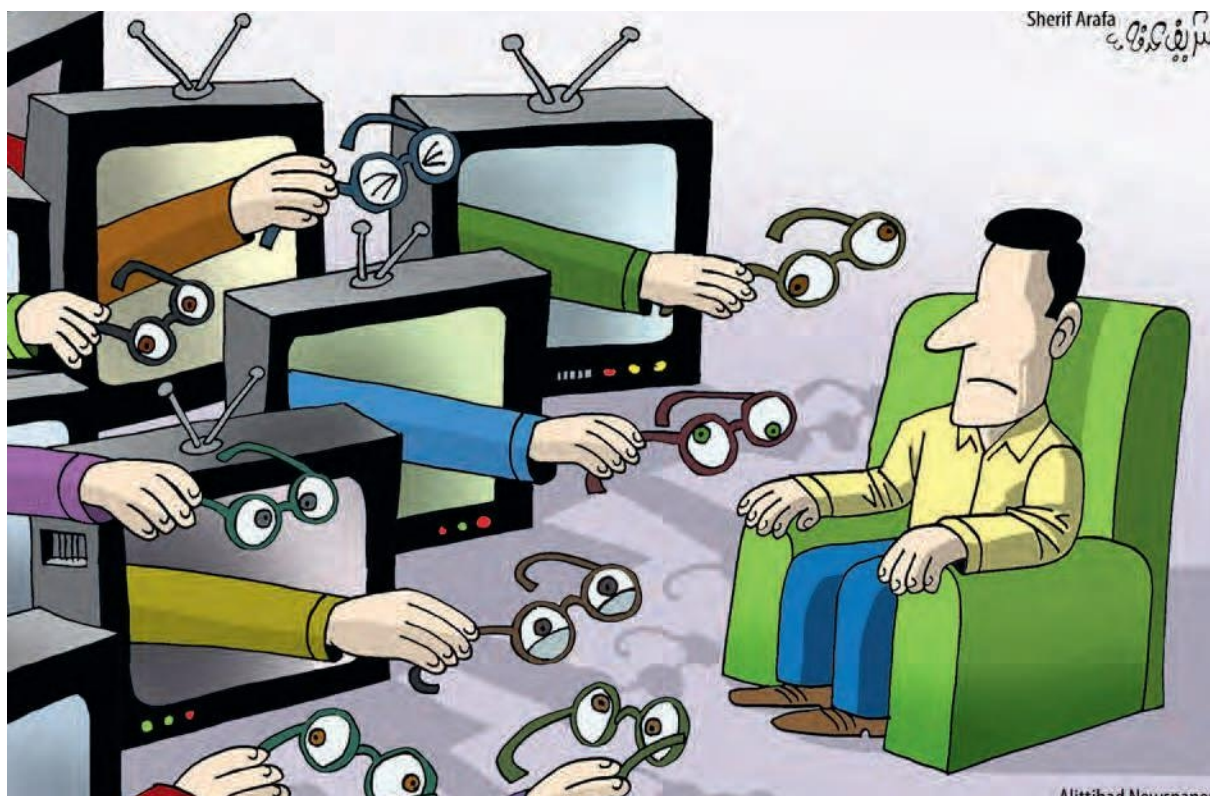
■ Le rapport 2025 du *Media Pluralism Monitor* indique que 11 des 32 pays étudiés ne disposent pas de radiodiffuseur public indépendant du point de vue politique. Les pays qui présentent les taux les plus élevés de risque d'ingérence politique dans les médias publics sont la Hongrie, Malte et la Türkiye, suivis de la Slovaquie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Italie, de la Croatie, de la Pologne, de la Grèce, de la Serbie et de la Roumanie.¹⁷²

169. IPI (2025), "Hungary: New EU Media Board should assess Blikk acquisition by pro-government media group", <https://ipi.media/hungary-new-eu-media-board-should-assess-blikk-acquisition-by-pro-government-media-group/>

170. MFRF (2025), "Media freedom in Slovakia under threat", <https://www.mfrf.eu/media-freedom-in-slovakia-under-threat/>

171. Parka, Ryszard (2025), "Prezes Orlenu: proces sprzedaży Polska Press może ruszyć w przyszłym roku", *Press.pl* <https://www.press.pl/tresc/90385,prezes-orkenu-proces-sprzedazy-polska-press-moze-ruszyc-w-przyszlym-roku>

172. Centre for Media Pluralism and Media Freedom, <https://cmpf.eui.eu/mpm-interactive-results/>



Sherif Arafa (Égypte) / Cartooning for Peace

■ Les efforts visant à réformer les médias de service public de Pologne après leur appropriation politique par le gouvernement précédent sont entravés par une impasse juridique et institutionnelle, les changements de direction effectués sans une refonte législative complète et des procédures de liquidation de TVP, Polskie Radio et PAP demeurant en place à la fin de 2025, exposant ainsi le système à une incertitude constitutionnelle prolongée. Les modalités de financement restent une vulnérabilité majeure. Le budget de TVP proposé par la Pologne, qui ne représente que 0,06 % du PIB, est parmi les plus bas d'Europe, bien inférieur à la moyenne de 0,12 %. Ainsi que le souligne l'UER, « une indépendance sans financement adéquat risque de n'être qu'une indépendance de façade ». ¹⁷³ Sans modèles de financement prévisibles et pluriannuels, les MSP demeurent vulnérables aux ingérences politiques et aux pressions du marché, compromettant à terme leur mission démocratique. D'autres éléments du projet d'amendements à la loi relative à la radiodiffusion présenté par le ministère de la Culture, visant à améliorer le système de nomination et à renforcer l'indépendance des médias publics, ont été salués par les organisations de défense de la liberté de la presse.

Le radiodiffuseur public de Bosnie-Herzégovine, BHRT, est au bord de l'effondrement.

■ En Bosnie-Herzégovine, le radiodiffuseur public BHRT reste au bord de l'effondrement en raison d'une grave crise financière. La BHRT avertit qu'elle risque la fermeture et la perte de 700 emplois. Malgré l'appel du Haut représentant en faveur d'un nouveau projet de loi visant à établir un financement durable des institutions culturelles, aucune solution durable n'a été trouvée. Avec un passif total dépassant 54 millions de BAM (28 millions d'€) et des dettes internes et externes croissantes, la BHRT risque à nouveau de voir ses comptes bloqués par les autorités fiscales ou par décision de justice pour non-paiement des cotisations sociales, voire des coupures d'électricité. En outre, le contrat pour la perception de la redevance audiovisuelle expire fin 2025.

■ La nouvelle coalition au pouvoir en Tchéquie a ravivé l'inquiétude face aux pressions politiques sur les médias de service public. Sous le gouvernement précédent, des modifications législatives portant sur les nominations

173. UER (2025), « L'UER exhorte la Pologne à accompagner les réformes de la liberté des médias d'un financement adéquat des médias de service public », <https://www.ebu.ch/fr/news/2025/11/poland-media-freedom-reforms-need-adequate-funding-for-public-service-media>

aux conseils de surveillance avaient contribué à protéger les diffuseurs contre les ingérences politiques.¹⁷⁴ Cette mesure s'était accompagnée d'une modeste augmentation de la redevance audiovisuelle, approuvée après près de deux décennies, avec l'extension de l'assujettissement aux appareils connectés à Internet. Bien que destinée à renforcer la stabilité financière de la Radio tchèque (ČRo) et de la Télévision tchèque (ČT), cet ajustement ne compense pas entièrement l'érosion de la valeur réelle au cours des 20 dernières années. À la suite des élections de l'automne 2025, les partis de la coalition au pouvoir ont annoncé l'intention de supprimer la redevance, dans le but affiché de réduire les coûts. Si elle était mise en œuvre, cette proposition pourrait entraîner de graves conséquences sur l'indépendance éditoriale et la qualité des médias de service public en Tchéquie, et elle a suscité les critiques des organisations de défense de la liberté de la presse.¹⁷⁵

■ Au Kosovo*, les partenaires de la Plateforme ont appelé les autorités à trouver d'urgence un modèle de financement durable pour le diffuseur public national Radio Television of Kosovo (RTK). Des années d'instabilité financière et une pression politique récente et en hausse ont rendu la pleine exécution de sa mission de service public et la réponse aux besoins de la société complexes pour la RTK. Le manque de moyens persistant compromet le fonctionnement du diffuseur et sa capacité à fournir un service public de qualité. En 2025, la RTK a été privée de l'accès à son budget et n'a pas été en mesure de payer les salaires du personnel, ce qui a entraîné les protestations de celui-ci. Outre la pression politique croissante et les contraintes budgétaires, la RTK traverse également une crise de gestion et de gouvernance, seul trois des onze postes au conseil d'administration étant actuellement pourvus et aucun directeur général n'étant légalement nommé.

■ En Lituanie, des inquiétudes sont survenues à l'égard d'une possible instrumentalisation politique de l'audit public de la LRT (Radio et télévision nationales lituaniennes), commandé par le Parlement. L'audit s'est déroulé dans un contexte hautement politisé, le gouvernement ayant inscrit des dispositions à l'égard du diffuseur public sans précédent à son programme. À la suite de la publication des résultats de l'audit, des initiatives législatives accélérées ont été présentées, qui ont soumis la LRT à un gel budgétaire. Ces mesures ont considérablement modifié le modèle de financement en vigueur depuis 2015, qui garantissait l'indépendance éditoriale et statutaire de la LRT.

■ Fin 2025, le Parlement a adopté un amendement législatif visant à faciliter la révocation du directeur général de la Radio et télévision nationales lituaniennes. Cet amendement abaisse le quorum requis pour la révocation, introduit le vote à bulletin secret et supprime l'obligation de justifier la décision par un intérêt général. Si elles étaient mises en œuvre, ces modifications affaibliraient des garanties essentielles protégeant la direction de la LRT contre les pressions politiques.

■ En Belgique, le diffuseur public francophone RTBF a subi les pressions de Georges-Louis Bouchez, président du Mouvement réformateur (MR), un parti libéral-conservateur francophone membre de coalitions fédérales et régionales au pouvoir en Belgique. M. Bouchez a publiquement exprimé son intention de privatiser, voire d'« abolir » la RTBF,¹⁷⁶ et a été censuré par l'Association des journalistes professionnels pour avoir « proféré des menaces physiques inacceptables » à l'encontre d'un de ses journalistes lors d'une conversation téléphonique avec un autre journaliste de la RTBF révélée par la suite.¹⁷⁷ Il affirme que ses propos ont été mal interprétés. Le MR a également menacé de boycotter la rédaction de la RTBF dans le cadre de ce litige.¹⁷⁸ En outre, à l'initiative du ministre MR chargé des Médias francophones, les autorités publiques ont supprimé l'indexation du financement public de la RTBF et gelé une augmentation budgétaire prévue de 2 %, ce qui a obligé le conseil d'administration du diffuseur en avril 2025 à adopter un plan d'économies de 132 millions d'€, comprenant des réductions d'effectifs par le non-remplacement de départs prévus à la retraite.¹⁷⁹

*La mise en œuvre de l'EMFA est en cours dans toute l'UE,
mais les progrès restent inégaux.*

174. IPI (2022), "Czech Republic: Media freedom groups urge MPs to pass media act amendment", <https://ipi.media/czech-republic-media-freedom-groups-urge-mps-to-pass-media-act-amendment/>

175. RSF (2026), « "Garantissez l'indépendance des médias publics" en Tchéquie: l'adresse de RSF et ses partenaires au Premier ministre et au ministre de la Culture », <https://rsf.org/fr/garantissez-l-ind%C3%A9pendance-des-m%C3%A9dias-publics-en-tch%C3%A9quie-l-adresse-de-rsf-et-ses-partenaires-au>

176. Brabant, François (2025), « Georges-Louis Bouchez: Dans ma vision, la RTBF pourrait être privatisée ou supprimée », Wilfried, <https://www.wilfriedmag.be/articles/dans-ma-vision-la-rtbf-pourrait-etre-privatisee-ou-supprimee/>

177. Alerte « Un président de parti menace l'intégrité physique d'un journaliste de la RTBF », <https://go.coe.int/7mEly>

178. Association des journalistes professionnels (AJP) (2025), « L'AJP réagit face aux déclarations du MR sur le possible boycott de la RTBF », <https://www.ajp.be/lajp-reagit-face-aux-declarations-du-mr-sur-le-possible-boycott-de-la-rtbf/>

179. RTBF (2025), « La RTBF adopte un plan d'économies de 132 millions, sans licenciements secs », <https://www.rtbef.be/article/la-rtbf-adopte-un-plan-d-economies-de-132-millions-sans-licenciements-secs-11535417>

■ Dans de nombreux États membres de l'UE, les travaux ont commencé pour mettre en œuvre l'EMFA. En Croatie, les discussions ont porté sur le renforcement de la transparence dans la gouvernance et sur des mesures visant à permettre aux médias publics de s'adresser à un public diversifié à l'ère numérique. En Estonie, les responsables politiques ont privilégié le renforcement de contenus de service public par l'intégration de la politique culturelle, de l'innovation numérique et des normes journalistiques. Ailleurs, les progrès se sont avérés inégaux, les décisions budgétaires en matière de MSP ayant été retardées de plusieurs mois en France et en Italie, malgré des systèmes établis de médias de service public.

■ Les médias de service public demeurent la source d'information la plus fiable en Europe, et leur avenir dépend de leur visibilité et leur accessibilité sur les plateformes numériques, de leur résilience face à la désinformation et, surtout, de leur protection contre les pressions économiques et politiques.

Menaces systémiques contre les médias de service public

En septembre 2025, la Plateforme a publié une série d'alertes systémiques axées sur les menaces structurelles qui pèsent sur les médias de service public dans six États membres du Conseil de l'Europe : l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Hongrie, la République slovaque et la Türkiye, ainsi qu'au Bélarus et en Russie.¹⁸⁰ Ces alertes indiquent qu'en dépit de références formelles à l'indépendance, des faiblesses des cadres en matière de gouvernance, de budget et de contrôle maintiennent une exposition des médias de service public à l'influence politique, compromettant leur capacité à opérer comme des institutions impartiales et fiables. Cette série fait suite à une première série d'alertes systémiques, publiée en 2024 sur les droits en matière de diffamation.

Dans les six pays examinés, les alertes identifient souvent un schéma commun : les procédures de nomination permettent aux acteurs politiques de contrôler ou d'influencer les conseils d'administration et les cadres supérieurs ; les modalités de financement sont instables, opaques ou discrétionnaires ; et les mécanismes de contrôle ne disposent pas de l'indépendance nécessaire pour garantir une autonomie éditoriale. Ces lacunes structurelles ne sont pas conformes aux normes du Conseil de l'Europe, notamment la Recommandation n° R(96)10 concernant la garantie de l'indépendance du service public de la radiodiffusion, et sont en contradiction avec les garanties prévues par le règlement européen sur la liberté des médias.

Azerbaïdjan

İctimai Television (İTV), le radiodiffuseur public du pays, fonctionne officiellement selon un régime juridique qui consacre les principes du service public, mais manque d'autonomie fonctionnelle, éditoriale et financière dans la pratique, l'influence politique façonnant la gouvernance, le budget et les contenus. Les organisations de défense de la liberté de la presse signalent que la couverture d'İTV s'aligne étroitement sur les messages du gouvernement, manque de pluralisme et demeure perméable au contrôle de l'État, en raison d'un financement opaque et totalement dépendant de l'État et de faibles garanties en matière de responsabilité.¹⁸¹

Bosnie-Herzégovine

Les médias de service public demeurent structurellement fragiles en raison de l'influence politique, de la création longtemps retardée de la Société publique de diffusion et d'un système de financement non durable et contesté, qui a poussé la BHRT au bord de l'effondrement. Les analyses des institutions européennes et des organisations de défense de la liberté de la presse soulignent régulièrement le manque de moyens chronique, l'ingérence dans la gouvernance et l'urgence d'une réforme coordonnée pour garantir l'indépendance et assurer la mission de service public.¹⁸²

Géorgie

Le diffuseur public est en proie à une pression politique croissante, les licenciements, les annulations de programmes et les pratiques de censure interne sapant son autonomie éditoriale dans un contexte de tensions sociales. Les récentes réformes de la gouvernance et du financement, adoptées sans consultation publique, ont exposé davantage encore le diffuseur public à l'influence politique, incitant des défenseurs nationaux et internationaux à avertir que sa capacité opérationnelle en tant qu'institution indépendante des médias de service public était gravement menacée.¹⁸³

180. Les Organisations partenaires de la Plateforme pour la sécurité des journalistes publient une nouvelle série d'alertes systémiques sur les menaces aux médias de service public, <https://fom.coe.int/fr/pagesspeciales/detail/153>

181. Alerte « Inquiétudes persistantes quant à l'indépendance du diffuseur public », <https://go.coe.int/Joscl>

182. Alerte « Le défaut de réformes et de financement durable menace le système de médias de service public », <https://go.coe.int/jytFT>

183. Alerte « Menaces pour l'indépendance du diffuseur public géorgien », <https://go.coe.int/lfpE4>

Hongrie

Le MSP fonctionne selon un système de gouvernance hautement centralisé, qui concentre le contrôle éditorial, financier et de gestion au sein d'organismes alignés sur la majorité au pouvoir, favorisant ainsi l'influence politique sur les contenus, les nominations et le financement. Des analyses indépendantes et des institutions européennes ont constaté à plusieurs reprises que la faiblesse des contrôles, le manque de transparence du financement et l'absence de véritables garanties d'une couverture équilibrée compromettaient l'indépendance et le pluralisme des médias de service public.¹⁸⁴

Slovaquie

La réforme de 2024 a dissous la RTVS et créé la STVR selon un modèle de gouvernance et de financement qui autorise une influence politique importante, l'ensemble des membres du conseil d'administration étant effectivement nommés par la majorité parlementaire et le gouvernement, et aucune garantie n'empêchant les personnes politiquement affiliées d'occuper des postes de direction. La suppression du financement par la redevance, la réduction des financements publics, l'opacité des procédures de nomination et les liens étroits entre la nouvelle direction de la STVR et les personnalités du parti au pouvoir ont suscité de vives inquiétudes parmi les institutions européennes et les organisations de défense de la liberté de la presse quant à la capacité du diffuseur à fonctionner de manière indépendante et à accomplir sa mission de service public.¹⁸⁵

Türkiye

L'autonomie et l'indépendance éditoriale du diffuseur public TRT ont été érodées par des modifications législatives successives depuis 2018, qui placent la gouvernance, les nominations et la surveillance sous le contrôle direct du président, sans défense contre l'influence politique. Des observateurs indépendants et des institutions européennes signalent que ces changements structurels, associés à des remaniements politiques à la direction et à une couverture profondément déséquilibrée des élections, ont porté atteinte au pluralisme et affaibli la capacité de la TRT à opérer comme un diffuseur public impartial.¹⁸⁶

Au Bélarus et en Russie, suivis par les partenaires de la Plateforme hors du mécanisme de dialogue de celle-ci, les diffuseurs d'État sont entièrement subordonnés au pouvoir exécutif, sans aucune garantie d'indépendance.

Bélarus

Les diffuseurs d'État BTRC et ONT sont entièrement contrôlés par le pouvoir exécutif, les nominations, le budget et la ligne éditoriale étant déterminés par le cabinet du président, sans aucune garantie juridique d'indépendance ou de pluralisme. Des organisations de défense de la liberté de la presse signalent que ces deux diffuseurs opèrent comme des instruments de propagande d'État, manquant de transparence, d'autonomie institutionnelle et de contrôle professionnel.¹⁸⁷

Russie

VGTRK, le réseau d'État russe, fonctionne sans aucune indépendance structurelle ou éditoriale, et sert d'instrument centralisé pour diffuser sur son réseau les discours du gouvernement, la désinformation et la propagande. Des organisations de défense de la liberté de la presse et des observateurs internationaux signalent que le diffuseur exclut les voix dissidentes, glorifie les politiques de l'État et joue un rôle clé dans le maintien d'un environnement médiatique étroitement contrôlé et centralisé en Russie.¹⁸⁸

Toutes ces alertes systémiques démontrent que les risques les plus graves pour les médias de service public en Europe sont inhérents à la conception des cadres de gouvernance, de financement et de contrôle. Lorsque les acteurs politiques contrôlent les nominations, que le financement n'est pas prévisible et à la discrétion du gouvernement, et que les contrôles manquent d'indépendance, les médias de service public ne sont pas en mesure d'agir comme des institutions autonomes, capables de fournir des informations impartiales et pluralistes.

Pour relever ces défis, les partenaires de la Plateforme soulignent la nécessité de procédures de nomination transparentes, dépolitisées et fondées sur le mérite, de mécanismes de financement adéquats et prévisibles, indépendants de toute pression politique, de garanties juridiques solides en matière d'autonomie institutionnelle et éditoriale, ainsi que de structures de contrôle et de responsabilisation efficaces. Il est essentiel de renforcer ces garanties afin mettre les médias de service public en mesure d'accomplir leur mission démocratique et de demeurer un contrepoids solide à la désinformation, à l'emprise politique et au déclin de la confiance du public.

184. Alerte « Structure de gouvernance des médias de service public susceptible d'influence politique », <https://go.coe.int/PBK7s>

185. Alerte « Indépendance du média de service public compromise par la gouvernance et le financement de la STVR », <https://go.coe.int/iZNIT>

186. Alerte « Défis structurels et juridiques affectant l'indépendance de la radiodiffusion publique », <https://go.coe.int/nPPif>

187. Alerte « Défaut d'indépendance politique et financière des diffuseurs d'État », <https://go.coe.int/2Lbj5>

188. Alerte « VGTRK, un instrument de propagande d'État sans indépendance éditoriale », <https://go.coe.int/HT973>

Voix et témoignages

La chronique de Kak. De *Charlie Hebdo* à aujourd'hui : les attaques croissantes contre les dessinateurs de presse



© Abdesslam Mirdass

■ L'année 2025 marque les 10 ans des attentats contre la rédaction du journal satirique *Charlie Hebdo*. Un sinistre rappel pour ne pas oublier les menaces qui pèsent toujours sur la liberté d'expression et sur les dessinateurs de presse.

■ La montée des régimes autoritaires crée un contexte particulièrement inquiétant au niveau mondial. Aux régimes dans lesquels toute liberté est depuis longtemps bannie (Russie, Chine, Iran, etc.), s'ajoute une liste toujours plus longue de pays dont l'évolution politique traduit le basculement dans la sphère autoritaire. En Inde, les positionnements critiques sont criminalisés par une législation instrumentalisée pour réduire au silence des journalistes, des défenseurs des droits humains, en somme tout individu qui exprime une pensée critique à l'égard du pouvoir en place. Les autorités indiennes censurent les comptes des dessinateurs sur les réseaux sociaux et ciblent leurs publications, avec un recours croissant à des lois sur la sécurité numérique, particulièrement répressives.

■ De plus en plus de dessinateurs de presse sont confrontés à des poursuites judiciaires abusives qui contournent le recours au droit pour les censurer. La détention provisoire devient une nouvelle arme pour opprimer ceux qui informent et débattent, à travers l'utilisation abusive des lois antiterroristes, comme c'est le cas pour le dessinateur de presse égyptien Ashraf Omar, en détention provisoire depuis plus d'un an. La criminalisation croissante des médias et des journalistes touche également la Türkiye. Le président turc Recep Tayyip Erdoğan affiche clairement sa volonté de museler toute voix critique. En juillet 2025, six membres de la rédaction de la revue satirique *LeMan* ont été poursuivis pour la publication d'un dessin de presse. Cinq d'entre eux ont été placés en détention provisoire avant d'être libérés sous contrôle judiciaire dans l'attente de leur procès. Dans l'affaire visant la dessinatrice turque Zehra, le parquet a fait appel de la décision d'acquittement rendue en première instance après des années de procédure.

■ Aux États-Unis, le pouvoir politique, en pleine dérive autoritaire, fait de la liberté d'expression un véritable cheval de bataille. L'administration Trump défie la légitimité des journalistes et censure les œuvres dont le contenu ne correspond pas à la réécriture de l'histoire qui se joue aux États-Unis. Le cas de la dessinatrice de presse Ann Telnaes, qui a démissionné du *Washington Post* après le refus de celui-ci de publier l'un de ses dessins en raison de son message critique à l'égard du propriétaire du journal, a préfiguré cette dérive autoritaire en amont de l'investiture de Donald Trump.

■ D'autres menaces pèsent sur les dessinateurs de presse, qui voient leurs opportunités professionnelles au sein des médias traditionnels s'étioler, pour des raisons économiques, mais aussi en raison de l'autocensure grandissante de certaines rédactions. Ils doivent composer avec les nouveaux médias émergents. Les réseaux sociaux exposent à de nouvelles menaces, inédites par leur forme et par leur ampleur : censure, haine en ligne, *shadow banning*, harcèlement, menaces, *trolling*, etc. Les principales plateformes numériques sont détenues par les puissants GAFAM, multinationales devenues de véritables acteurs politiques dans un contexte où l'information devient un outil de domination démesurée sur Internet. Leur influence inquiète, surtout quand les convictions politiques de leurs propriétaires dessinent les algorithmes et les règles qui régissent les réseaux sociaux.

■ En mars 2024, la dessinatrice de presse française Coco a été victime d'une vague de menaces, notamment de mort, sur les réseaux sociaux après la publication d'un dessin de presse dans *Libération* sur la situation de famine à Gaza. Les résultats d'une recherche menée auprès d'un large panel de dessinateurs de presse dans le monde avec l'appui du Fonds mondial pour la défense des médias (GMDF) de l'UNESCO, révèle qu'une majorité de dessinateurs déclare avoir été menacée en ligne et que les contenus politiques sont particulièrement ciblés sur les réseaux sociaux.

■ La liberté de la presse et le pluralisme des médias sont constamment sous la menace et les nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, nous obligent à une vigilance accrue. Le travail des dessinateurs de presse n'est pas épargné par l'émergence de ces nouveaux outils qui nécessitent un encadrement juridique impératif. Alors, comment faire du dessin politique en ces temps troublés ? En poursuivant inlassablement le combat pour la liberté de la presse aux côtés de tous les acteurs engagés, parmi lesquels la plateforme pour la sécurité des journalistes du Conseil de l'Europe. Les dessinateurs de presse résistent et continuent de faire entendre leur voix à travers leurs crayons en dépit des menaces et défis dont rend compte le rapport de *Cartooning for Peace* et de *Cartoonists Rights* sur la situation des dessinateurs de presse menacés dans le monde.

Kak, président de Cartooning for Peace



© Photostock360 / Shutterstock

■ Le 16 octobre, une bombe a explosé devant mon domicile à Pomezia, près de Rome. Un engin explosif avait été placé sous ma voiture ; la déflagration l’a détruite, a endommagé notre autre voiture familiale, a arraché le portail de ses gonds et fait voler des vitres en éclats, abîmant même la maison voisine. Personne n’a été blessé, mais les enquêteurs ont immédiatement qualifié cet acte d’intimidation manifeste. L’explosion a été entendue dans tout Pomezia. Le spectacle qui s’est offert à ma famille et à moi-même – vitres brisées, carcasses de voitures déformées, débris partout – était dévastateur. L’engin était suffisamment puissant pour tuer quiconque serait passé à proximité à ce moment-là.

■ Aussi choquante que fut cette nuit-là, ce n’était que le dernier épisode – et le plus spectaculaire – d’une longue série de menaces que je subis depuis 2009 en raison de mon activité de journaliste. Avec mon équipe, j’enquête sur le crime organisé pour *REPORT*, une émission d’investigation du diffuseur public italien, la RAI. En raison des premiers signaux d’alerte liés à mes reportages, je suis sous protection policière depuis le 18 mai 2010. Cette mesure a été prise à la suite d’une enquête que j’ai menée en Sicile sur une carrière de sable exploitée par un clan mafieux de Catane. La famille Ercolano a demandé à un individu dangereux de me surveiller. À partir de là, les risques liés à mon activité ont cessé d’être abstraits.

■ En août 2021, le niveau de menace a encore augmenté, et j’ai été placé sous escorte permanente. J’avais reçu de nouvelles menaces en lien avec mes reportages sur les activités mafieuses et une série de marchés publics en Italie. À peu près à la même époque, les autorités ont intercepté une conversation au sein de la prison de Padoue : un trafiquant de stupéfiants lié à l’extrême droite et à la ‘Ndrangheta avait demandé à deux Albanais de me tuer. Je l’ai appris grâce à Matteo Piantedosi, l’actuel ministre de l’Intérieur, qui était alors préfet de Rome et qui a pris soin de m’avertir directement.

■ Au cours de la dernière décennie, ces menaces ont été récurrentes. De 2021 à 2023, les membres de ma sécurité ont constaté à plusieurs reprises que j’étais suivi, parfois de près. En juin 2024, après plusieurs épisodes de *REPORT* sur des complicités externes qui protègent la mafia et sur les assassinats de Piersanti Mattarella, président de la région sicilienne, abattu en 1980 alors qu’il était en fonction, et d’Aldo Moro, ancien Premier ministre enlevé en 1978 par les Brigades rouges et tué en captivité, le danger s’est accru. J’ai reçu un courriel crypté m’ordonnant de cesser d’enquêter sur l’affaire Moro : « Si vous divulguez plus d’informations sur l’affaire Moro, nous vous tuons ».

■ Peu de temps après, toujours en juin 2024, mes gardes ont trouvé des cartouches de pistolet pour un P38 caché dans un buisson juste devant chez moi, placées là peu avant mon retour. Le moment indiquait une connaissance précise de mes projets et de mes déplacements quotidiens. C'était un signe effrayant que celui qui me menaçait avait non seulement les moyens de me surveiller, mais se sentait également suffisamment en confiance pour monter des provocations à ma porte.

■ L'escalade s'est poursuivie, mais nous n'avons cessé notre travail. Le 7 juin 2024, à la suite d'un épisode de *REPORT* consacré à un groupe de trafiquants albanais lié au cartel mexicain de Sinaloa, l'avocat Alexandro Maria Tirelli – qui a également représenté Pablo Escobar dans le passé – m'a informé qu'il avait été approché par des membres du cartel de Sinaloa. Ils cherchaient à organiser une campagne de dénigrement à mon encontre et ont déclaré que si celle-ci échouait, ils seraient prêts à me tuer. L'intention était claire : commencer par détruire ma crédibilité ; si cela ne suffisait pas à me faire taire, m'éliminer.

■ Dans ce contexte, ce qui me trouble le plus dans l'attentat du 16 octobre, c'est qu'il ne semble pas être directement lié à un épisode ou une enquête particulière de *REPORT*. Compte tenu du nombre et de la diversité des menaces dont j'ai été victime ces dernières années, provenant aussi bien de clans mafieux irrités par nos enquêtes que d'extrémistes ou de trafiquants internationaux, les instigateurs possibles de cet acte d'intimidation le plus récent ne manquent malheureusement pas. Cela ressemble davantage au résultat cumulé d'années d'attention hostile qu'à une réaction isolée à une seule émission.

■ Je tiens à être clair : je n'ai jamais envisagé l'existence d'une main politique derrière l'attaque du 16 octobre, et je me sens pleinement soutenu par les autorités. Ma protection a été renforcée avec une garde permanente devant mon domicile et la possibilité de me déplacer en véhicule blindé. Je ressens également la solidarité quasi unanime de mes collègues italiens, à l'exception de quelques médias nationaux alignés politiquement à droite, qui continuent de m'attaquer.

■ Malgré tout, je poursuis mon activité de journaliste avec la même passion et la même détermination que jamais. Je dois toutefois admettre que je ne me suis jamais senti aussi exposé et vulnérable.

Sigfrido Ranucci, journaliste d'investigation et présentateur de *Report* (RAI)



Censura y autocensura

Solís (Mexique) / Cartooning for Peace

Pays à suivre

Azerbaïdjan

■ La vague de répression qui a débuté en 2024 s'est poursuivie en 2025, avec l'adoption, le 14 juillet 2025, d'amendements qui a rendu la loi relative aux médias encore plus restrictive, étouffant toute forme de journalisme indépendant,¹⁸⁹ et la condamnation de nombreux journalistes à de lourdes peines. *Meydan TV*, *Toplum TV*, *Abzas Media* et *Kanal 13* opèrent désormais entièrement en exil, sans aucun personnel travaillant en Azerbaïdjan. L'agence de presse indépendante la plus influente du pays, *Turan News Agency*, a choisi de fermer définitivement en février.

■ À la fin de l'année 2025, 36 journalistes étaient emprisonnés en Azerbaïdjan.¹⁹⁰ Selon *Amnesty International*, cela représente « le nombre le plus élevé de professionnels des médias détenus pour des motifs politiques depuis que l'Azerbaïdjan a rejoint le Conseil de l'Europe en 2001 ».¹⁹¹

■ Le 20 juin 2025, le Tribunal judiciaire de Bakou a condamné six professionnels des médias affiliés au média d'investigation indépendant *Abzas Media*, dont le directeur Ulvi Hasanli, la rédactrice en chef Sevinc Vagifgizi, le journaliste d'investigation Hafiz Babaly, les reporters Nargiz Absalamova et Elnara Gasyimova, le traducteur Muhammad Kekalov, ainsi que l'économiste et correspondant de RFE/RL Farid Mehralizade, à des peines de prison comprises entre sept ans et demi et neuf ans.¹⁹² Les poursuites évoquaient les chefs de « trafic de devises », de « blanchiment d'argent », d'« évasion fiscale » et de faux en écritures. Les journalistes ont démenti toutes les accusations et dénoncé la motivation politique du procès. Leur emprisonnement est largement considéré comme une mesure de représailles aux enquêtes du média sur la corruption au sein de la famille du président Ilham Aliyev et de son cercle restreint.

L'Azerbaïdjan détenait un nombre record de journalistes en prison à la fin de l'année 2025.

■ En février 2025, le Tribunal du district de Sabail à Bakou a condamné le directeur de *Kanal 13*, Aziz Orujov, à deux ans de prison.¹⁹³ Le tribunal l'a déclaré coupable d'avoir construit sans autorisation une maison pour lui-même sur un terrain qu'il avait acquis en banlieue de la ville.

■ Trois autres journalistes ont été arrêtés en 2025 : Shamshad Agha, rédacteur en chef du site d'information *Arqument.az*,¹⁹⁴ et les journalistes indépendants Ulviyya Ali (de son vrai nom Ulviyya Guliyeva), reporter du bureau azerbaïdjanais de *Voice of America*, et Ahmad Mammadli, fondateur de *Yoldash Media*.¹⁹⁵

■ Le pays faisait déjà l'objet en 2024 d'une alerte systémique sur sa législation en matière de diffamation et d'insulte.¹⁹⁶ Une menace systémique supplémentaire a été identifiée en 2025 concernant le manque d'indépendance du diffuseur public.¹⁹⁷

189. RSF (2025), « L'Azerbaïdjan durcit jusqu'à l'absurde sa loi sur les médias : RSF met en garde contre un isolement informationnel total », <https://rsf.org/fr/l-azerba%C3%AFdjan-durcit-jusqu-%C3%A0-l-absurde-sa-loi-sur-les-m%C3%A9dias-rsf-s-inqui%C3%A8te-d-un-isolement>

190. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Journalistes et autres acteurs des médias actuellement en détention en Europe », <https://fom.coe.int/fr/listejournalistes/detentions>

191. Amnesty International (2025), « Azerbaïdjan. Sept journalistes condamnés dans le cadre d'une vague récente de répression contre la liberté d'expression », <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/06/azerbaijan-seven-journalists-sentenced-in-latest-shocking-crackdown-on-free-speech/>

192. Alerte « Le directeur exécutif et la rédactrice en chef d'Abzas Media arrêtés, la rédaction perquisitionnée », <https://go.coe.int/hTPGW>

193. Alerte « Le directeur azerbaïdjanais d'une chaîne de télévision diffusée via Internet en Azerbaïdjan a été arrêté à nouveau », <https://go.coe.int/5yj44>

194. Alerte « Shamshad Agha, rédacteur en chef d'Arqument.az, arrêté à Bakou », <https://go.coe.int/GOB7y>

195. Alerte « Deux journalistes indépendants, Ulviyya Ali et Ahmad Mammadli, arrêtés en Azerbaïdjan », <https://go.coe.int/PO5MI>

196. Alerte « Défaut de protection adéquate des journalistes par le droit et la pratique relatifs à la diffamation et l'insulte », <https://go.coe.int/j1Y9s>

197. Alerte « Inquiétudes persistantes quant à l'indépendance du diffuseur public », <https://go.coe.int/Joscl>

■ Les médias étrangers doivent désormais solliciter l'inscription au registre des médias dans les sept jours suivant l'enregistrement obligatoire auprès de l'État, sous peine de liquidation. Les autorités se réservent également le droit de restreindre l'accès au site web du média. La version modifiée de la loi oblige entre autres les agences de presse à justifier de l'inscription à leur fil d'actualité d'au moins 20 médias nationaux pour être autorisées à exercer. Cette disposition semble avoir été conçue sur mesure pour empêcher l'agence de presse *Turan*, contrainte de cesser ses activités en février, de reprendre ses activités. Les journaux imprimés ne doivent plus contenir d'expressions « contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à l'éthique ». Toutes ces dispositions offrent aux autorités de nouvelles possibilités d'action arbitraire à l'encontre des journalistes et des médias.

■ Le 21 novembre, le président Ilham Aliyev a signé un décret établissant une nouvelle plateforme numérique centralisée qui élargit considérablement les pouvoirs de surveillance de l'État. « Le système, connu sous le nom de Système centralisé d'information et d'analyse numérique (MIRAS), sera contrôlé par le Service de sécurité de l'État et pleinement opérationnel en mai 2026 »,¹⁹⁸ écrit Giorgi Gogia de *Human Rights Watch*.

■ L'Azerbaïdjan est l'un des deux États membres du Conseil de l'Europe à avoir cessé tout dialogue substantiel avec la Plateforme ces dernières années. Les partenaires de la Plateforme demeurent prêts à la discussion avec les autorités et recommandent à l'Azerbaïdjan de rétablir un canal de communication opérationnel avec le mécanisme et de répondre de manière substantielle aux alertes afin de remédier aux problèmes de fond.

Bulgarie

■ En dépit de modestes améliorations ces dernières années, la Bulgarie demeure un environnement difficile pour le journalisme indépendant. Le paysage médiatique continue d'être marqué par une profonde polarisation politique, une influence politique et économique sur le travail éditorial et des dysfonctionnements juridiques et de gouvernement. Ces conclusions concordent avec l'analyse réalisée lors de la mission conjointe des partenaires de la Plateforme à Sofia en septembre 2025.¹⁹⁹

■ La sécurité des journalistes s'est légèrement améliorée par rapport aux années précédentes. Les agressions physiques sont relativement rares, mais l'hostilité des responsables politiques, le harcèlement en ligne - en particulier les abus sexistes - et les menaces liées au crime organisé contribuent à créer un climat d'insécurité. La confiance dans les forces de l'ordre demeure ténue dans la mesure où les enquêtes sont lentes et inefficaces et en l'absence de tout système national de suivi des attaques. Au moment de rédiger ces lignes, la Bulgarie n'avait pas encore adhéré à la campagne « Les journalistes comptent » du Conseil de l'Europe. Bien qu'aucun cas confirmé d'utilisation de logiciels espions contre des journalistes n'ait été enregistré, la Bulgarie est devenue une plaque tournante pour les entreprises des technologies de surveillance,²⁰⁰ et des rapports suggèrent que des outils intrusifs tels que Pegasus ont été utilisés par les autorités dans le passé.

■ Les menaces juridiques et les poursuites-bâillons sont une préoccupation majeure. Les poursuites abusives, souvent le fait de grandes entreprises, de responsables politiques ou de juges, continuent de cibler le journalisme d'investigation. La tentative d'amendement du Code pénal d'octobre 2025, qui aurait établi des amendes et des peines de prison de six ans à l'égard de la publication non autorisée d'informations personnelles, sans exemption d'intérêt général, menaçait sérieusement la liberté de la presse. Bien que retirée à la suite de l'indignation publique et internationale, le dossier a mis en évidence la fragilité des progrès récents et le risque de régression future.

Les modestes avancées en matière de sécurité des journalistes en Bulgarie demeurent fragiles en présence de pressions juridiques et politiques.

■ Le pluralisme des médias est précaire. Le secteur se caractérise par l'influence politique, l'opacité des structures de propriété et le poids économique d'un marché publicitaire restreint. La publicité officielle manque de transparence et demeure vulnérable à la politisation, notamment aux niveaux régional et local. L'influence de l'oligarque sanctionné Delyan Peevski continue de poser difficulté vu le contrôle politique indirect exercé sur certaines parties du paysage médiatique. La concentration du marché reste élevée : deux majors, PPF Group

198. *Human Rights Watch* (2025), « Azerbaijan's Surveillance Platform Risks Sweeping Privacy Violations », <https://www.hrw.org/news/2025/12/15/azerbaijans-surveillance-platform-risks-sweeping-privacy-violations>

199. Plateforme pour la sécurité des journalistes, « Report: Fragile media freedom progress in Bulgaria at risk of backsliding without urgent reform », <https://go.coe.int/kTTDy>

200. Nikolov, Konstantin et Mary Ivanova (2021), « България е вратата към Европа за израелската NSO Group », *capital.bg*, https://www.capital.bg/politika_i_ikonomika/sviat/2021/07/20/4234266_bulgariia_e_vratata_kum_evropa_z_a_izraelskata_nso/

et United Group, dominent les segments clés de la radiodiffusion et des télécommunications. Si une troupe de médias indépendants et d'investigation produit des travaux de grande qualité, leur nombre demeure faible et aucun programme de financement national ne soutient le journalisme d'investigation.

■ La Télévision nationale bulgare (BNT) se trouve dans une impasse prolongée en raison de l'incapacité du Conseil des médias électroniques (CEM) à réunir la majorité nécessaire à l'élection d'un directeur général. Les recours judiciaires, les appels et les litiges de procédure ont paralysé davantage le processus. Au cours de la mission en Bulgarie, des parties prenantes ont évoqué persistance de la politisation et de l'insuffisance des ressources parmi les problèmes tant de la BNT que de l'autorité de régulation des médias. Bien que la BNT et la Radio nationale bulgare demeurent parmi les sources d'information les plus fiables du pays, leur indépendance est entravée par des budgets limités, des pressions politiques et une réforme régulatrice non résolue.

■ L'accès à l'information est affaibli par l'opacité institutionnelle et les obstacles à l'introduction de demandes d'accès à l'information. Des tribunaux ont rendu des décisions – telles que le jugement de 2025 contre la journaliste Venelina Popova – qui développent un effet dissuasif sur le journalisme d'intérêt public. Les bas salaires, les conditions de travail précaires, l'autorégulation limitée et la prolifération de médias en ligne de qualité médiocre nuisent au statut de la profession et contribuent à altérer la confiance dans les médias, parmi les plus faibles de l'UE en Bulgarie.

■ La Bulgarie demeure mal préparée à la mise en œuvre du règlement européen sur la liberté des médias (EMFA), pleinement en vigueur depuis août 2025. Si le ministère de la Culture a lancé des travaux préparatoires à l'amendement de la loi relative à la radio et la télévision, il n'existe pas de stratégie claire, de calendrier ou de processus en faveur d'un alignement sur les autres dispositions de l'EMFA.

■ Les évolutions récentes en Bulgarie indiquent que les améliorations apportées à l'environnement médiatique restent fragiles. Parmi les questions en suspens figurent le renforcement de la régulation des médias, la protection de l'indépendance des médias de service public, la lutte contre le harcèlement juridique et l'amélioration de la transparence en matière de propriété des médias et de publicité officielle. Des faiblesses institutionnelles persistantes ont limité les progrès dans ces domaines.

Géorgie

■ En 2025, la situation en Géorgie a continué de se détériorer à un rythme alarmant. Au total, 32 alertes ont été présentées à la Plateforme, soit une augmentation de 78 % par rapport à 2024. Ces alertes reflètent un démantèlement généralisé de la liberté de la presse, alimenté par la répression institutionnelle, la politisation des forces de l'ordre, l'appropriation des institutions publiques et des médias de service public, et l'érosion des mécanismes de contrôle démocratique efficaces.

■ Le 6 août 2025, après plus de 200 jours de détention provisoire et un procès hautement politisé, Mzia Amaglobeli, fondatrice et directrice de deux médias indépendants parmi les plus importants de Géorgie, *Batumelebi* et *Netgazeti*, a été condamnée à deux ans de prison.²⁰¹ Depuis son arrestation, Mzia Amaglobeli et ses médias ont été victimes de campagnes de dénigrement, de traitements dégradants et de représailles économiques.²⁰²

■ Les arrestations arbitraires ont continué à poser de sérieux problèmes. Le 3 novembre 2025, Ninia Kakabadze, journaliste pour *Mediachecker*, a été arrêtée après avoir couvert un rassemblement sur une contravention d'« obstruction à la circulation ». En octobre, la police avait également brièvement détenu Mamuka Mgaloblishvili, journaliste du média *Publika*, pour une contravention similaire.²⁰³

La Géorgie a adopté en 2025 une nouvelle loi relative aux « agents étrangers » qui prévoit de lourdes amendes et des peines de prison.

■ Le parti Rêve géorgien a adopté malgré l'indignation nationale et internationale plusieurs lois répressives. Le 1er avril 2025, le Parlement a adopté une nouvelle version de la loi relative aux « agents étrangers », intitulée

201. Alerte « La fondatrice et directrice de Batumelebi, Mzia Amaglobeli, arrêtée et poursuivie pénalement », <https://go.coe.int/AinZE>

202. Communiqué IPI (2025), "Georgia: Ahead of verdict, press freedom groups renew call for Mzia Amaglobeli's release", <https://ipi.media/press-freedom-groups-renew-call-for-mzia-amaglobelis-release/>

203. Alerte « La journaliste de Mediachecker Ninia Kakabadze en garde à vue après avoir couvert une manifestation », <https://go.coe.int/IxKkb>

« loi relative à l'enregistrement des agents étrangers », qui impose des obligations sanctionnées par des amendes pouvant atteindre 25 000 GEL (8 250 €) et des peines de prison d'un maximum de cinq ans.²⁰⁴

■ Le 12 juin 2025, le Parlement a adopté des amendements à la loi relative aux subventions, qui obligent les donateurs étrangers à obtenir l'accord préalable du pouvoir exécutif avant de verser des subventions.²⁰⁵

■ Des amendements à la loi relative à la radiodiffusion, entrés en vigueur en juin 2025, ont élargi les pouvoirs de l'autorité de régulation des médias, la Commission nationale géorgienne des communications (GNCC), l'habilitant à contrôler l'exactitude factuelle, l'équité et la confidentialité, une surveillance auparavant réservée à l'autorégulation. Ces amendements ont autorisé la GNCC à infliger des sanctions pouvant atteindre 3 % du revenu annuel d'un diffuseur ou à révoquer sa licence en cas de violation des nouvelles règles.²⁰⁶

■ Les autorités, sur le fondement des nouveaux amendements à la loi relative à la radiodiffusion, ont déjà introduit des réclamations auprès de la GNCC contre *Formula TV* et *TV Pirveli*.²⁰⁷

■ En juin 2025, le Parlement a adopté des amendements à la loi géorgienne relative à la liberté de parole et d'expression qui ont réduit les protections existantes et accru la responsabilité en matière de diffamation et d'insulte.²⁰⁸ Le même mois, le Parlement a présenté une proposition d'amendements à la loi organique relative aux tribunaux ordinaires qui limiterait considérablement la capacité des journalistes à couvrir des procès judiciaires en interdisant les enregistrements photo, vidéo et audio ou la diffusion dans les tribunaux, les salles d'audience et les zones environnantes, sauf autorisation expresse du tribunal.²⁰⁹

■ Sur décision judiciaire, les comptes bancaires de plusieurs ONG, dont des groupes de défense de la liberté de la presse, ont été gelés.²¹⁰ Des médias ont également été pris pour cible, notamment le média en ligne *Project 64*, l'organisation qui gère *Mtis Ambebi* et l'*Organised Crime Research Media Centre*, qui édite le site d'informations d'investigation *iFact*.²¹¹

■ Des inquiétudes persistent quant à l'indépendance éditoriale du Diffuseur public géorgien (GPB). Tel que l'indique la Communication de 2025 sur la politique d'élargissement de l'UE, « le diffuseur public manque d'indépendance, mène une politique éditoriale partielle et a contribué à promouvoir un discours anti-UE ». ²¹² La direction de GPB a licencié les journalistes Vasil Ivanov Chikovani²¹³ et Nino Zautashvili²¹⁴ lorsqu'ils ont fait part publiquement de leurs préoccupations à l'égard de l'ingérence politique au sein du diffuseur, puis a retiré l'émission de Zautashvili. Plusieurs autres journalistes ont été licenciés peu de temps après.²¹⁵ Pris ensemble, ces licenciements, changements de programmation, pratiques éditoriales restrictives et des évolutions affectant le budget et la gouvernance ont alimenté les préoccupations persistantes concernant la vulnérabilité de l'indépendance de GPB à l'influence politique.²¹⁶

204. Alerte « Un projet de loi sur « l'enregistrement des agents étrangers » entend aggraver les sanctions », <https://go.coe.int/kjguK>

205. Alerte « Le projet d'amendements de la loi sur les subventions exige l'approbation préalable de l'exécutif pour les subventions étrangères », <https://go.coe.int/LuK7c>

206. Alerte « Un projet d'amendements vise à restreindre le financement étranger et à renforcer le contrôle administratif de la radiodiffusion », <https://go.coe.int/AEEBw>

207. Alerte « Un projet d'amendements vise à restreindre le financement étranger et à renforcer le contrôle administratif de la radiodiffusion », <https://go.coe.int/AEEBw>; Alerte « Plaintes contre Formula TV et TV Pirveli auprès de la Commission des communications », <https://go.coe.int/NEPNF>

208. Alerte « Le parti au pouvoir propose des amendements affaiblissant la protection de la liberté d'expression et des journalistes », <https://go.coe.int/6pdCR>

209. Alerte « Le parti au pouvoir propose des amendements affaiblissant les protections de la liberté d'expression et des journalistes », <https://go.coe.int/aFkgK>

210. Alerte « Les autorités géorgiennes gèlent les comptes bancaires d'ONG, notamment de groupes travaillant sur la liberté des médias », <https://go.coe.int/jVpZZ>

211. Alerte « Une vague d'inspections vise les organismes de soutien aux médias et les médias indépendants en vertu de la loi amendée sur les subventions », <https://go.coe.int/8IKUH>

212. Commission européenne, « Communication on EU enlargement policy: Georgia 2025 Report », https://enlargement.ec.europa.eu/document/download/b3089ad4-26be-4c6a-84cc-b9d680fe0a48_en?filename=georgia-report-2025.pdf

213. Alerte « Le présentateur de journal télévisé Vasil Ivanov-Chikovani suspendu après avoir dénoncé l'influence politique au sein du Radiodiffuseur public géorgien », <https://go.coe.int/zkKNH>

214. Alerte « La journaliste du radiodiffuseur public géorgien Nino Zautashvili licenciée », <https://go.coe.int/qGDD7>

215. Alerte « Le Diffuseur public géorgien retire l'émission « Real Space », <https://go.coe.int/58QPX>

216. Alerte « Menaces pour l'indépendance du diffuseur public géorgien », <https://go.coe.int/lfpE4>

■ La Géorgie a continué à refuser l'entrée sur le territoire à des journalistes étrangers, notamment le journaliste indépendant britannique Will Neal,²¹⁷ le photojournaliste indépendant français Jérôme Chobeaux,²¹⁸ le journaliste italien Giacomo Ferrara et le photojournaliste suisse Gregor Sommer.²¹⁹

■ Des dizaines de journalistes ont continué à subir les agressions physiques des forces de l'ordre.²²⁰ Ils ont été condamnés de manière récurrente à des amendes,²²¹ ont vu leur travail entravé²²² et leur matériel confisqué. L'impunité pour les délits à l'encontre de journalistes est demeurée généralisée, les enquêtes étant souvent insuffisantes et les auteurs, en particulier ceux relevant des structures du maintien de l'ordre, échappant aux poursuites.²²³

■ Malgré une répression sans précédent à l'encontre des médias en Géorgie, les journalistes indépendants ont fait preuve d'une résilience remarquable et continuent de couvrir la situation sur le terrain. Cependant, en l'absence de contrôles et de contre-pouvoirs efficaces, de protections juridiques et d'institutions indépendantes, le journalisme dans le pays risque de devenir non viable sans un soutien et une pression internationaux immédiats.

L'affaire Mzia Amaglobeli



© Batumelebi

Le 6 août 2025, à l'issue d'un procès hautement politisé, Mzia Amaglobeli, cofondatrice et directrice de deux médias indépendants parmi les plus importants de Géorgie, *Batumelebi* et *Netgazeti*, a été condamnée à deux ans de prison.²²⁴ L'affaire est devenu emblématique de la lutte pour la liberté de la presse et la démocratie en Géorgie. Elle a attiré l'attention du monde entier alors que le parti Rêve géorgien au pouvoir intensifie la répression à l'encontre des médias.

La journaliste géorgienne Mzia Amaglobeli a été condamnée en août 2025 à une peine de deux ans de prison à l'issue d'un procès politisé.

La journaliste a été arrêtée début janvier et placée en détention provisoire pour des motifs politiques à la suite d'une altercation mineure avec un chef de police lors de la répression de manifestations démocratiques à Batoumi. La nature manifestement disproportionnée des poursuites engagées par la suite - passibles d'une peine comprise entre quatre et sept ans de prison - a démontré que cette journaliste chevronnée était ciblée et punie pour plusieurs décennies de travail et de dévouement en faveur du journalisme indépendant.

217. Alerte « Le journaliste britannique indépendant Will Neal interdit d'entrée en Géorgie », <https://go.coe.int/qv8A7>

218. Alerte « Le photojournaliste français indépendant Jérôme Chobeaux refusé d'entrée en Géorgie », <https://go.coe.int/WRpSa>

219. Alerte « Le journaliste italien Giacomo Ferrara et le photojournaliste suisse Gregor Sommer refusés d'entrée en Géorgie », <https://go.coe.int/ZVZmp>

220. Alerte « La police agresse, entrave et harcèle des journalistes géorgiens couvrant de nouvelles manifestations », <https://go.coe.int/IDQLb>

221. Alerte « Des journalistes verbalisés après une manifestation de solidarité pour la libération de Mzia Amaglobeli », <https://go.coe.int/xxX6A>

222. Alerte « Agression du rédacteur en chef de Mti Ambebi et Sakartvelo Ambebi, Gela Mtiivishvili », <https://go.coe.int/2dv03>

223. MFRR (2025), "Monitoring Report January-June 2025", <https://www.mfrr.eu/monitoring-report-january-june-2025/>

224. Alerte « La fondatrice et directrice de Batumelebi, Mzia Amaglobeli, arrêtée et poursuivie pénalement », <https://go.coe.int/AinZE>

Mzia Amaglobeli a joué un rôle clé dans le développement du paysage médiatique indépendant en Géorgie et dans l'élaboration des normes journalistiques dans le pays. *Batumelebi* et *Netgazeti*, cofondés par Amaglobeli, sont deux portails d'information en ligne parmi les plus populaires, les plus respectés et primés de Géorgie, couvrant la corruption, les abus de pouvoir et les violations des droits humains. Au cours de sa carrière, Amaglobeli a fait preuve d'un courage exemplaire et d'un engagement sans faille pour la défense des valeurs démocratiques, de la liberté de la presse et des droits des journalistes.

Pour protester contre son traitement et la répression générale des médias indépendants, Amaglobeli a entamé une grève de la faim en janvier. « Ces processus se sont déroulés au cours de l'année dernière et s'ancrent dans notre vie quotidienne comme une dictature. La liberté est bien plus précieuse que la vie et elle est en jeu. Lutte avant qu'il ne soit trop tard », a-t-elle écrit dans un message depuis la prison, publié par *Batumelebi* et *Netgazeti*.²²⁵ Elle a mis fin à sa grève de la faim mi-février, après 38 jours, lorsque les médecins ont averti que sa vie se trouvait en danger imminent.²²⁶ Sa santé et sa vue se sont dangereusement détériorées en prison.²²⁷

Depuis son arrestation, de hauts responsables géorgiens ont à plusieurs reprises dénigré Amaglobeli, et la répression s'est étendue à ses médias.²²⁸ Quelques heures après son arrestation, l'opérateur de caméra de *Batumelebi* Guram Murvanidze a été arrêté dans l'exercice de ses fonctions professionnelles.²²⁹ Quelques mois plus tard, les comptes bancaires de *Batumelebi* et *Netgazeti* ont été gelés²³⁰ - juste avant qu'elle ne soit appelée à témoigner à la barre.

Mzia Amaglobeli continue de défendre ses droits devant les tribunaux locaux et internationaux, soutenant que l'acte pour lequel elle a été arrêtée n'aurait dû entraîner qu'une sanction contraventionnelle proportionnée, qu'elle n'a jamais cherché à fuir. Cependant, elle est considérée par beaucoup comme une prisonnière politique, et elle a comparé les poursuites dont elle fait l'objet aux purges stalinienne.

Pendant sa détention, Mzia Amaglobeli a été victime d'insultes, d'intimidations physiques et s'est vu refuser l'accès à aux équipements de première nécessité. Selon son témoignage devant le Tribunal judiciaire de Batoumi, en cours de garde à vue, le chef de la police de Batoumi, Irakli Dgebuadze, lui aurait craché au visage, lui aurait refusé l'accès à l'eau et aux toilettes,²³¹ et l'aurait tenue pendant des heures à l'écart de ses avocats.²³²

Dans une tribune publiée par *The Guardian*,²³³ Mzia Amaglobeli a expliqué ce qui l'a poussée à résister et à poursuivre son combat pour la liberté de la presse. « J'ai des moments de faiblesse. Parfois, mes yeux se remplissent de larmes », a-t-elle écrit. « Mais j'essaie de ne pas rester longtemps dans cet état. À la vérité, je n'ai pas d'autre choix : ce gouvernement illégitime tente d'abolir le journalisme, la profession à laquelle j'ai consacré 25 ans de ma vie. Mes collègues sont en danger de mort pour le simple fait de faire leur travail. Pour moi, rester silencieuse aujourd'hui reviendrait à les trahir, à me trahir moi-même et à trahir une soixantaine d'autres prisonniers politiques actuellement détenus en Géorgie [...] Et je vous demande, à vous, nos amis européens, de ne pas lâcher notre main. Ensemble, nous pouvons vaincre les ténèbres et faire triompher la liberté. Car la liberté, en vérité, est plus précieuse que la vie ».

Le 22 octobre, Mzia Amaglobeli, ainsi que le journaliste polonais et biélorusse emprisonné Andrzej Poczobut, ont reçu le prix Sakharov 2025 pour la liberté de l'esprit, symbole de la résilience démocratique de la Géorgie face à la montée de l'autoritarisme.²³⁴ Plusieurs prix médias lui ont été décernés, dont le prix IPI-IMS *World Press Freedom Hero* 2025.²³⁵

225. Chichua, Nino (2025), « მზია ამაღლობელი: "ვშიშობილობ. სიცოცხლეზე ღირებული თავისუფლება" », *Netgazeti*, <https://netgazeti.ge/life/760615/>

226. Kakhaberidze, Tamta (2025), « "შევეცდები, როგორმე შევძლო კვების აღდგენა" – მზია ამაღლობელი », *Netgazeti*, <https://netgazeti.ge/life/764139/>

227. IPI (2025) « IPI demands immediate release of veteran journalist Mzia Amaglobeli », <https://ipi.media/georgia-ipi-demands-immediate-release-of-veteran-journalist-mzia-amaglobeli/>

228. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "Georgian Dream PM smears arrested veteran journalist Mzia Amaglobeli", <https://www.mapmf.org/alert/33598>

229. Alerte « Guram Murvanidze, opérateur caméra de Batumelebi, arrêté et poursuivi administrativement », <https://go.coe.int/4efx9>

230. Alerte « L'administration fiscale ordonne la saisie des comptes bancaires de Gazeti Batumelebi et Netgazeti », <https://go.coe.int/V0ZBE>

231. Gvadzabia, Mikheil (2025), "Cursing, spitting, no restroom — Mzia Amaglobeli recounts Georgian police abuse", *OC Media*, <https://oc-media.org/cursing-spitting-no-restroom-mzia-amaglobeli-recounts-georgian-police-abuse/>

232. Campagne d'*Amnesty International* (2025), "Georgia: Justice for journalist Mzia Amaglobeli", https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2025/04/EUR5692622025ENGLISH.pdf?utm_source=chatgpt.com

233. *The Guardian* (2025), "From my prison cell in Georgia, I implore Europe not to abandon us to Russia. Mzia Amaglobeli", <https://www.theguardian.com/commentisfree/2025/sep/27/prison-cell-georgia-implore-europe-abandon-russia>

234. Communiqué de presse du Parlement européen (2025), « Andrzej Poczobut et Mzia Amaglobeli sont les lauréats du prix Sakharov 2025 », <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20251016IPR30949/andrzej-poczobut-et-mzia-amaglobeli-sont-les-laureats-du-prix-sakharov-2025>

235. IPI (2025), "Seven distinguished journalists named recipients of the 2025 IPI-IMS World Press Freedom Hero award", <https://ipi.media/2025-world-press-freedom-hero-award/>

Hongrie

■ La liberté de la presse en Hongrie a poursuivi sa détérioration en 2025, consolidant la position du pays au sein de l'UE dont le système de mainmise de l'État sur les médias est le plus poussé. Menée depuis dix ans par le parti au pouvoir, la stratégie de contrôle politique des médias de service public, la concentration des médias privés entre les mains de personnes favorables au gouvernement et l'utilisation de la publicité officielle pour distordre le marché ont créé un environnement médiatique dans lequel le journalisme véritablement indépendant ne survit qu'à la marge.

■ L'acquisition de médias par des propriétaires alignés sur le parti au pouvoir, notamment le rachat en 2025 du portefeuille hongrois de Ringier par *Indamedia*, a réduit davantage le pluralisme des médias, notamment dans le secteur des tabloïds.²³⁶ Les médias indépendants sont confrontés à des obstacles structurels en raison de leur exclusion quasi absolue de la publicité officielle et de l'allocation de fonds publics aux médias pro-gouvernementaux. Les médias de service public demeurent fermement sous contrôle politique, agissant en tant que vecteurs de communication du gouvernement plutôt qu'en tant que sources indépendantes d'informations d'intérêt public.

■ La fermeture, quelques semaines plus tard, du service hongrois de RFE/RL par l'administration Trump, peu après la visite du Premier ministre Orbán à la Maison Blanche, a affaibli encore davantage le pluralisme des médias à l'approche du scrutin.²³⁷

■ Le harcèlement politique et les campagnes de dénigrement se sont intensifiés au cours de l'année 2025, alimentés par la polarisation à l'approche des élections d'avril 2026. Les journalistes et les médias critiques à l'égard du gouvernement ont été présentés de manière accrue comme des acteurs partisans ou des « agents étrangers », notamment par les médias pro-gouvernementaux liés à la fondation KESMA et par le Bureau de protection de la souveraineté (SPO). Ce contexte a amplifié les agressions généralisées en ligne, les attaques de désinformation coordonnées et le dénigrement visant la réputation des journalistes considérés comme défavorables aux priorités du gouvernement.

■ Des journalistes signalent l'usage abusif des procédures en matière de protection des données et de rectification de presse afin d'intimider ou de punir les publications critiques. Le manque d'indépendance judiciaire amplifie l'effet dissuasif de ces plaintes et continue de susciter l'inquiétude à ce titre. Aucun progrès significatif n'a été réalisé dans la mise en œuvre de l'EMFA de l'UE, que le gouvernement hongrois a publiquement contesté devant la Cour de justice européenne.

■ Une menace majeure en 2025 provenait du projet de loi relatif à la « transparence de la vie publique » qui, s'il avait été adopté, aurait permis l'inscription sur liste noire, les restrictions financières et la fermeture des médias destinataires de fonds étrangers. Bien que le projet de loi ait été ajourné, la majorité parlementaire des deux tiers dont dispose le parti au pouvoir et l'état d'urgence prolongé signifient qu'il pourrait être réactivé à tout moment sans consultation. Même en sommeil, ce projet de loi a déjà développé un effet dissuasif, obligeant les médias et la société civile à élaborer des plans d'urgence en cas d'exil ou de fermeture potentiels. Le SPO a continué à présenter les médias bénéficiaires de fonds étrangers comme des acteurs déloyaux, alimentant les campagnes de haine en ligne et sapant la confiance du public.

■ Les menaces numériques sont restées importantes. Après la révélation en 2021 de l'utilisation du logiciel espion Pegasus contre des journalistes, l'impunité persiste : aucun agent public n'a été tenu pour responsable et les motifs invoqués de sécurité nationale continuent d'entraver tout examen. Des attaques par déni de service distribué (DDoS) ont périodiquement perturbé les médias indépendants et des questions subsistent quant à une éventuelle coordination de ces incidents ou à l'existence d'un soutien extérieur.

■ Malgré ces pressions, la Hongrie conserve un noyau de médias indépendants, principalement en ligne, engagés dans l'information factuelle et d'intérêt public. Beaucoup dépendent des abonnements, des dons et du soutien collectif, qui demeurent relativement solides. Cependant, leur position est extrêmement fragile dans un paysage dominé par des acteurs alignés sur l'État, les pressions économiques et un climat politique de plus en plus hostile.

236. IPI (2025), "Hungary: New EU Media Board should assess Blikk acquisition by pro-government media group", <https://ipi.media/hungary-new-eu-media-board-should-assess-blikk-acquisition-by-pro-government-media-group/>

237. IPI (2025), "Hungary: RFE service shuttered by Trump administration for 'opposing' ally Orbán", <https://ipi.media/hungary-rfe-service-shuttered-by-trump-administration-for-opposing-ally-orban/>

■ La mission des partenaires de la Plateforme à Budapest en octobre 2025 a confirmé ces tendances et mis en évidence le rétrécissement de l'espace réservé au journalisme indépendant.²³⁸ À l'approche des élections de 2026, la nature systémique de la mainmise sur les médias en Hongrie expose le pluralisme du débat public et la responsabilité démocratique à des risques graves.

En décembre, la Commission européenne a engagé une procédure d'infraction contre la Hongrie au titre de l'EMFA.

■ En décembre, la Commission européenne a adressé à la Hongrie une lettre de mise en demeure formelle au titre de l'EMFA, signalant son intention d'engager une procédure d'infraction pour non-respect du règlement européen sur les médias, notamment en matière de médias de service public, de transparence de la propriété des médias et de protection des sources journalistiques.²³⁹

Serbie

■ En 2025, la Serbie s'est avérée un foyer majeur des atteintes à la liberté de la presse en Europe. Le nombre d'alertes de la Plateforme a fortement augmenté au cours de l'année, l'environnement médiatique devenant davantage hostile aux journalistes, notamment après l'effondrement meurtrier de la toiture de la gare de Novi Sad le 1^{er} novembre 2024, qui a déclenché des manifestations anti-corruption dans tout le pays.

■ La situation s'est détériorée pour les journalistes indépendants qui couvraient les manifestations et se trouvaient en première ligne.²⁴⁰ Le recours excessif des forces de l'ordre à la force a entraîné des risques supplémentaires importants pour la sécurité des journalistes, les policiers réagissant soit par l'inaction, soit en affrontant directement les journalistes avec violence et en procédant à des arrestations arbitraires.²⁴¹ Une manifestation à Belgrade le 28 juin a été particulièrement violente, faisant de nombreux blessés parmi les journalistes.²⁴² Novi Sad a également été le théâtre d'incidents répétés d'obstruction à l'égard des journalistes, notamment des arrestations et saisies de matériel.²⁴³

■ Les déclarations de hauts responsables, dont le président Aleksandar Vučić, ont contribué à alimenter l'hostilité à l'égard de voix indépendantes, par la qualification d'« ennemis » de l'État. Cette hostilité visait particulièrement la principale chaîne de télévision indépendante demeurant active à ce jour, N1. Un récent exemple inclut le soutien public du président Vučić à une campagne de dénigrement menée par un tabloïd pro-gouvernemental contre des journalistes de N1,²⁴⁴ accusés de ne pas avoir « décelé la moindre controverse » dans un appel allégué, mais fabriqué de toutes pièces, à la violence contre le président. La veille, le journaliste de KTV Dikić avait été arrêté et son domicile perquisitionné sur des soupçons d'« appel au changement violent de l'ordre constitutionnel », ses propos ayant été déformés et relayés par des tabloïds.²⁴⁵ Quelques semaines auparavant, Vučić avait publiquement humilié le journaliste de N1 Mladen Savatović,²⁴⁶ victime à plusieurs reprises de remarques homophobes en ligne. Savatović a reçu de nouvelles menaces les jours qui ont suivi.

238. Déclaration de la Plateforme pour la sécurité des journalistes à la suite de sa mission en Hongrie (2025), <https://go.coe.int/Ly8VQ>

239. Shelton, John (2025), "EU slams Hungary over media infringement, threatens ECJ suit", DW, <https://www.dw.com/en/eu-slams-hungary-over-media-infringement-threatens-ecj-suit/a-75118974>

240. FEJ (2025), "From Vienna to Novi Sad: Standing in solidarity with the people of Serbia", <https://europeanjournalists.org/blog/2025/10/24/from-vienna-to-novi-sad-standing-in-solidarity-with-the-people-of-serbia/>

241. Communiqué MFRR (2025), "Serbia: Media freedom continues to decline at alarming speed, EU must take action", <https://www.mfrr.eu/serbia-media-freedom-continues-to-decline-at-alarming-speed-eu-must-take-action/>

242. Alerte « Des policiers agressent et blessent des journalistes couvrant une manifestation à Belgrade », <https://go.coe.int/jSknN>

243. Alerte « Plusieurs journalistes entravés de force par la police lors de la couverture d'une manifestation à Novi Sad », <https://go.coe.int/3objK>

244. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "N1 Television journalist Danica Vučenić targeted with smear campaign backed by President Vučić", <https://www.mapmf.org/alert/34305>

245. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "KTV journalist Aleksandar Dikić attributed false calls 'for a violent change of the constitutional order'", <https://www.mapmf.org/alert/34304>

246. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "N1 television journalist Mladen Savatović verbally abused by Serbian President Vučić", <https://www.mapmf.org/alert/34237>

■ En juillet, après que le président Vučić ait qualifié N1 de « pur terrorisme », ²⁴⁷ la rédaction a reçu une lettre la menaçant d'une attaque « à la *Charlie Hebdo* », outre les menaces de mort en ligne dont elle fait quotidiennement l'objet. ²⁴⁸ Cela s'inscrit dans une tendance visant à discréditer les journalistes et à attiser l'hostilité envers les médias, les journalistes locaux étant particulièrement visés ²⁴⁹ et confrontés à des risques accrus pour leur sécurité.

■ Les personnels de N1, *Nova*, *Danas*, *Radar* et *Insajder TV*, dont Brankica Stanković, ont également été menacés d'une attaque « à la *Charlie Hebdo* » par différents auteurs. Des professionnels des médias tels que Nenad Kulačin, son co-animateur Marko Vidojković ²⁵⁰ ou Dinko Gruhonjić, ont été pris pour cible avec leurs familles, ²⁵¹ notamment lors de campagnes de dénigrement et de haine, ²⁵² les auteurs étant rarement traduits en justice. L'utilisation illégale d'outils de surveillance sophistiqués demeure une préoccupation majeure pour les journalistes et leurs sources à la suite de nouvelles attaques dirigées contre des appareils de journalistes en 2025. ²⁵³

■ Les syndicats de journalistes ont également été victimes de campagnes de dénigrement. L'Association des journalistes de Serbie (ANS) nouvellement créée a diffusé de fausses informations, ²⁵⁴ qualifiant l'Association des journalistes indépendants de Serbie (NUNS) d'organisation « qui soutient les organisateurs des émeutes ». La campagne de dénigrement, ²⁵⁵ relayée publiquement par le président Vučić, était tirée de la fourniture par la NUNS d'équipements de sécurité aux journalistes couvrant les manifestations. ²⁵⁶ La NUNS a également été victime du tabloïd pro-gouvernemental *Informer TV*, qui a divulgué des informations financières confidentielles dans le but de discréditer le syndicat auprès des journalistes. ²⁵⁷

■ Le *Media Monitoring Monitor* (MPM) de 2025, du Centre pour le pluralisme et la liberté des médias, qui répertorie les risques pour le pluralisme des médias et la sécurité des journalistes en Europe, a identifié des risques élevés (68 %) en Serbie en raison de la concentration du marché des médias, sous contrôle croissant de l'État. ²⁵⁸ Selon le MPM, le processus de nomination au conseil de l'Autorité de régulation des médias électroniques (REM), ²⁵⁹ l'autorité de régulation des médias en Serbie, a donné lieu à de nouvelles irrégularités, beaucoup estimant que la transparence et l'indépendance nécessaires lui font défaut.

■ En avril, les principales chaînes de télévision indépendantes, N1 et *Nova TV*, ont été exclues du service de télévision par satellite, ne laissant aux téléspectateurs d'autre choix que de regarder ces chaînes sur Internet. ²⁶⁰ En juillet, des enquêtes de l'OCCRP (*Organized Crime and Corruption Reporting Project*) et le KRIK (*Crime and Corruption Reporting Network*) ont révélé l'existence de plans aux motifs politiques visant à affaiblir leur indépendance. ²⁶¹ N1 et *Nova* ont fait l'objet d'attaques de la part de plusieurs hauts responsables, qui leur reprochaient d'agir contre l'État. Parmi eux figure le ministre de l'Information et des Télécommunications, Boris Bratina, qui a déclaré qu'elles « ne devraient pas exister sur les ondes de notre pays ». ²⁶²

247. Alerte « Serbie : le président dénigre les chaînes indépendantes N1 et Nova S », <https://go.coe.int/BhnBa>

248. Ibid., mise à jour de l'alerte

249. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, « Journalist Kristina Demeter Filipčev repeatedly discredited by President of the Municipality of Bečej », <https://www.mapmf.org/alert/34309>

250. Alerte « Le journaliste serbe Nenad Kulačin et sa famille menacés de mort en ligne », <https://go.coe.int/1kNWy>

251. Mise à jour de l'alerte « Menaces de mort contre les dirigeants de l'Association des journalistes indépendants de Voïvodine, Ana Lalić Hegediš et Dinko Gruhonjić », <https://go.coe.int/DBFIK>

252. Alerte « Plusieurs journalistes serbes visés par une campagne de dénigrement », <https://go.coe.int/yOqcC>

253. Alerte « Des journalistes du BIRN ciblés par le logiciel espion Pegasus », <https://go.coe.int/qZEqN>

254. Alerte « Campagne de diffamation contre l'Association des journalistes indépendants de Serbie », <https://go.coe.int/jUNEN>

255. Mise à jour de l'alerte « Campagne de diffamation contre l'Association des journalistes indépendants de Serbie », <https://go.coe.int/jUNEN>

256. Communiqué de la FEJ et de la FIJ (2025), « Serbia: EFJ-IFJ condemn President Vučić's support of smear campaign against NUNS as the country prepares to mark anniversary of deadly station collapse », <https://europeanjournalists.org/blog/2025/10/31/serbia-efj-ifj-condemn-president-vucics-support-of-smear-campaign-against-nuns-as-the-country-prepares-to-mark-anniversary-of-deadly-station-collapse/>

257. Alerte « Une émission sur *Informer TV* révèle des informations financières confidentielles afin de discréditer l'Association des journalistes indépendants de Serbie », <https://go.coe.int/Vil1o>

258. Milutinović, Irina (2025), « Monitoring media pluralism in the European Union : results of the MPM2025. Country report : Serbia », <https://cadmus.eui.eu/entities/publication/e176c784-969b-4b57-bbad-829df1e44cbe>

259. Rapport MFRR (2025), « Serbia: Media regulator election again made a mockery of EU-required reforms », <https://www.mfrr.eu/serbia-media-regulator-election-again-made-a-mockery-of-eu-required-reforms/>

260. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, « N1 and Nova dropped from Total TV Satellite », <https://www.mapmf.org/alert/33176>

261. Communiqué du MFRR (2025), « Serbia: MFRR partners warn against attempt to seize political control of last remaining independent TV stations N1 and Nova », <https://www.mfrr.eu/serbia-mfrr-partners-warn-against-attempt-to-seize-political-control-of-last-remaining-independent-tv-stations-n1-and-nova/>

262. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, « Information and Telecommunications Minister Boris Bratina publicly called for the removal of Radio Free Europe (RFE), N1 and Nova TV », <https://www.mapmf.org/alert/34106>

■ La chaîne publique RTS, critiquée pour sa couverture des manifestations, n'a pas été épargnée par les ingérences politiques.²⁶³ Des professionnels de divers médias, tels que *Euronews Serbie*,²⁶⁴ *ELLE Serbie*, *Večernje Novosti* et *Politika*, ont été licenciés ou contraints de démissionner pour avoir résisté à la censure et défendu un journalisme éthique.²⁶⁵

La Serbie figure parmi les pays d'Europe les plus exposés aux poursuites-bâillons à l'encontre de médias.

■ La Serbie figure également parmi les pays d'Europe dont le nombre de poursuites-bâillons à l'encontre de médias est le plus élevé, les médias d'investigation qui enquêtent sur la criminalité et la corruption étant les plus touchés par cette pression juridique.²⁶⁶

■ Le *Media Freedom Rapid Response* (MFRR) a conduit une mission de solidarité à Belgrade et Novi Sad du 7 au 9 avril 2025, constatant une situation de la liberté de la presse qu'il qualifie d'« urgence », marquée par des menaces à la sécurité des journalistes, l'utilisation de logiciels espions, l'appropriation de médias et les poursuites-bâillons. Dans son rapport,²⁶⁷ le MFRR a exhorté les autorités à mettre fin aux attaques publiques contre les journalistes, à mettre en œuvre des actions policières et à la surveillance illégales, à instruire les attaques récentes et passées et à garantir une régulation indépendante des médias et de la diffusion publique. Il a également appelé l'Union européenne à dénoncer publiquement les agressions, les campagnes de dénigrement, l'ingérence politique dans les médias et l'utilisation de logiciels espions, et à exercer une pression constante sur les autorités serbes concernant l'état d'avancement de l'instruction des attaques contre les journalistes.

République slovaque

■ En 2025, la communauté journalistique slovaque s'est trouvée confrontée à une question troublante : Pavol Rýpal était-il le premier journaliste du pays à avoir été tué en raison de son travail,²⁶⁸ dix ans avant le meurtre de Ján Kuciak ? Cette question n'était pas nouvelle. Elle avait été soulevée lorsque Rýpal avait disparu le 22 avril 2008 et avait refait surface après l'assassinat de Ján Kuciak en 2018. À ces deux occasions, la police a enquêté sur le cas de Rýpal. Cependant, en l'absence de preuves établissant un lien entre son travail et sa disparition, les autorités n'ont pas conclu qu'il avait été tué. Il est toujours répertorié comme personne disparue.

■ L'affaire, vieille de 17 ans, a été rouverte l'été dernier à la suite du témoignage d'un ressortissant slovaque détenu en Hongrie. Selon l'édition du 5 août du journal *Plus 1 deň*, Norbert Kostov a déclaré à la police slovaque qu'il avait surveillé, enlevé et tué le journaliste Pavol Rýpal avec des complices et que le meurtre avait été commandité par un membre de la mafia.²⁶⁹ Le 6 août, la police a confirmé qu'une procédure pénale pour le « meurtre avec préméditation » de Pavol Rýpal avait été ouverte au début de ce même mois.

De nouveaux témoignages ont conduit la Slovaquie à rouvrir le dossier du journaliste Pavol Rýpal et laissent présumer qu'il aurait été tué en raison de son travail.

■ Cette nouvelle a choqué l'opinion publique du pays, où Pavol Rýpal était présumé avoir disparu de son plein gré. Cette théorie était étayée par une lettre dans laquelle il demandait à son propriétaire de se débarrasser de ses affaires, ainsi que par les témoignages de proches du journaliste de 39 ans qui avaient évoqué de précédentes disparitions de courte durée, ce qui avait renforcé l'idée qu'aucun crime n'avait été commis.

263. Communiqué de la FEJ (2025), "Serbia: We demand an immediate end to retaliation against RTS employees for defending objective reporting", <https://europeanjournalists.org/blog/2025/07/25/serbia-we-demand-an-immediate-end-to-retaliation-against-rt-employees-for-defending-objective-reporting/>

264. Alerte « Un licenciement récent suscite l'inquiétude chez Euronews Serbie », <https://go.coe.int/gcXhK>

265. Alerte « Plusieurs journalistes licenciés après avoir exprimé leur soutien aux manifestations étudiantes », <https://go.coe.int/KdBof>

266. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "KRIK sued for defamation by acting director of Serbian Railway Infrastructure", <https://www.mapmf.org/alert/32814>

267. Rapport de mission MFRR (2025), "Serbia: Media freedom in a state of emergency", <https://www.mfrr.eu/serbia-media-freedom-in-a-state-of-emergency-new-report/>

268. Alerte « Disparition non élucidée du journaliste Pavol Rýpal », <https://go.coe.int/DQPnR>

269. Ďurovová, Henrieta (2025), « Dvojnasobný vrah prehovoril: Nové detaily o zmiznutí novinára Pala Rýpala, polícia koná », <https://www1.pluska.sk/krimi/dvojnásobny-vrah-prehovoril-nove-a-desive-detaily-o-zmiznuti-novinara-pala-rypala>

■ Le journaliste slovaque Arpád Soltész, qui connaissait personnellement Pavol Rýpal et Ján Kuciak, estime que « dans le cas de [Pavol Rýpal], c'est toute la société qui a failli, surtout nous, la communauté journalistique, car nous n'avons pas exercé suffisamment de pression pour que l'affaire fasse l'objet d'une enquête ». Le premier directeur du *Investigative Centre of Ján Kuciak* (ICJK) poursuit en affirmant que même si la police prouvait que le journaliste avait été assassiné, « ce qui serait pratiquement impossible » sans identification de son corps, « l'affaire est si ancienne qu'il serait inapproprié d'attendre un miracle de la part de la police, du parquet et des tribunaux ».

■ Le successeur de Soltész à la tête de l'ICJK, Lukáš Diko, estime toutefois qu'il sera très important de suivre toutes les démarches des autorités dans cette affaire. Tout comme dans le dossier de l'assassinat de Ján Kuciak, qui devait être rejugé à partir du 26 janvier 2026.

■ La réouverture du procès du cerveau présumé Marián Kočner a été ordonné en mai 2025 par la Cour suprême slovaque, qui a ainsi infirmé son deuxième acquittement. L'homme d'affaires lié au parti Smer-SDD, qui était au pouvoir lorsque le journaliste a été tué et qui dirige actuellement le gouvernement, a été acquitté en 2021 et 2023 par la Cour pénale spéciale. Marián Kočner devrait assister à son nouveau procès, ordonné par la Cour suprême et confié à une autre formation de juges, depuis la prison où il purge une longue peine pour fraude contre la plus grande chaîne de télévision slovaque, *TV Markíza*.

■ « L'affaire est revenue à la case départ, nous ne pouvons donc absolument pas espérer un verdict définitif dans les années à venir », estime Arpád Soltész.

■ Il y a toutefois une leçon à tirer de ces deux affaires. Lukáš Diko : « Nous et les journalistes devons faire très attention à ne pas sous-estimer leur sécurité. Même dans le cas d'attaques mineures, nous devons faire pression sur la police [...] et les autorités publiques [...] car l'ouverture d'une enquête et l'identification des auteurs de crimes peuvent avoir un effet préventif ».

Türkiye

■ La Türkiye constitue l'un des environnements les plus contraignants en Europe pour l'exercice du journalisme indépendant, marqué par le harcèlement judiciaire, l'intimidation et la censure.

■ En 2025, les actions des autorités ont continué de fragiliser la liberté de la presse et le pluralisme des médias. La pression politique a profondément marqué le paysage médiatique, avec des détentions très médiatisées qui témoignent d'une escalade de la répression. Le 19 mars, le maire d'Istanbul et candidat à la présidence du principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), Ekrem İmamoğlu, a été arrêté, suivi par d'autres maires et responsables municipaux. Les manifestations d'ampleur qui ont suivi ont fait l'objet d'une répression de la part des autorités, avec des arrestations massives, la détention de journalistes et des restrictions sur la couverture médiatique.

■ RTÜK, l'autorité turque de régulation des médias, a interdit aux diffuseurs de transmettre des images des manifestations et aurait menacé les dirigeants des chaînes de télévision de leur retirer leur licence. Au moins 11 journalistes ont été arrêtés lors de raids menés à l'aube en lien avec leur couverture des manifestations et au moins 12 autres ont été agressés par la police alors qu'ils étaient en mission.

■ Les journalistes étrangers ont également été visés par cette répression, comme en témoigne la détention du reporter suédois Joakim Medin, arrêté à l'aéroport d'Istanbul alors qu'il se rendait sur place pour couvrir les manifestations. Accusé d'« appartenance à une organisation terroriste » et d'« insulte au président turc », Medin a été libéré après plus d'un mois de détention.²⁷⁰ Le correspondant de la BBC Mark Lowen a également été détenu pendant 17 heures, puis expulsé, les autorités affirmant qu'il « constituait une menace pour l'ordre public ».²⁷¹

■ Les agressions physiques ont continué de constituer la forme la plus brutale de censure. Le journaliste et militant environnemental Hakan Tosun a été mortellement agressé. L'enquête est en cours et des questions essentielles demeurent sans réponse quant au mobile de l'attaque.²⁷² D'autres cas, notamment des agressions,

270. Alerte « Le journaliste suédois Joakim Medin détenu pour terrorisme », <https://go.coe.int/wXFRk>

271. Gozzi, Laura (2025), "BBC's Mark Lowen deported from Turkey after covering protests", BBC, <https://www.bbc.com/news/articles/cly34rg5ee5o>

272. Alerte « Le journaliste turc Hakan Tosun décède après une violente agression à Istanbul », <https://go.coe.int/aaON3>

des menaces de mort et du harcèlement à l'encontre de journalistes tels qu'Ayşemden Akin,²⁷³ İsmail Ari,²⁷⁴ Aican Uludağ,²⁷⁵ Rabia Öner, Şule Aydın et Murat Ağirel,²⁷⁶ témoignent d'une pratique d'intimidation visant la presse.

L'arrestation de journalistes de LeMan a marqué un nouvel épisode de répression et de pressions judiciaires et pénales coordonnées à l'encontre du journalisme satirique.

■ L'arrestation des membres du personnel de la revue satirique *LeMan* après la publication d'une caricature a constitué un autre exemple de répression politique, où des pressions financières, judiciaires et pénales ont été exercées simultanément. Les autorités ont arrêté cinq membres du personnel de *LeMan*, ouvert des enquêtes, confisqué le numéro, bloqué l'accès à son site et sanctionné d'autres médias qui commentaient l'affaire.²⁷⁷

■ Les pressions judiciaires et les préoccupations relatives au respect du procès équitable persistent. Les arrestations et détentions de journalistes figurent parmi les menaces les plus fréquentes, de nombreux journalistes étant soumis à des détentions provisoires prolongées dans l'attente de leur inculpation ou mise en accusation. La plupart ont été poursuivis pour des infractions liées au terrorisme ou à la diffamation. Parmi ces cas, celui de Furkan Karabay,²⁷⁸ journaliste dont les publications sur les réseaux sociaux ont été jugées « insultantes envers des responsables publics et le président ». Il est resté en détention provisoire pendant plus de 100 jours avant d'être formellement inculpé.

■ De même, le célèbre journaliste Fatih Altaylı²⁷⁹ a été incarcéré après que le parquet a estimé que ses propos sur des épisodes historiques de sultans ottomans renversés ou assassinés constituaient une « menace contre le président turc ».

■ RTÜK a intensifié la censure en visant les chaînes de télévision critiques par le biais d'accusations vagues, infligeant au moins 30 sanctions financières. Au cours du premier semestre 2025, les autorités ont infligé des amendes approchant les 100 millions de liras (près de 2 millions €). RTÜK a prononcé 10 suspensions de programmes et 25 jours d'interdiction de diffusion, dont deux coupures totales : *Sözcü TV* a été retirée de l'antenne pendant 10 jours et *Tele1 TV* pendant cinq jours. Le régulateur a intensifié sa répression en avertissant que la répétition de ces violations pourrait entraîner la révocation définitive des licences.

■ Par ailleurs, les pratiques de l'Agence de publicité de la presse ont entraîné la réduction, la fermeture ou la fusion forcée de médias locaux. Des critères stricts et disproportionnés pour l'octroi d'un soutien publicitaire officiel ont servi de levier économique de contrôle. Sur une note positive, la Cour constitutionnelle a annulé le pouvoir de l'agence de suspendre ou de supprimer le financement publicitaire officiel, invoquant le caractère vague de la loi.

■ Les autorités turques ont restreint l'accès aux réseaux sociaux et aux plateformes de messagerie pendant les périodes de tension politique, dont un épisode où l'accès a été bloqué pendant 21 heures. Parallèlement, RTÜK a averti que les médias « portant atteinte à la paix sociale » pourraient faire l'objet d'amendes ou de suspensions de licence.

■ Le débat public s'est également focalisé sur le projet de loi sur les « agents d'influence », qui permettrait aux autorités de qualifier de « représentants d'intérêts étrangers » les personnes ou organisations bénéficiant d'un soutien étranger. Bien que ce projet soit actuellement en suspens, la crainte demeure qu'il puisse être réintroduit et servir à criminaliser le journalisme indépendant ainsi que la société civile. Ces craintes ont été ravivées par l'arrestation du journaliste et rédacteur en chef de *TELE1*, Merdan Yanardağ, pour espionnage.²⁸⁰ L'enquête a conduit à son arrestation, les procureurs invoquant des liens présumés avec un réseau « en contact avec des services de renseignement étrangers ». Peu après l'arrestation de Yanardağ, un tribunal a placé *TELE1* sous administration judiciaire et en a pris le contrôle.

273. Alerte « La journaliste Ayşemden Akin reçoit des menaces de mort à la suite d'une enquête », <https://go.coe.int/bcDqd>

274. Alerte « Le journaliste turc İsmail Ari et sa famille reçoivent des menaces de mort à la suite d'un article sur des allégations de corruption », <https://go.coe.int/FDgkY>

275. Alerte sur *Mapping Media Freedom*, "Turkey: International groups alarmed by the targeting of journalist Aican Uludağ", <https://www.mfr.eu/turkey-international-groups-alarmed-by-the-targeting-of-journalist-aican-uludag/>

276. Alerte « Les journalistes Rabia Öner, Şule Aydın et Murat Ağirel font l'objet de menaces de mort », <https://go.coe.int/hVojN>

277. Alerte « Plusieurs journalistes de la revue satirique LeMan arrêtés pour une caricature », <https://go.coe.int/HcnsB>

278. Alerte « Le journaliste turc Furkan Karabay arrêté à la suite d'un article sur les réseaux sociaux », <https://go.coe.int/7wySH>

279. Alerte « Le journaliste expérimenté Fatih Altaylı arrêté pour des propos tenus en ligne », <https://go.coe.int/BxiWq>

280. Alerte « Prise de contrôle de TELE1 par les autorités turques et arrestation du rédacteur en chef Merdan Yanardağ dans le cadre de poursuites pour espionnage », <https://go.coe.int/yaa0d>

Réponses institutionnelles et contextes politiques

Mesurer l'impact : mesures nationales visant à améliorer la liberté de la presse et la sécurité des journalistes

■ En 2025, les États membres du Conseil de l'Europe ont adopté ou mis en œuvre une série d'initiatives nationales visant à améliorer la sécurité des journalistes et la liberté de la presse. Ces mesures sont les bienvenues, car elles reflètent la volonté de répondre de manière structurelle aux menaces mises en évidence par les alertes sur la plateforme.

■ Plusieurs pays ont lancé des plans d'action nationaux ou des stratégies visant à améliorer la sécurité des journalistes.

■ Le Luxembourg a dévoilé en avril un Plan d'action national pour la sécurité des journalistes, mettant l'accent sur une approche coordonnée entre les ministères, les forces de l'ordre et les acteurs des médias. Ce plan comprend des mesures visant à réduire les risques sécuritaires, à améliorer la coopération institutionnelle, à s'assurer que les personnes responsables d'attaques répondent de leurs actes et à sensibiliser le public au rôle du journalisme.²⁸¹

■ En mars 2025, le gouvernement du Portugal a adopté un Plan d'action national de grande envergure pour la sécurité des journalistes, comprenant des mesures visant à renforcer la protection physique et à lutter contre les menaces en ligne.²⁸² Le plan a mis en place une ligne d'assistance téléphonique dédiée pour signaler les menaces, avec une ligne d'aide directe et des agents de liaison pour conseiller les journalistes en danger, ainsi qu'une plateforme virtuelle offrant des conseils juridiques gratuits, un soutien psychologique et un abri aux professionnels et professionnelles des médias qui font l'objet de menaces. Le plan prévoit également l'élaboration d'un manuel sur la sécurité des journalistes et recommande avec insistance l'adoption d'une loi anti-SLAPP afin de lutter contre les poursuites abusives à l'encontre des reporters. Un nouveau Comité national sur la sécurité des journalistes coordonnera ces efforts et publiera des rapports annuels sur les menaces émergentes.

■ La Suisse a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'action pour la sécurité des professionnelles et professionnels des médias en Suisse (2023-2027). En novembre 2025, l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a fait réaliser et publier une étude analysant les risques liés au journalisme en Suisse. Le rapport constate que les journalistes sont confrontés à des messages de haine, des attaques numériques et des menaces juridiques, et recommande de renforcer les points de contact, la formation en matière de sécurité et d'assurer une meilleure reconnaissance du rôle du journalisme.²⁸³ Cette année, les mesures prévues dans le cadre du plan comprenaient un dialogue entre les journalistes et la police et des efforts pour comprendre et répondre aux tactiques juridiques abusives à l'encontre des journalistes.

Malgré la guerre et la loi martiale, l'Ukraine a pris en 2025 des mesures pour rétablir la transparence parlementaire et l'accès aux médias.

■ Malgré la loi martiale en vigueur en raison de la guerre, l'Ukraine a pris des mesures en 2025 pour améliorer la transparence parlementaire et l'accès des médias. En septembre, la Verkhovna Rada a repris la diffusion en direct des sessions plénières sur sa chaîne de télévision parlementaire et, en décembre, le président ukrainien Zelensky a signé une loi adoptée précédemment par la Verkhovna Rada sur la réouverture des réunions des commissions à la presse, renforçant ainsi le contrôle des journalistes sur le travail législatif.

281. Gouvernement luxembourgeois, « Plan d'action national pour la sécurité des journalistes (2025-2028) », https://gouvernement.lu/fr/dossiers.gouv2024_smc+fr+dossiers+plan-d-action-national-pour-la-securite-des-journalistes+plan-daction-national-pour-la-securite-des-journalistes.html

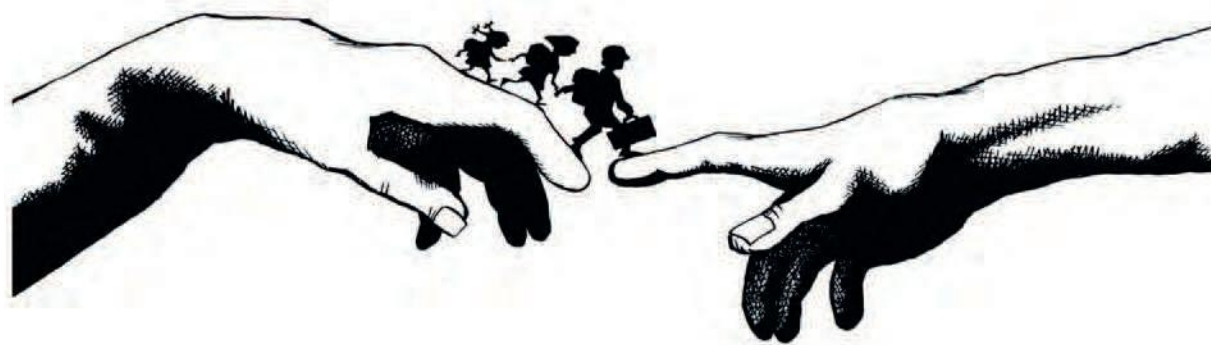
282. Présidence du Conseil des ministres « Resolução do Conselho de Ministros n.º 51/2025, de 17 de março », <https://diariodarepublica.pt/dr/detalhe/resolucao-conselho-ministros/51-2025-911089441>

283. OFCOM, « Analyse des risques dans le journalisme en Suisse », <https://www.bakom.admin.ch/fr/analyse-des-risques-dans-le-journalisme-en-suisse>

■ L'Albanie a mis en place des protocoles visant à garantir que les crimes contre les journalistes soient traités de manière prioritaire. La police a adopté un protocole sur la sécurité des journalistes en mai 2025, et le procureur général a publié une circulaire demandant aux procureurs de traiter les attaques contre les médias comme une « priorité institutionnelle ». Ces directives ont créé des points de contact au sein des forces de l'ordre pour les affaires impliquant des journalistes et visent à mettre fin à la culture d'impunité qui prévalait auparavant. Cependant, des évaluations internationales ont souligné que l'Albanie devait accompagner ces mesures par une formation systématique, de la collecte de données et une coordination entre la police et le pouvoir judiciaire afin de les rendre véritablement efficaces.²⁸⁴

■ En novembre 2025, le gouvernement de Croatie a adopté un projet de loi visant à mettre en œuvre l'EMFA, avec pour objectif de créer un organisme de régulation des médias unifié doté de pouvoirs de contrôle étendus sur l'ensemble du secteur des médias. Les organisations de journalistes ont exprimé leur inquiétude quant au fait que le projet de loi ne garantissait pas suffisamment l'indépendance éditoriale ni la dépolitisation des organes de gouvernance. Le débat parlementaire s'est poursuivi jusqu'au début de l'année 2026, les parties prenantes réclamant des protections plus fortes.

■ En Irlande, depuis janvier 2025, la Coimisiún na Meán (Commission des médias) a démarré ses activités en s'appuyant sur un modèle d'autofinancement alimenté par des redevances obligatoires prélevées auprès des diffuseurs, des fournisseurs de services audiovisuels et de services en ligne. Le cadre de financement impose que les recettes provenant des redevances financent les dépenses ordinaires de la Commission qui ne sont pas couvertes par d'autres sources de financement. Ceci renforce sa stabilité financière et son indépendance.



Dubovsky (Ukraine) / Cartooning for Peace

■ La Slovénie a adopté une nouvelle loi relative aux médias en septembre 2025, initiant une modernisation majeure de la législation sur les médias qui vise à renforcer la transparence, le pluralisme et la protection des droits des journalistes. Le gouvernement a également poursuivi ses efforts pour améliorer le financement et la gouvernance des médias de service public. En novembre 2025, des projets d'amendements à la loi relative à la Radiotelevizija Slovenija ont été soumis au Parlement afin d'assurer un financement systémique plus stable et des modalités de gouvernance plus claires, notamment un modèle basé sur une redevance visant à garantir des ressources pour les programmes consacrés aux minorités ou à la musique. En décembre 2025, le gouvernement a adopté un décret établissant des mécanismes d'aide publique dans le cadre de la nouvelle loi relative aux médias, qui incluent notamment un soutien au pluralisme des médias, à la transition numérique, à la production et aux journalistes. Le gouvernement a également obtenu un financement accru pour l'Agence de presse slovène pour 2026. Les débats se poursuivent sur la viabilité financière à long terme et la nécessité de réduire davantage l'influence politique sur le financement des médias de service public.

■ En juin 2025, la Norvège a adopté une Stratégie nationale visant à renforcer la résilience face à la désinformation (2025-2030). Cette stratégie définit une approche globale pour lutter contre les contenus faux et répréhensibles, en mettant l'accent sur l'éducation aux médias de la population, la responsabilité des plateformes et des politiques fondées sur la recherche en matière de désinformation. Elle aborde également les menaces émergentes telles que les *deepfakes* et les faux médias générés par l'IA, et appelle à une coordination des efforts entre les autorités publiques et les différents secteurs afin de préserver la confiance du public et le discours démocratique.

284. Voir Scidev, "Freedom of Expression Under the EU Growth Plan – Albania Must Turn Commitments into Action", <https://scidevcenter.org/2025/10/18/freedom-of-expression-under-the-eu-growth-plan-albania-must-turn-commitments-into-action/>

■ Avant les élections locales de mai 2025, le gouvernement du Royaume-Uni et la Commission électorale ont mis à jour leurs directives en matière de sécurité afin de répondre à la montée de la désinformation générée par l'IA et aux abus en ligne dans le cadre des campagnes électorales. Pour la première fois, les directives officielles relatives aux élections ont averti que toute personne impliquée dans le processus électoral (candidats, fonctionnaires, journalistes) pouvait être la cible de vidéos *deepfake* ou de campagnes de désinformation diffusées en ligne. Les directives décrivent des mesures pratiques pour vérifier le contenu numérique, sécuriser les communications et maintenir la transparence grâce à des empreintes numériques sur les publicités politiques, afin que les électeurs puissent voir qui se cache derrière les contenus en ligne. En reconnaissant explicitement que la désinformation générée par l'IA constitue une menace émergente pour la démocratie, le Royaume-Uni a encouragé une vigilance proactive et a donné aux acteurs électoraux des outils pour y répondre, tels que des mécanismes de signalement et des conseils en matière de cybersécurité.

■ Une tendance importante en 2025 a été la promotion de réformes juridiques visant à lutter contre les poursuites-bâillons, les États membres ayant décidé de transposer la directive européenne anti-SLAPP (voir la section « Rendre efficaces les lois anti-SLAPP »)

■ En décembre 2025, le gouvernement de Belgique a approuvé un projet de loi anti-SLAPP. Ce projet de loi, en instance d'approbation par le Parlement, permettra le rejet rapide des poursuites manifestement infondées et de transférer la charge de la preuve aux demandeurs ou demanderesse dans de tels cas. Les juges pourraient rapidement rejeter les plaintes vexatoires et même sanctionner ceux qui les déposent, offrant ainsi une protection renforcée aux journalistes et aux militants.

■ En décembre 2025, Chypre a accéléré les débats parlementaires concernant un projet de loi intitulé « Loi relative à la protection de la participation publique ». Il est important de noter que, s'il est adopté, le projet de loi chypriote étendrait les protections anti-SLAPP aux poursuites nationales, et pas seulement aux affaires transfrontalières. Il permettrait aux tribunaux de rejeter les poursuites judiciaires sans fondement visant des questions d'intérêt général et exigerait des demandeurs ou demanderesse qu'ils prouvent que leur plainte n'est pas abusive. Les dispositions du projet prévoient le transfert des frais juridiques aux initiateurs des SLAPP et l'octroi de dommages-intérêts aux personnes victimes de SLAPP, ce qui aurait un effet dissuasif contre le harcèlement judiciaire.

■ En juin 2025, en Allemagne, le ministère de la Justice a publié un projet de loi qui vise à mettre en œuvre la directive anti-SLAPP de l'UE en modifiant le Code de procédure civile. La proposition va au-delà des exigences minimales de l'UE : elle rendrait les nouvelles procédures anti-SLAPP applicables aux poursuites judiciaires nationales ainsi qu'aux poursuites transfrontalières. Les cibles d'une poursuite-bâillon manifeste pourraient demander le rejet rapide de l'affaire, et les tribunaux pourraient condamner les demandeurs ou demanderesse en accordant des dépens et des dommages-intérêts au défendeur ou à la défenderesse. Le projet a fait l'objet d'une consultation jusqu'à la fin de l'année 2025.

■ En juin 2025, la Grèce a adopté une nouvelle loi visant à renforcer la transparence et les garanties éditoriales dans la presse écrite et électronique, conformément au règlement européen sur la liberté des médias. La Grèce a également poursuivi ses travaux de transposition de la directive anti-SLAPP de l'UE et a modernisé l'observatoire des SLAPP de POESY, bien que les organismes de défense de la liberté de la presse soulignent que ces mesures n'ont pas encore permis d'améliorer de manière perceptible la protection des journalistes dans la pratique.

■ Au moment de la mise sous presse du présent rapport, l'Irlande avait atteint les dernières étapes législatives de la refonte de ses lois sur la diffamation par le biais du projet de loi relatif à la diffamation révisé, qui supprime les jurys dans les affaires de diffamation et introduit des mesures visant à lutter contre les SLAPP. Les groupes de défense de la liberté des médias ont regretté que le projet de loi limite les protections contre les poursuites-bâillons aux procédures en diffamation, omettant certaines garanties requises par la directive anti-SLAPP de l'UE. Ils ont fait valoir qu'il laisse subsister des lacunes dans la protection contre les poursuites abusives fondées sur d'autres motifs, tels que la vie privée, le droit d'auteur et la protection des données, et ont appelé les parlementaires à renforcer la législation.

■ Le 18 juin 2025, de nouvelles dispositions légales sont entrées en vigueur en Angleterre et au Pays de Galles pour lutter contre les SLAPP ciblant les publications en matière de criminalité économique. Les articles 194 et 195 de la loi de 2023 sur la criminalité économique et la transparence des entreprises ont inscrit les premières protections anti-SLAPP du Royaume-Uni dans la loi. Les organisations de défense de la liberté de la presse ont souligné que ce mécanisme restrictif et imparfait pourrait avoir une efficacité limitée pour les personnes visées par des poursuites-bâillons et continuent donc de réclamer des protections législatives universelles. Par ailleurs, en Écosse, le gouvernement a annoncé en novembre 2025, à la suite d'une consultation publique, qu'il convenait « que la loi soit révisée pour lutter contre les SLAPP et qu'il avait l'intention de le faire dès que la prochaine

occasion législative se présenterait ». L'objectif déclaré serait de protéger ceux qui « s'expriment sur des questions d'intérêt général », tels que les journalistes. En outre, le Royaume-Uni a actualisé son Plan d'action national pour la sécurité des journalistes, lancé initialement en 2021. Le plan actualisé aborde désormais explicitement la menace émergente des poursuites-bâillons, en créant un groupe de travail anti-SLAPP intersectoriel et en améliorant les consignes données aux forces de l'ordre pour reconnaître les plaintes de type SLAPP.

■ Un autre objectif a été de renforcer les droits des journalistes à la confidentialité de leurs sources.

■ En Espagne, en juillet 2025, le gouvernement a approuvé un projet de loi organique visant à garantir le droit des journalistes à protéger leurs sources. Ce projet de loi accordera pour la première fois une protection juridique complète au secret professionnel des journalistes. Il consacre explicitement le droit des journalistes de ne pas révéler l'identité de leurs sources ni de remettre des documents non publiés, et interdit l'installation de logiciels espions intrusifs sur les appareils électroniques des journalistes, sauf dans des cas exceptionnels autorisés par un juge (par exemple pour prévenir une menace imminente pour la vie ou la sécurité de l'État). Toute dérogation judiciaire à la confidentialité des sources serait strictement limitée, conditionnée par la nécessité, la proportionnalité et l'accord préalable du tribunal. Cette réforme vise à renforcer la confidentialité des communications entre les journalistes et leurs sources et à remédier aux scandales passés liés à l'utilisation abusive de logiciels espions.

■ Au Portugal, pour répondre aux préoccupations concernant la protection des sources, le Parlement a débattu en 2025 d'amendements à la loi relative aux journalistes afin de renforcer l'interdiction des perquisitions et saisies dans les salles de rédaction et de renforcer la confidentialité des sources. Bien qu'aucune loi définitive n'ait été adoptée avant la fin de l'année, le ministère de la Justice a pris des mesures provisoires en publiant des lignes directrices : afin de signifier que les attaques contre la presse ne seront pas tolérées, les procureurs ont reçu pour instruction de traiter les crimes contre les journalistes comme des affaires hautement prioritaires tant en matière d'enquête que de poursuites.

■ Certains États membres ont pris des initiatives pour protéger les journalistes en danger, qu'ils soient victimes de persécutions, de conflits ou de poursuites abusives.

L'Estonie est devenue un lieu de refuge pour les journalistes fuyant la répression. L'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Suède se sont également distingués par leur rôle dans la protection des journalistes en exil.

■ L'Estonie est devenue un lieu de refuge sûr pour les journalistes persécutés par des régimes répressifs. Dans le cadre de sa contribution à la Coalition mondiale pour la liberté des médias, le gouvernement estonien délivre chaque année environ 35 visas de résidence d'urgence à des journalistes étrangers en danger (en particulier à ceux originaires des pays voisins, la Russie et le Bélarus). Ces visas de longue durée, ainsi que les visas humanitaires, permettent aux journalistes menacés de s'installer en Estonie et de poursuivre leur travail en toute sécurité. Ce programme offre un refuge essentiel et est considéré comme un modèle de solidarité envers les journalistes indépendants menacés.

■ Plusieurs autres pays, notamment l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Suède, se distinguent par leur rôle dans la protection des journalistes en exil, en combinant des garanties juridiques, un soutien institutionnel, des conditions d'accueil adaptées et un *leadership* international.

■ En mai 2025, en Tchéquie, un tribunal a refusé d'extrader vers la Russie la journaliste en exil Farida Kurbangaleeva. Ancienne présentatrice de la télévision d'État devenue critique du Kremlin, Kurbangaleeva avait été inculpée en Russie en vertu de lois draconiennes sur les « fausses informations » pour ses reportages sur la guerre en Ukraine. Le tribunal municipal de Prague a reconnu que la demande d'extradition était motivée par des raisons politiques et l'a donc rejetée. Cette décision a non seulement protégé Kurbangaleeva de l'emprisonnement, mais a également renforcé le principe selon lequel les journalistes ne doivent pas être renvoyés dans leur pays s'ils risquent d'y être persécutés en raison de leur travail.

Faire face au recul de la démocratie : l'action du Conseil de l'Europe en 2025

■ En 2025, le Conseil de l'Europe a intensifié sa réponse au recul de la démocratie. Le Secrétaire Général Alain Berset a lancé le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, un processus visant à renforcer les valeurs démocratiques et la résilience face à l'autoritarisme, à la désinformation et à l'érosion institutionnelle. Les partenaires de

la Plateforme²⁸⁵ sont prêts à travailler avec le Conseil de l'Europe et les États membres pour traduire ce processus en réformes concrètes et en améliorations quantifiables pour la liberté de la presse et la sécurité des journalistes.

■ Le Groupe des amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Plateforme, de la Journée mondiale de la liberté de la presse²⁸⁶ et de la Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes²⁸⁷, a réaffirmé son engagement en faveur de la liberté des médias et a exhorté tous les États membres à prendre des mesures ambitieuses pour protéger les journalistes et la liberté des médias, à mettre en œuvre les instruments du Conseil de l'Europe et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et à adopter des plans d'action nationaux pour la sécurité des journalistes. Ils ont en outre appelé tous les États membres à mobiliser des ressources et se sont engagés à continuer de soutenir la Plateforme et à participer activement à la campagne « Les Journalistes comptent ».

■ Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a approuvé un projet de recommandation sur la sécurité en ligne, la responsabilité des plateformes et l'autonomisation des utilisateurs, qui a été soumis au Comité des ministres pour examen et adoption éventuelle. Le CDMSI a également adopté des documents d'orientation destinés aux États membres sur la manière de lutter contre la désinformation²⁸⁸ et de mettre en place un environnement informationnel plus résilient.²⁸⁹

■ En 2025, l'Assemblée parlementaire a joué un rôle actif sur des questions telles que la modération des contenus sur les réseaux sociaux²⁹⁰, l'ingérence étrangère et la sécurité démocratique²⁹¹, la démocratie et l'État de droit en Géorgie²⁹², la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et la libération des journalistes ukrainiens captifs.²⁹³

■ En 2025, le Commissaire aux droits de l'homme a évalué la situation des droits humains en Géorgie et est intervenu devant la Cour européenne des droits de l'homme au sujet de la loi géorgienne sur « l'influence étrangère ».²⁹⁴ La Commission de Venise a soumis des avis juridiques devant la Cour européenne des droits de l'homme sur les lois géorgiennes²⁹⁵ et sur la réforme de la réglementation des médias en République de Moldova.²⁹⁶

■ En 2025, dans le cadre de la campagne « Les journalistes comptent », 41 des 46 États membres avaient désigné des « points focaux » nationaux chargés de coordonner avec le Conseil de l'Europe les actions en faveur de la sécurité des journalistes. Des comités nationaux pour la sécurité des journalistes ont été mis en place dans 27 États membres, et 11 États membres ont adopté des plans d'action nationaux. En avril 2025, la conférence

285. Conseil de l'Europe, « Le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe », <https://www.coe.int/fr/web/new-democratic-pact-for-europe>; Conseil de l'Europe, « Vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe », rapport du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, <https://www.coe.int/fr/web/secretary-general/report-2025>

286. Groupe des amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias, « Déclaration conjointe à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse », <https://go.coe.int/3C1F7>

287. Groupe des amis pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias, « Déclaration à l'occasion de la Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes, 2 novembre 2025 », <https://go.coe.int/VpfpK>

288. Conseil de l'Europe, « Resisting disinformation: 10 building blocks to strengthen information integrity », <https://rm.coe.int/cdmsi-2025-17rev-e-clean-resisting-disinformation-10-building-blocks-f/488029df7d>

289. Conseil de l'Europe, « National Media and Information Literacy (MIL) Strategies Practical Steps and Indicators », <https://rm.coe.int/cdmsi-2025-09-guidelines-for-national-media-and-information-literacy-s/488029ec67>

290. Assemblée parlementaire, « Réglementer la modération de contenu sur les réseaux sociaux pour sauvegarder la liberté d'expression », Résolution 2590(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/34156>

291. Assemblée parlementaire, « L'ingérence étrangère : une menace pour la sécurité démocratique en Europe », Résolution 2593(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/34252>

292. Assemblée parlementaire, « La situation en Géorgie et suivi de la Résolution 2585 (2025) « Contestation, pour des motifs de fond, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de Géorgie », Résolution 2600(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/34293>; Assemblée parlementaire (2025), « Défendre la démocratie et l'État de droit en Géorgie », Résolution 2624(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/35692>

293. Assemblée parlementaire, « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine », Résolution 2605(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/34487>; Assemblée parlementaire (2025), « Russie : nouvelles menaces pour les démocraties européennes », Résolution 2622(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/35685>; Assemblée parlementaire (2025), « Les journalistes comptent : l'intensification des initiatives en faveur de la libération des journalistes ukrainiens retenus en captivité par la Fédération de Russie s'impose », Résolution 2618(2025), <https://pace.coe.int/fr/files/35656>

294. Commissaire aux droits de l'homme, « Le Commissaire aux droits de l'homme appelle à renforcer la protection des droits humains en Géorgie, 26 mars 2025, <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/commissioner-for-human-rights-calls-for-stronger-protection-of-human-rights-in-georgia>; Commissaire aux droits de l'homme, « Intervention en tierce partie dans l'affaire portée devant la CEDH concernant la loi géorgienne sur « l'influence étrangère », <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/commissioner-o-flaherty-intervenes-in-ecthr-case-on-georgia-s-foreign-influence-law>

295. Commission de Venise, « Géorgie - Avis sur la loi relative à l'enregistrement des agents étrangers, les modifications apportées à la loi sur les subventions et autres lois concernant « l'influence étrangère », CDL-AD(2025)034-e, <https://www.coe.int/fr/web/venice-commission/-/opinion-1243>; Commission de Venise, « Mémoire amicus curiae pour la Cour européenne des Droits de l'homme en l'affaire Gyla et autres c. Géorgie sur la réglementation de l'influence étrangère », CDL-AD(2025)035-e, <https://www.coe.int/fr/web/venice-commission/-/opinion-1249>

296. Commission de Venise, « République de Moldova - Avis sur les réformes législatives relatives à la réglementation des médias : le projet de loi sur les médias, le projet de loi modifiant le Code des services des médias audiovisuels et le projet de loi modifiant la loi sur la publicité », CDL-AD(2025)027-e, <https://www.coe.int/fr/web/venice-commission/-/opinion-1240>

annuelle de la campagne a réuni des juges, des procureurs, des représentants des médias et des organisations de défense des médias afin de discuter des meilleures pratiques et d'élaborer un paradigme contre l'impunité des meurtres et autres crimes graves commis contre des journalistes.²⁹⁷ Une évaluation de la campagne réalisée en 2025 a appelé à élargir la portée de sa communication, à un engagement plus fort avec les journalistes et à une action plus efficace au niveau national. Les partenaires de la Plateforme soulignent que l'engagement durable du Conseil de l'Europe et une coopération étroite avec la société civile seront essentiels au succès de la campagne.

■ En 2025, à la suite de la recommandation CM/Rec(2024)2 sur la lutte contre l'utilisation des SLAPP,²⁹⁸ le Conseil de l'Europe a promu des outils,²⁹⁹ des ressources et des formations³⁰⁰ aidant les juges, les procureurs, les avocats et autres professionnels du droit à repérer, à réagir et à lutter contre les SLAPP conformément aux normes européennes. L'organisation a lancé un programme de formation sur les SLAPP.³⁰¹

■ La Cour européenne des droits de l'homme a rendu en 2025 plusieurs arrêts importants en matière de liberté d'expression dans plusieurs affaires contre la Russie. Dans l'affaire *Ukraine et Pays-Bas c. Russie*, la Cour a constaté de multiples violations de l'article 10 dans les territoires ukrainiens occupés par la Russie après le 16 septembre 2022, notamment des ingérences administratives dans l'accès à l'information, des intimidations, des détentions et des assassinats de journalistes, des lois restrictives en matière d'information et le blocage arbitraire de médias.³⁰² Dans l'affaire *Novaya Gazeta et autres c. Russie*, la Cour a estimé que les poursuites et la fermeture de médias accusés d'avoir « discrédité » l'armée russe ou diffusé de « fausses informations », combinées à l'application rétroactive de la loi et à des sanctions sévères, violaient l'article 10 et s'inscrivaient dans le cadre d'une campagne plus large visant à réprimer la dissidence au sujet de la guerre en Ukraine.³⁰³

■ À l'avenir, l'engagement politique de haut niveau doit se traduire par des actions quantifiables grâce à une mise en œuvre renforcée de la campagne « Les journalistes comptent », notamment par une meilleure communication avec les journalistes et la société civile, des ressources adéquates et un engagement plus systématique des États membres par le biais de la Plateforme. La liberté de la presse, le pluralisme des médias et la sécurité des journalistes devraient être placés au cœur du nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, soutenu par un examen régulier des mesures de suivi prises par les États en réponse aux alertes de la Plateforme, un engagement renforcé des pairs par le biais du Groupe des amis pour la sécurité des journalistes et une feuille de route claire intégrant des objectifs en matière de sécurité des journalistes dans l'ensemble des politiques et activités du Conseil de l'Europe.

Union européenne : de l'ambition à la mise en œuvre

■ En 2025, l'Union européenne a pris des mesures positives pour défendre la liberté de la presse, mais des questions subsistent quant à savoir si les actions de la Commission européenne se traduiront par des changements significatifs pour les journalistes sur le terrain. L'année 2026 sera donc un test décisif pour déterminer si la Commission européenne a l'autorité politique et la détermination nécessaires pour appliquer pleinement la législation européenne protégeant l'espace informationnel, notamment le règlement européen sur la liberté des médias et le règlement européen sur les services numériques, en faisant respecter le droit et en contrant

297. Conseil de l'Europe, « Conférence thématique annuelle : Construire le paradigme de la lutte contre l'impunité des crimes contre les journalistes », <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/annual-thematic-conference-2025>

298. Comité des Ministres, « Recommandation CM/Rec(2024)2 aux États membres sur la lutte contre l'utilisation des poursuites stratégiques contre la participation publique (poursuites-bâillons) », <https://search.coe.int/cm?i=091259488025f13e>

299. PRO-FREX, « New Guide Helps Legal Professionals Counter SLAPPs through ECHR Standards », June 2025, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/new-guide-helps-legal-professionals-counter-slapps-through-echr-standards>; Conseil de l'Europe, « Limiting the use of criminal law to restrict freedom of expression: new guidance to member states », 9 September 2025, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/limiting-the-use-of-criminal-law-to-restrict-freedom-of-expression-new-guidance-to-member-states>

300. Voir, par exemple, Anti-SLAPPs Training to Protect Journalists in North Macedonia, Mavrovo, 21-23 August 2025, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/anti-slapps-training-to-protect-journalists-in-north-macedonia>; Strengthening Judicial Protection for Journalists – SLAPPs Training in Prague, 9-10 October 2025, https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/view-all-news-campaign-for-the-safety-of-journalists/-/asset_publisher/rWkteAS1KHfQ/content/strengthening-judicial-protection-for-journalists-slapps-training-in-prague/; Strengthening Legal Safeguards against Defamation and SLAPPs in Bosnia and Herzegovina, Sarajevo, 16-17 October 2025, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/council-of-europe-supports-strategic-dialogue-on-democracy-and-media-freedom-at-the-donbas-media-forum-2025-1>

301. New Training Programme Helps Protect Journalists from Abusive Legal Tactics, 10 November 2025, <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression/-/new-training-programme-helps-protect-journalists-from-abusive-legal-tactics>

302. Cour européenne des droits de l'homme, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* [GC], requêtes n° 8019/16, 43800/14, 28525/20 et 11055/22, 9 juillet 2025, <https://hudoc.echr.coe.int/fre?i=002-14494>

303. Cour européenne des droits de l'homme, *Novaya Gazeta et autres c. Russie*, requêtes n° 11884/22 et 161 autres, 11 février 2025, <https://hudoc.echr.coe.int/fre?i=001-241738>

les acteurs politiques et économiques influents. Cette application devra être rapide et décisive afin de contrer la polarisation croissante des contextes démocratiques et de l'État de droit à travers l'Europe.

■ En 2025, la Commission européenne a continué à présenter la liberté des médias comme une priorité pour l'action de l'UE. Dans son discours annuel sur l'état de l'Union devant le Parlement européen, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a averti que le démantèlement ou la neutralisation des médias indépendants affaiblissait la capacité à dénoncer la corruption et à préserver la démocratie.³⁰⁴ Elle a réitéré ses engagements à agir, notamment par le biais du projet de bouclier européen pour la démocratie et d'un financement accru. Toutefois, des inquiétudes subsistent quant au fait que ces engagements pourraient être affectés par l'érosion du consensus centriste au sein de l'UE, en particulier dans les rangs du Parlement européen. Le centre-droit y a cherché l'appui des partis d'extrême droite sur plusieurs sujets, suscitant des questions quant au soutien politique dont pourraient bénéficier de futures initiatives en faveur de la liberté des médias.

■ Le règlement européen sur la liberté des médias (EMFA), qui établit un cadre réglementaire commun visant à renforcer l'indépendance des médias, le pluralisme et l'indépendance éditoriale des médias privés et publics, est pleinement applicable dans les États membres de l'UE depuis le 8 août 2025. Conformément aux dispositions du règlement, le nouveau comité européen pour les services de médias, un organe consultatif indépendant composé des autorités nationales de régulation des médias et chargé de promouvoir l'application efficace et cohérente de l'EMFA, a commencé ses activités officielles en février 2025. Les travaux du comité, qui consistent notamment à émettre des avis, à assister la Commission dans le contrôle de l'application de l'EMFA et à assurer la coopération entre les autorités de régulation, étaient encore en cours à la fin de l'année (bien qu'un programme de travail pour 2026 était attendu). Cependant, il s'est employé activement à contacter les parties prenantes concernées et à rassembler de l'expertise sur différents sujets.

■ Certains États membres ont tardé à mettre en œuvre le règlement européen sur la liberté des médias après la date limite du 8 août, ou disposaient d'autorités réglementaires qui n'avaient pas les capacités suffisantes pour le faire, ce qui a suscité très tôt des inquiétudes quant à l'applicabilité du règlement, bien que celui-ci soit immédiatement applicable et contraignant dans tous les États membres. Le 11 décembre, la Commission européenne a engagé sa première procédure d'infraction dans le cadre de l'EMFA à l'encontre de la Hongrie pour non-respect des dispositions relatives à « l'ingérence dans le travail des journalistes et des médias en Hongrie, limitant leurs activités économiques et leur liberté éditoriale ».³⁰⁵ Les groupes de défense de la liberté de la presse ont fait pression sur la Commission européenne pour qu'elle engage d'autres procédures d'infraction contre les États membres de l'UE en lien avec l'EMFA. Cependant, la procédure judiciaire engagée par la Hongrie pour contester l'EMFA devant la Cour de justice de l'Union européenne a clairement montré que le pays refusait d'appliquer le règlement.

■ L'article 5 de l'EMFA établit des protections essentielles pour les médias de service public, en mettant l'accent sur l'indépendance éditoriale et financière. Il est désormais essentiel de prendre des mesures fortes et cohérentes : des budgets pluriannuels dédiés et des mécanismes de gouvernance solides doivent être mis en place et consolidés là où ils existent déjà, afin de garantir que les médias de service public restent résilients, impartiaux et capables de remplir leur mission de service public. C'est un moment décisif pour traduire les principes de l'EMFA en garanties durables et pratiques.

■ L'année 2026 sera cruciale pour tester la capacité de Bruxelles à affronter les plateformes technologiques américaines dans le cadre de la mise en œuvre du règlement sur les services numériques (DSA). En décembre 2025, la Commission européenne a infligé sa première sanction au titre du DSA, imposant une amende de 120 millions d'euros à X pour avoir manqué à ses obligations de transparence. Des enquêtes sur d'autres grandes plateformes, telles que TikTok et Meta, étaient en cours. La société civile a fait pression pour que d'autres enquêtes soient menées à terme. Bien que des évaluations des risques ont été réalisées, les plateformes n'ont pas pris de mesures d'atténuation pour mieux protéger les droits des journalistes en ligne, notamment en collaborant avec les communautés de journalistes à risque afin de mieux comprendre et de répondre aux menaces auxquelles elles et ils font face.

■ En novembre 2025, la Commission a dévoilé le bouclier européen pour la démocratie, un ensemble de mesures visant à renforcer les institutions démocratiques, notamment en préservant l'intégrité de l'espace informationnel, en renforçant les institutions démocratiques et la société civile et en soutenant des écosystèmes

304. Commission européenne, « État de l'Union 2025 », https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/state-union/state-union-2025_fr

305. Commission européenne, « La Commission demande à la Hongrie de se conformer à la législation européenne sur la liberté des médias et à la directive sur les services de médias audiovisuels », <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/news/commission-calls-hungary-comply-european-media-freedom-act-and-audiovisual-media-services-directive>

médiatiques résilients. En novembre, ces mesures ont suscité des critiques initiales de la part de certains membres du Parlement européen, qui estimaient notamment que les actions proposées manquaient d'ambition, qu'elles s'appuyaient sur des initiatives déjà existantes ou se contentaient de proposer de nouvelles stratégies pour l'avenir.³⁰⁶ À la fin de l'année, la commission spéciale du Parlement européen sur le bouclier européen pour la démocratie devait présenter un rapport proposant des améliorations au cadre proposé.

■ Les activités proposées dans le texte comprenaient l'élaboration d'un protocole de crise pour les incidents liés au DSA, le soutien aux capacités indépendantes de vérification des faits, le suivi de la mise en œuvre de l'EMFA, la révision de la recommandation de 2021 sur la sécurité des journalistes et la mobilisation de fonds européens pour le journalisme indépendant. Sur le plan législatif, il proposait une révision de la directive sur le droit d'auteur et de la directive sur les services de médias audiovisuels. La révision de la directive sur les services de médias audiovisuels visera à moderniser le droit existant afin de renforcer davantage l'indépendance, d'améliorer la transparence, de réglementer plus strictement les plateformes et de protéger l'intégrité de l'information audiovisuelle. Cela pourrait inclure le renforcement de l'indépendance des régulateurs nationaux des médias et des obligations des plateformes en ligne diffusant des informations, la garantie d'un accès plus équitable pour le public et des règles plus strictes concernant l'impact de l'intelligence artificielle sur l'écosystème médiatique en Europe.

■ La proposition de la Commission européenne pour le prochain budget de l'UE, le cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034, prévoyait 49 milliards d'€ pour l'éducation et les valeurs démocratiques, avec une augmentation significative du financement des médias par rapport à la période 2021-2027. Sur ce montant, 3,2 milliards d'€ ont été réservés au soutien du journalisme indépendant et des projets médiatiques dans le cadre du programme AgoraEU. Cependant, la proposition de la Commission a immédiatement subi des pressions politiques de la part d'États membres désireux de réduire les dépenses et pris dans un enchevêtrement complexe de priorités concurrentes. Les négociations sur le CFP s'achèveront en 2027.

■ La portée et l'efficacité de la directive anti-SLAPP de l'UE n'étaient toujours pas concluantes. Certains États membres ont activement œuvré pour transposer la directive avant la date limite de mai 2026 et renforcer la protection juridique des journalistes, collectant et partageant des informations sur les SLAPP et élaborant un cadre juridique.

■ Les États membres n'ont pas encore atteint une position commune concernant le règlement relatif aux abus sexuels commis sur des enfants. Le projet de règlement obligerait les plateformes en ligne à scanner le contenu et les métadonnées des utilisateurs qui recherchent des images répréhensibles, ouvrant la voie à l'instauration de portes dérobées vers les contenus cryptés, compromettant la capacité des journalistes à protéger leurs sources et violant le droit à la confidentialité des communications. Les négociations institutionnelles, appelées « trilogues », ont débuté le 10 décembre en vue de finaliser le règlement en 2026, après des années d'impasse.

■ Les groupes de défense de la liberté de la presse sont déterminés à surveiller les actions de l'UE afin qu'elle garantisse la mise en œuvre effective de l'EMFA et la transposition dans les délais de la directive anti-SLAPP dans les États membres. La recommandation sur la sécurité des journalistes devrait également se traduire par des actions significatives et concrètes de la part des États membres de l'UE. Les plateformes de médias sociaux doivent également se conformer à leurs obligations afin de garantir un espace numérique sûr et de protéger les journalistes contre le harcèlement en ligne et d'autres menaces numériques. Les journalistes en exil devraient également bénéficier d'une protection et d'une assistance adéquates.

■ Le Service européen pour l'action extérieure a également été soumis à une pression accrue pour répondre efficacement à l'affirmation croissante des acteurs autoritaires, car les mesures répressives ont un impact direct et néfaste sur les journalistes sur le terrain. Cela inclut la lutte contre la répression transnationale dans les États membres de l'UE. Les partenaires de la Plateforme ont demandé au SEAE d'utiliser toute la panoplie d'instruments politiques, juridiques et financiers à sa disposition pour soutenir les journalistes et la liberté de la presse dans les États membres du Conseil de l'Europe, ce qui est devenu d'autant plus crucial depuis que l'administration américaine a supprimé toute référence significative aux droits humains - et à la liberté de la presse - dans sa stratégie de sécurité nationale et sa politique étrangère.³⁰⁷

306. Antoaneta Roussi et Eliza Gkritsi, "European Parliament hammers Commission over anti-Kremlin 'Democracy Shield'", *Politico*, <https://www.politico.eu/article/eu-anti-kremlin-meddling-shield-pummeled-parliament/>

307. Risse, Mathias (2025), "Reclaiming Western Identity: A Human Rights Day Response to America's New National Security Strategy", *Harvard Kennedy School*, <https://www.hks.harvard.edu/centers/carr-ryan/our-work/carr-ryan-commentary/reclaiming-western-identity-human-rights-day>

Recommandations

S'appuyant sur les conclusions du présent rapport, les partenaires de la Plateforme présentent les recommandations prioritaires suivantes au Conseil de l'Europe, aux institutions de l'Union européenne et aux États membres afin de renforcer la sécurité des journalistes, l'indépendance des médias et la résilience démocratique.

Au Conseil de l'Europe

- **Liberté de la presse et le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe :** placer la liberté de la presse et le pluralisme des médias au cœur de la résilience démocratique dans le cadre du nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, avec des garanties contre la désinformation et contre la mainmise sur les médias, et veiller à ce que les conditions nécessaires à un écosystème médiatique sain, y compris la sécurité des journalistes, soient systématiquement prises en compte dans les politiques et activités pertinentes du Conseil de l'Europe.
- **Engagement en faveur de la Plateforme pour la sécurité des journalistes :** renforcer la Plateforme en améliorant sa visibilité et en structurant le dialogue avec les États membres. Encourager les États membres qui s'abstiennent régulièrement de répondre aux alertes, notamment l'Azerbaïdjan et la Türkiye, à interagir avec la Plateforme et à fournir des réponses substantielles en temps voulu. Mettre en place au sein du Conseil de l'Europe une procédure d'examen régulier des mesures de suivi adoptées par les États membres en réponse aux alertes afin de promouvoir un engagement et une responsabilisation systématiques. Le Groupe des amis pour la sécurité des journalistes devrait continuer à être sollicité pour faciliter l'engagement entre pairs et maintenir une attention politique soutenue en faveur de la liberté de la presse.
- **Faire respecter les normes en matière de liberté de la presse :** veiller à ce que les États membres se conforment à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence pertinente, notamment en luttant contre l'impunité des crimes commis contre des journalistes. Les bonnes pratiques devraient être encouragées, tandis que les cas de manquements persistants devraient être dénoncés sur le plan politique à l'aide des outils prévus par la Convention.
- **Renouveler l'engagement politique de haut niveau en faveur de la liberté de la presse :** renforcer les initiatives existantes, notamment la campagne « Les journalistes comptent », afin de garantir que les engagements politiques se traduisent par des actions quantifiables. Maintenir le fonctionnement effectif du réseau de points focaux nationaux et remédier aux lacunes identifiées dans l'évaluation de la campagne 2025, notamment la portée limitée des activités de communication auprès des journalistes et la société civile. Utiliser l'engagement politique de haut niveau pour garantir des réformes, des ressources adéquates et la mise en œuvre durable des engagements pris pour protéger les journalistes.
- **Lutter contre le harcèlement judiciaire et les SLAPP :** assurer le suivi de la recommandation de 2024 sur la lutte contre les SLAPP en soutenant sa mise en œuvre complète dans les États membres. Les gouvernements devraient être enjoins à abroger ou à modifier les lois utilisées pour intimider les journalistes, telles que les dispositions trop générales relatives aux « fausses informations », et à intégrer les normes européennes anti-SLAPP dans leur droit interne afin de dissuader les poursuites abusives. Les programmes de formation destinés aux juges et aux procureurs devraient être élargis afin de renforcer la capacité d'identification précoce et le rejet des SLAPP.
- **Préserver l'indépendance des médias de service public et lutter contre leur capture :** renforcer les normes relatives à l'indépendance des médias de service public et demander un financement adéquat et à long terme. Utiliser les alertes systémiques de la Plateforme pour garantir l'autonomie éditoriale, un financement transparent et durable et une gouvernance indépendante. Prévoir des garde-fous contre des pratiques telles que la concentration des médias entre les mains de personnes alignées sur le parti au pouvoir ou l'utilisation des leviers économiques de l'État pour influencer les médias.

- **Donner la priorité à la protection des femmes journalistes :** intégrer une approche tenant compte de la dimension de genre et intersectionnelle dans l'action en faveur de la liberté de la presse. En 2025, les femmes journalistes ont été confrontées à une forte augmentation des menaces liées au genre, allant des abus sexuels en ligne aux agressions physiques. En s'appuyant sur les normes en vigueur et les campagnes en cours, il conviendrait d'exhorter les États à adopter des mesures de protection concrètes et tenant compte de la dimension de genre, notamment des mécanismes de signalement, la conservation des preuves et la collecte de données ventilées par genre.

Aux institutions de l'Union européenne

- **Appliquer pleinement le règlement européen sur la liberté des médias (EMFA) :** veiller à ce que les garanties de l'EMFA en matière d'indépendance et de pluralisme des médias soient appliquées efficacement dans tous les États membres de l'UE. Le respect des normes au niveau national devrait être contrôlé et, le cas échéant, des procédures d'infraction devraient être engagées. Le comité européen des services de médias devrait être soutenu afin que l'EMFA constitue un rempart efficace contre la capture des médias et l'ingérence politique.
- **Garantir la mise en œuvre de la directive anti-SLAPP :** faire pression pour une transposition rapide de la directive anti-SLAPP, au moyen de lignes directrices claires afin de garantir le respect de ses dispositions et de la promotion de la recommandation complémentaire du Conseil de l'Europe concernant les poursuites nationales. La coopération avec des initiatives telles que l'*European Anti-SLAPP Monitor* peut faciliter l'évaluation des cadres nationaux, parallèlement à des mesures juridiques et de formation visant à protéger les journalistes contre les poursuites abusives.
- **Renforcer la protection des journalistes par l'action de l'UE :** passer de recommandations non contraignantes à des exigences plus claires en fixant des indicateurs ambitieux et quantifiables pour les États membres à l'occasion de la révision de la recommandation de 2021 sur la sécurité des journalistes. Ces indicateurs devraient être basés sur les mesures existantes, notamment la formation spécialisée de la police et les mécanismes d'intervention rapide, tout en accordant une attention particulière à la violence sexiste à l'égard des femmes journalistes et aux protocoles de sécurité tenant compte du genre.
- **Renforcer la lutte contre les menaces en ligne et la censure numérique :** veiller à l'application effective du règlement sur les services numériques afin que les plateformes respectent leurs obligations de protection des utilisateurs, y compris des journalistes. La Commission européenne devrait exiger des plateformes qu'elles mettent en œuvre des mesures énergiques contre le harcèlement en ligne, en accordant la priorité, notamment dans le cadre du bouclier européen pour la démocratie, à la lutte contre l'intimidation coordonnée et la « censure collective » et à la préservation d'un environnement numérique sûr pour le journalisme.
- **Renforcer l'éducation aux médias à titre de mesure de prévention :** il convient de mettre davantage l'accent sur l'éducation aux médias en tant que mesure de protection à long terme contre la désinformation et la polarisation de la société, la Commission européenne apportant un soutien, une coordination et un leadership durables dans ce domaine.
- **Utiliser les outils financiers et politiques de l'UE pour soutenir les médias indépendants :** la Commission européenne devrait renforcer son soutien aux médias indépendants et pluralistes par un financement ciblé et une conditionnalité démocratique appropriée. La Commission et les États membres de l'UE devraient également examiner comment les mécanismes existants en matière d'État de droit et de conditionnalité budgétaire peuvent être appliqués pour lutter contre les violations graves de la liberté de la presse qui portent atteinte à l'État de droit et aux valeurs des traités de l'UE.
- **Renforcer la promotion de la liberté de la presse dans l'action extérieure de l'UE :** la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure devraient utiliser de manière systématique les instruments diplomatiques, politiques et financiers de l'UE pour promouvoir le respect de la liberté de la presse, en étroite coordination avec les cadres normatifs du Conseil de l'Europe.
- **Renforcer la protection offerte par l'UE aux journalistes en exil et lutter contre la répression transnationale :** la Commission européenne et les États membres devraient garantir une protection efficace aux journalistes fuyant les persécutions, notamment par des procédures d'asile, de résidence et de visa d'urgence accélérées dans les cas à haut risque. Ils devraient également renforcer leurs réponses à la répression transnationale et soutenir les mécanismes de réinstallation sécurisée et de protection au sein de l'UE.

- **Traiter les risques psychosociaux affectant les journalistes :** la Commission européenne et les États membres devraient accorder une plus grande attention aux risques psychosociaux auxquels sont confrontés les journalistes, notamment le stress, l'épuisement professionnel et le harcèlement en ligne, par le biais de mesures politiques coordonnées, de conseils et de financements ciblés. Ces efforts devraient contribuer à créer des conditions de travail plus sûres et durables dans le secteur des médias.

Aux États membres du Conseil de l'Europe

- **Améliorer la coopération avec la Plateforme pour la sécurité des journalistes :** les États membres devraient apporter des réponses rapides et substantielles aux alertes de la Plateforme. Un engagement accru est essentiel pour que la Plateforme fonctionne efficacement en tant que mécanisme de responsabilisation en matière de liberté de la presse dans toute la région du Conseil de l'Europe.
- **Lutter contre les abus de droit et de procédure à l'encontre des journalistes :** abroger ou modifier les lois utilisées pour intimider les journalistes, notamment les dispositions relatives à la diffamation pénale et les dispositions trop générales sur les « fausses informations » ou les « secrets d'État », et garantir des exemptions claires dans l'intérêt général lorsque des restrictions s'appliquent. Les États membres devraient mettre pleinement en œuvre les normes européennes anti-SLAPP conformément à la recommandation du Conseil de l'Europe de 2024, afin de permettre aux tribunaux de rejeter rapidement les plaintes abusives et de protéger les journalistes contre des frais juridiques disproportionnés. Lorsque des actions en justice sont utilisées pour réduire la presse au silence, les autorités devraient condamner ces pratiques et envisager des sanctions appropriées.
- **Protéger les femmes journalistes et lutter contre la violence sexiste :** adopter des mesures pour protéger les femmes journalistes, qui sont victimes d'insultes misogynes, de menaces à caractère sexuel, de *doxing* et d'agressions physiques. Des garanties intégrant une perspective de genre et intersectionnelle devraient être intégrées dans les politiques de sécurité des journalistes, notamment des consignes à l'intention des forces de l'ordre, des mesures de protection et un soutien en matière de sécurité numérique. La coopération avec les associations de femmes journalistes est essentielle pour garantir la confidentialité des signalements et un suivi efficace. Les États membres devraient mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe sur la violence à l'égard des femmes et les appliquer aux femmes dans les médias, en s'appuyant sur la collecte régulière de données ventilées par genre afin de suivre les progrès accomplis.
- **Offrir une protection contre la répression transnationale :** fournir un refuge sûr aux journalistes fuyant la persécution et coopérer pour lutter contre la répression transnationale sur le sol européen. Les États sont également encouragés à aider les journalistes en exil à poursuivre leur travail en toute sécurité, en prenant notamment des mesures de réinstallation temporaire, de résidence ou d'intégration. Une réponse coordonnée est nécessaire pour garantir que l'Europe reste un lieu de refuge pour les journalistes en danger.
- **Promouvoir une culture de respect de la liberté de la presse :** les dirigeants politiques et civiques devraient condamner les attaques et les menaces contre les journalistes, éviter une rhétorique qui légitime l'intimidation et reconnaître publiquement le rôle du journalisme indépendant. Les autorités devraient soutenir des mesures de protection concrètes, y compris l'autorégulation, la lutte contre les menaces et l'incitation à la violence conformément à la loi et donner la priorité à l'éducation aux médias afin de lutter contre la polarisation et la désinformation alimentée par l'intelligence artificielle.
- **Promouvoir le dialogue social et la négociation collective pour tous les journalistes, y compris les pigistes :** les autorités nationales devraient promouvoir le dialogue social et la négociation collective pour tous les journalistes, y compris les pigistes, et renforcer les mesures visant à prévenir le travail indépendant frauduleux dans le secteur des médias.

Visitez le site de la Plateforme :
<https://fom.coe.int>

Ce rapport est le fruit de l'évaluation de l'état de la liberté de la presse en Europe en 2025, menée par les organisations partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes.

Créée en 2015 avec le soutien de l'ensemble des États membres du Conseil de l'Europe, la Plateforme réunit les principales organisations internationales de défense de la liberté de la presse et des journalistes afin de renforcer la protection des journalistes, prévenir les attaques à leur encontre et lutter contre l'impunité de ces violations. Aujourd'hui, 15 organisations coopèrent avec le Conseil de l'Europe par le biais de la Plateforme. En tant que principal mécanisme de prévention à l'échelle du continent face aux menaces graves pesant sur la liberté des médias, il permet le partage rapide et systématique d'informations avec le Conseil de l'Europe et ses États membres, favorise des réponses politiques éclairées et renforce la protection de la liberté de la presse dans toute la région.

La Plateforme bénéficie du soutien financier de la Belgique, de Chypre, de l'Estonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie, de la Suisse et du Royaume-Uni.

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

**plateforme
pour la sécurité
des journalistes**



COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE